

GOVERNEMENT

La situation des nouvelles villes et pôles urbains au centre d'un Conseil interministériel

P. 3

TOURISME

Ouverture à Alger de la 20^e édition du Salon international du tourisme et des voyages

P. 3

ALGÉRIE-CHINE :

Le SG du MAE en visite de travail à Pékin les 25 et 26 novembre

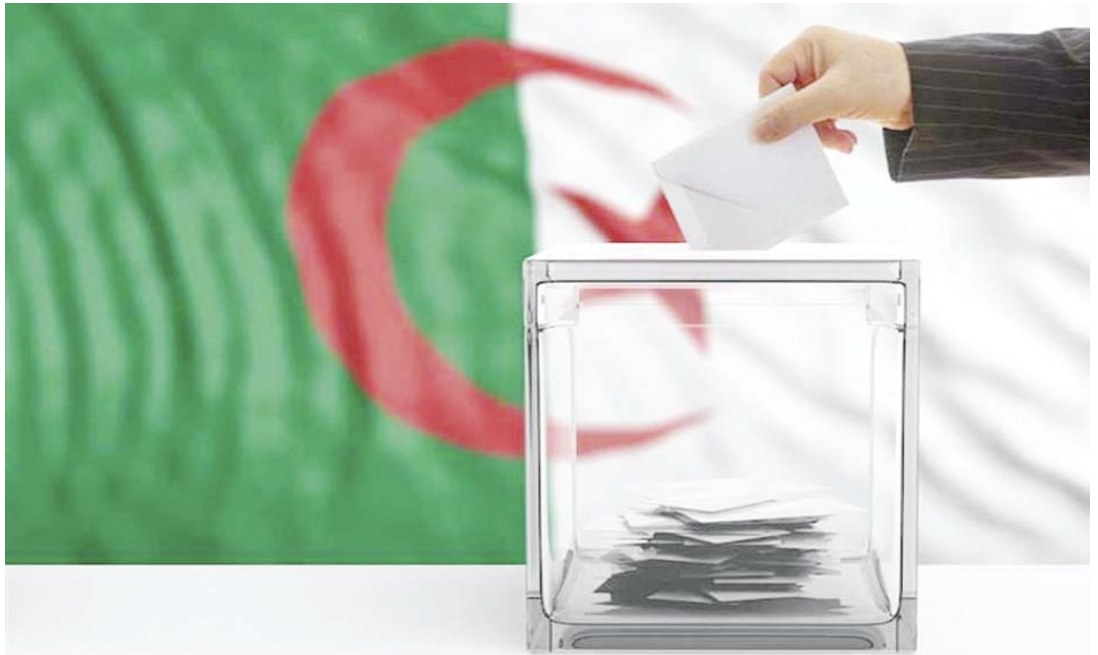
P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Après huit jours de campagne électorale **Les thèmes dominants du discours électoral**

Après un départ timide, les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre ont mis les bouchés doubles durant cette première semaine, sillonnant les différents contrées de l'Algérie profonde. En quête de l'assentiment des électeurs, chacun d'eux a décliné son programme et les décisions qu'il promet en mettre en œuvre s'il est choisi. Compte tenu des contextes socioéconomique, politique et géopolitique dans lesquels évolue l'Algérie, quatre grandes thématiques se sont imposées d'elles-mêmes dans le discours électoral.

P.p 4 à 6
DK news



CONSEIL DE LA NATION :

Arkab souligne l'impératif de hausser les explorations pétrolières

P. 3

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE M. BELDJOUD À ADRAR:

«Rattraper les retards et veiller à la qualité dans la réalisation des projets d'habitat»

P. 3

COMMERCE EXTÉRIEUR:

Déficit de 5,22 mds dollars durant les 9 premiers mois de 2019

P. 7



SANTÉ

GLAUCOME
Comment prendre soin de ses yeux

P.p 12-13

FOOTBALL

CAF AWARDS 2019 / MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE :

Quatre internationaux algériens figurent dans une short-list de 30 joueurs, pour le titre du meilleur joueur africain de l'année 2019.

P. 22



ALGÉRIE-ONU
L'Algérie aux travaux du 14^e Forum sur la gouvernance de l'internet à Berlin

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
4 individus arrêtés et plus de 4 kg de dynamite saisis à Bordj Badji Mokhtar

P. 24

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence du Pr Khiati

A l'occasion de la double célébration de la Journée internationale des droits de l'Enfant et de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui coïncident respectivement avec le 20 et le 25 novembre de chaque année, le Forum de la Sécurité nationale abrite ce matin à partir de 9h, une conférence animée par le Pr Mustapha Khiati, président de la fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) et un cadre de la Direction de la police judiciaire.



HABITAT Beldjoud à Adrar

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.



CE MATIN À L'HÔTEL NEW DAY Rencontre d'affaires algéro-russe

A l'occasion de la visite en Algérie, d'une délégation d'entreprises russes conduite par la chambre de commerce et d'industrie de Moscou, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h à l'hôtel New Day de Hussein Dey (Alger), une rencontre d'affaires algéro-russe. Cette rencontre qui fait suite à la participation algérienne au salon "World Food Moscow" tenu en septembre dernier, vise à poursuivre les contacts déjà établis entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues russes. Elle permettra également d'explorer de nouveaux horizons de partenariat entre les des deux pays notamment dans les secteurs des équipements gaziers et pétroliers, l'industrie agro-alimentaire, la transformation des viandes, des poissons et des produits agricoles, la plasturgie, le froid et la congélation, l'industrie automobile, la logistique, l'équipement de construction et les travaux publics.



CONSTANTINE Journée d'information en direction des entrepreneurs



Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise aujourd'hui, au niveau de la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, une journée d'information sur les nouvelles mesures prises en faveur des jeunes entrepreneurs et créateurs d'entreprises dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ et CNAC. Le salon présentera les succès stories et les entreprises ayant réussi à percer dans les différents domaines d'activité.

SITEV Les nouvelles tendances de management hôtelier en débat

Dans le cadre de la 20e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2019), une conférence sera organisée ce matin par des experts de l'agence de l'emploi sur : «Les nouvelles tendances en matière de management hôtelier». Le programme de cette deuxième journée du salon se poursuivra à 11h avec une communication de la Fédération nationale des agences de tourisme (FNAT) puis avec une visite pédagogique du salon par des écoliers à partir de 12h. Une série de conférences seront organisées à partir de 14h par le groupe HTT.



JEUDI À LA BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE DE TO Rencontre littéraire avec Djamel Laceb

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise jeudi 28 novembre à partir de 14h, au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, une rencontre littéraire avec l'auteur Djamel Laceb.



ALGER Incident sur une canalisation à Bachdjarah

Suite à un incident survenu hier sur une canalisation principale de distribution à Bachdjerrah, l'alimentation en eau potable a été suspendue hier au niveau des communes de Bachdjarah (Cité Bachdjerrah 1, 2 et 3) et Bourouba (en totalité).



ESPACE CULTUREL BACHIR MENTOURI (ALGER) Rencontre avec Chahinaz Abbes et Louisa Tadrar

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h30 au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir Mentouri (Alger), une rencontre avec deux jeunes talents littéraires Chahinaz Abbes et Louisa Tadrar.



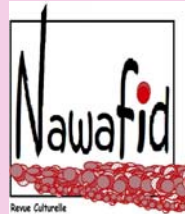
SEAAL Suspension de l'AEP à Oued Smar et El-Harrach



Dans le cadre des travaux d'extension du métro d'Alger de la ligne 1 «El-Harrach- Aéroport Houari Boumediene» engagés par l'entreprise Métro d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) procédera aujourd'hui, à des travaux de raccordement de plusieurs déviations de canalisations d'eau potable. Ces travaux, localisés dans la commune d'Oued Smar engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Oued Smar et El Harrach (quartier Belfort). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du lundi 25 à mardi 26 Novembre 2019 et se stabilisera totalement durant la journée du mardi 26 novembre 2019.

BATNA Parution d'une nouvelle revue culturelle

Le premier numéro de la revue culturelle "Nawafid" (Fenêtres) vient d'être publié par la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa de la ville de Batna. Ce nouveau-né, à caractère culturel, se propose d'immortaliser le passage des artistes et des intellectuels à la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa, ouverte en 1977 et qui compte parmi les premières maisons de la culture en Algérie, a indiqué son directeur, Abdelmalek Benbekhta. Le premier numéro de la revue propose notamment deux interviews, dont la première avec le photographe et artiste Abdelkader Guemguem et la seconde avec le musicien Lazhar El Hadj Tayeb qui ont formé de nombreux artistes chacun dans son domaine. Ces interviews constituent une reconnaissance des contributions de ces deux artistes à la formation d'une génération de photographes et de musiciens au travers des ateliers qu'ils ont animé pendant plusieurs décennies à la maison de la culture, a indiqué Mohamed Benslimane, rédacteur en chef de cette publication trimestrielle.



CHU MOHAMED NEDIR 1 350 nouveaux cas de cancer pris en charge en 9 mois

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou a pris en charge 1 350 nouveaux cas de cancer au cours des neuf premiers mois de l'année (Du 1er janvier au 30 septembre 2018). Les cancers digestifs sont les plus réponsus avec 328 cas enregistrés. 284 cas ont été enregistrés en gynécologie et 124 cas en urologie.



VENDREDI À EL-OUED Rencontre scientifique sur la polyarthrite rhumatoïde

L'Association TEJ pour la santé de la wilaya d'El Oued, organise vendredi 29 novembre à partir de 16h en son siège sis à Guémra (El Oued), une 7e rencontre scientifique consacrée à la polyarthrite rhumatoïde. La conférence sera animée par le Pr Azzouz Nihad, spécialiste en rhumatologie.

GOUVERNEMENT

La situation des nouvelles villes et pôles urbains au centre d'un Conseil interministériel

La situation des nouvelles villes et pôles urbains a été au centre d'un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre, Nouredine Bedoui, en présence de plusieurs ministres et représentants de secteurs concernés, indique samedi un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici la traduction APS : «Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a présidé un Conseil interministériel consacré à l'examen de la situation des nouvelles villes et pôles urbains, en présence des ministres de l'Intérieur, de l'Habitat, de l'Énergie, des Ressources en Eau et de l'Environnement et des Énergies renouvelables, outre le Secrétaire général du ministère des Transports et des Travaux publics, le Chef de cabinet du ministre des Finances, des Walis d'Alger et de Blida, du Directeur général du Domaine national, du Président directeur général de Sonelgaz et des responsables des organismes chargés de la gestion des nouvelles villes.

Lors de ce Conseil, il a été procédé à la présentation des résultats du travail des Sous-commissions dont la mise en place avait été ordonnée par le Premier ministre lors du Conseil interministériel consacré à l'examen de ce dossier le 21 juillet 2019.

Ces Sous-commissions avaient pour missions de se pencher aussi bien sur les différents obstacles que sur les besoins en termes financiers, foncier, juridiques et technique, ainsi que sur l'organisation et la gestion de ces nouvelles villes et pôles urbains en concrétisation de la détermination du Gouvernement à les réhabiliter et à en faire des villes pilotes offrant aux citoyens les meilleurs conditions de vie et le confort souhaité.

Ainsi, un exposé a été présenté sur les résultats préliminaires de l'étude prospective sur le devenir de ces nouvelles villes et pôles urbains.

La réunion a examiné, en outre, l'état d'avancement de l'encadrement administratif et technique des circonscriptions administratives, dont les walis délégués avaient été désignés en septembre dernier.

Intervenant à cette occasion, le Premier ministre insisté sur l'impératif de s'en tenir aux grands objectifs de la réalisation de ces villes et pôles urbains qui ne doit nullement être limitée à la concrétisation des programmes de logements, mais constituée une entreprise intégrée, a-t-il dit.

Soulignant que le financement nécessaire sera dégagé, notamment pour les travaux d'aménagement, de raccordement aux différents réseaux et de réalisation de structures nécessaires, M. Bedoui a mis en avant l'impératif de veiller à assurer le transport urbain et à créer les espaces verts nécessaires en vue de hisser ces villes et pôles urbains au rang de villes durables, et ce avec la contribution des opérateurs

économiques et leur association aux opérations de réalisation, à la faveur notamment de la libération du marché foncier.

À ce propos, le Premier ministre a décidé la prise en charge de toutes les préoccupations soulevées et l'approbation des propositions formulées, en vue de la réalisation de ces villes et pôles urbains suivant une vision d'avenir, conformément aux standards en vigueur, notamment en matière de gouvernance et d'utilisation de nouvelles technologies, de solutions intelligentes et d'énergies renouvelables, en tant que vitrine de l'Algérie nouvelle en termes de bien-être de nos concitoyens et d'attractivité de nos territoires.

À cet effet, il a été décidé de :

1- Lever toutes les contraintes pour les opérations d'urgence, particulièrement la réalisation des voiries et le raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que l'aménagement au niveau des villes et pôles urbains qui enregistrent une cadence avancée dans la réalisation de logements en vue de leur distribution dans un délai proche, notamment à Sidi Abdallah (Alger), Bouinane (Blida), Draa Er-Rich (Annaba), Aïn Nehass (Constantine) et Ahmed Zabana (Oran).

2- Mettre en place un Conseil technique intersectoriel pour apporter un appui en matière de gestion et de gouvernance aux établissements en charge de la gestion des nouvelles villes et pôles urbains, supervisés par le ministère de l'Intérieur à travers la Direction générale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire, le Centre national d'études et d'analyses pour la population (CNEAP) et à l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (ANAAT).

3- Créer un guichet unique, au niveau des organismes de gestion



des nouvelles villes et pôles urbains, regroupant les services du Domaine, du Cadastre, de l'Urbanisme, et de la Conservation foncière pour le parachèvement des procédures relatives aux actes et au foncier.

4- Approfondir l'étude prospective sur les nouvelles villes et pôles urbains confiée au Centre national d'études et d'analyses pour la population (CNEAP) et à l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (ANAAT) à travers une approche participative s'appuyant à une vision scientifique, où la population de ces villes, notamment de Sidi Abdallah, Ali Mendjeli et El Menia, aura un rôle majeur dans la définition des priorités, en associant l'Université, en particulier les étudiants et les chercheurs.

5- Nécessaire conformité du mode de réalisation des nouvelles villes et pôles urbains aux priorités de développement, arrêtées par le Gouvernement, notamment en matière d'utilisation des énergies renouvelables. À ce titre, il a été décidé que la nouvelle ville d'El-Menia soit une ville intelligente et durable fonctionnant intégralement aux énergies renouvelables, et l'association à cette démarche du Commissariat national aux Énergies re-

novelables et à l'Efficacité énergétique, récemment mise en place et son Commissaire national installé.

6- Charger le Président directeur général de la Sonelgaz d'euvrer à l'adaptation du plan de développement de l'entreprise à la stratégie nationale en matière d'énergies renouvelables, dont l'utilisation exclusive a été décidée dans tous les nouveaux projets et équipements publics dans le Sud et les Hauts plateaux, et ce, compte tenu des énormes potentialités que recèle notre pays en la matière, et de l'objectif de partenariats entre entreprises nationales et étrangères expérimentées en vue de l'exploitation de cette ressource renouvelable au profit du développement durable pour faire de notre pays un pionnier de l'économie verte.

7- Relancer la vocation technologique de la nouvelle ville de Sidi Abdallah et euvrer à la concrétisation des projets restants suivant cette optique, en vue d'en faire un parc technologique au service du développement et un incubateur de projets innovants.

8- Un Conseil interministériel sera consacré à l'examen du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud au regard de son caractère particulier.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE M.BELDJOUË À ADRAR: «Rattraper les retards et veiller à la qualité dans la réalisation des projets d'habitat»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a mis l'accent, dimanche dans la wilaya déléguée de Timimoun (Adrar), sur la nécessité de rattraper le retard dans l'exécution des projets d'habitat et de veiller au respect des normes de qualité dans leur réalisation.

«Il appartient de rattraper le retard accusé dans la réalisation des projets d'habitat, de respecter la qualité de leur exécution et d'imposer la rigueur aux entreprises de réalisation ayant manqué à leurs obligations, avant de les black-lister», a affirmé le ministre lors de l'inspection du chantier de 50 logements publics aidés (LPA type F3) dans la commune de Timimoun.

M. Beldjoud a écouté les doléances des jeunes de la région, liées notamment à l'augmentation du quota de logements accordé à Timimoun et les ksour avoisinants, notamment la formule de l'habitat rural, accompagnée d'aides financières, très sollicitées par les jeunes de la région, notamment les chômeurs.

M. Beldjoud s'est engagé à accompagner la population, en coordination avec les autorités locales, pour répondre à leurs préoccupations, avant de souligner la nécessité d'accorder davantage d'intérêt aux aménagements urbains au niveau des lotissements affectés à cette wilaya déléguée.

Le ministre a, dans la même commune, inspecté le chantier de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (programme 2018), actuellement à un taux d'avancement de 40%.

Il a, sur site, pris connaissance des contraintes rencontrées par l'office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Adrar, chargé de la réalisation des programmes LPA, notamment celles afférentes au retard accusé

dans la réception des enquêtes foncières émanant des conservations foncières d'autres wilayas du pays.

Sur cette question entraînant un retard dans le déblocage des tranches financières au profit des entreprises chargées de la réalisation, le ministre a rassuré en signalant que son département euvre à accompagner l'OPGI pour le dénouement de ce problème et d'hâter l'exécution de l'opération. Dans la commune de ksar Kaddour (Nord de Timimoun), le ministre a inauguré, au niveau de ksar Andjelou, un

groupe scolaire et un collège (base-4), susceptibles de réduire le surcharge que connaissent les autres établissements scolaires et contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation. Le ministre poursuivra sa visite au chef lieu de wilaya d'Adrar par l'inspection de projets d'aménagement de la zone industrielle, la réalisation de logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), avant de présider une cérémonie de remise de logements AADL à leurs bénéficiaires.

TOURISME

Ouverture à Alger de la 20^e édition du Salon international du tourisme et des voyages

Le 20^{ème} Salon international du Tourisme et des voyages (SITEV) a ouvert ses portes, hier au Palais de la culture «Moufidi Zakaria» (Alger), avec la participation de 100 exposants algériens et 5 pays étrangers. Le Salon, organisé sous le slogan «Algérie... émerveille vos sens», a été inauguré par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessoud en présence de membres du Gouvernement.

Le SITEV auquel prennent part la Tunisie, la Chine, l'Éthiopie, le Mali et le Niger, «revêt une importance aussi particulière, en ce qu'il constitue l'occasion pour les opérateurs locaux et étrangers de partager leurs expériences et expertises dans le domaine du tourisme et de bénéficier de cet espace de communication en vue d'échanger les vues et d'établir des relations commerciales à même de donner un élan fort à la promotion de la destination Algérie qui recèle des potentialités

touristiques exceptionnelles et exclusives», a affirmé le même source. La 20^e édition du SITEV connaîtra la participation de l'ensemble des acteurs et partenaires dans le secteur du tourisme et de l'artisanat, parmi lesquels, des entreprises sous la tutelle du ministère, ainsi que des agences de voyages, des opérateurs touristiques, des établissements hôteliers publics et privés, des artisans, des banques, des compagnies d'assurances et des transports, outre les propriétaires de start-up intéressés par ce domaine.

Cette édition sera marquée par une participation de qualité des start-up et les influenceurs en terme de tourisme en leur consacrant plusieurs espaces, tout en leur apportant l'appui et l'accompagnement nécessaires pour la réalisation de leurs projets. Plusieurs conférences animées par des experts internationaux en la matière seront organisées en marge de cette manifestation

CONSEIL DE LA NATION :

Arkab souligne l'impératif de hausser les explorations pétrolières

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a fait savoir, dimanche au Conseil de la Nation (CN) que les ressources nationales en matière d'hydrocarbures «n'étaient pas suffisamment exploitées», d'où l'impératif de doubler d'efforts pour rattraper le retard jusque-là enregistré. Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi régissant les activités hydrocarbures au CN, M. Arkab a affirmé que les explorations pétrolières étaient insuffisantes malgré le potentiel de l'Algérie reconnu mondialement, recelant d'ailleurs des bassins sédimentaires dépassant 1,5 million km². Selon le ministre, seulement 60% des réserves conventionnelles en hydrocarbures ont été jusque-là exploitées, alors que les réserves gazières font l'objet de contrats d'exportation à l'horizon 2030, d'où l'impératif de développer les réserves de pétrole existantes au moment opportun pour pouvoir en bénéficier au-delà de cette échéance.

Les travaux de prospection et de développement des hydrocarbures requièrent une forte mobilisation de ressources financières et de moyens techniques, voire même une bonne maîtrise des technologies de pointe, une bataille mondiale cristallisée au niveau des grands puissances, a-t-il poursuivi.

De surcroît, la demande interne en matière de gaz et de produits pétroliers connaît une hausse annuelle de 7%, c'est-à-dire au-delà des moyennes enregistrées sur le marché mondial, a souligné le ministre, lequel a estimé que ce taux peut engendrer un déficit structurel à l'horizon 2025-2030, le ministre. Pour M. Arkab, les contrats d'exportation du gaz pour la période post 2020 devaient être rétablis dans un cadre juridique adapté permettant d'améliorer les conditions d'investissement du point de vue juridique, institutionnel et fiscal.

Le ministre a imputé, par ailleurs, le recul des activités d'exploration dans le cadre des partenariats depuis 2005, et le nombre faible de contrats signés en la matière, au problème de la prise en charge des fardeaux financiers par Sonatrach seule.

Le projet de loi propose trois autres types de contrats de partenariat, en l'occurrence le contrat de partage de production entre la Sonatrach et ses partenaires au terme duquel est attribuée, en cas d'une exploration pétrolière, une part de production ne dépassant pas les 49% au co-contractant pour le remboursement de ses coûts pétroliers avec une rémunération imposable, a-t-il précisé. Il s'agit également du contrat de services à risque et du contrat de participation auquel le taux de participation de la Sonatrach est fixé à un minimum de 51%. Adopté récemment par l'APN, le projet de loi sur les hydrocarbures a renforcé les missions du contrôle et de régulation des deux organes l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Concernant l'investissement dans le domaine des hydrocarbures non conventionnelles et offshore, le projet de loi prévoit des taux réduits de la redevance Hydrocarbures, qui ne saurait être inférieure à 5%, et de l'impôt sur le Revenu plafonné à 20%. Rappelant que l'Algérie occupe la 3^e place au monde en matière de gaz de schiste, le ministre a fait savoir que l'exploitation optimale de cette ressource nécessitait la mobilisation des moyens et des technologies modernes afin d'éviter toute incidence sur l'environnement et les habitants. Il a rappelé, dans ce sens, que pas moins de 83 contrats de partenariat avaient été signés, dans le cadre de la loi 86-14, dont 20 demeurent en vigueur à ce jour. Les amendements introduits par la loi de 1991 sur la loi promulguée en 1986 ont permis d'attirer près de 30 partenariats étrangers et de signer quelque 50 contrats de prospection et de production et de découvrir plus de 50 gisements. Sur un total de 67 blocs soumis à la concurrence, depuis 2008, l'Algérie n'a reçu que 19 offres et conclu 13 contrats seulement, a dit le ministre.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

PRESSE NATIONALE:
Mise en avant du
rejet des candidats à
la présidentielle de
l'ingérence
étrangère

Des quotidiens de la presse nationale paraissant hier ont mis en avant le rejet des candidats à la présidentielle du 12 décembre prochain de toute ingérence étrangère dans les affaires algériennes, alors que d'autres titres ont relevé les difficultés des candidats pour convaincre après sept jours de campagne.

Le quotidien Horizons a souligné dans un éditorial «l'urgence d'un front uni», soulignant que «les faiseurs de la fitna, infiltrés dans le mouvement citoyen et attachés vainement à dérouter le processus électoral, ne passeront pas».

Le quotidien a estimé que «l'Etat-nation, qui tire son essence du «creuset novembrien», résistera aux assauts des nostalgiques de l'éden perdu et de leurs affidés», relevant que l'«Algérie du changement dérange, car elle est porteuse de valeurs civilisationnelles sacrifiées ailleurs sur l'autel des intérêts commerciaux».

Le journal Echourouk a indiqué, pour sa part, dans sa «Une»: «ne vous ingérez pas dans nos affaires, l'Algérie c'est notre pays», mettant en avant les marches de soutien en faveur de l'Armée et de la tenue de l'élection présidentielle.

De son côté, le quotidien Ennahar a indiqué dans sa «Une»: «Voici la réponse des candidats au Parlement européen» soutenant que les candidats à la présidentielle avaient assuré que «le peuple algérien est souverain dans ses décisions et refuse toute ingérence étrangère».

Abondant dans le même sens, le quotidien arabo-berbère El Fadjr a relevé dans sa «Une» que les candidats «refusent l'ingérence étrangère» indiquant que les candidats avaient répondu avec «vigilance aux manœuvres de la France au Parlement européen sur la situation politique en Algérie».

Dans un éditorial intitulé «sérénité et confiance», le quotidien El moudjahid a indiqué que «la campagne menée par les cinq candidats en lice pour la présidentielle de 12 décembre 2019 commence à atteindre son rythme de croisière, montant progressivement en cadence».

Le même journal a ajouté que «ceux qui ont l'insigne privilège de se confronter aux électeurs, d'aller à la rencontre de leurs aspirations, de leurs préoccupations et de leurs revendications sont donc tenus de sillonner le territoire national, dans une espèce de carrousel électoral qui n'accorde quasiment ni halte ni répit».

Le quotidien Echaab a indiqué dans son éditorial intitulé «le changement que nous voulons» que les discours des candidats étaient «porteurs de changement pour répondre à une période sensible et déterminante que vit l'Algérie depuis 10 mois pour sortir de la crise le plus rapidement possible».

De son côté, le quotidien L'Expression a mis l'accent, dans un commentaire intitulé «au cœur de l'idéal démocratique», sur «la confrontation directe entre les cinq candidats à la présidentielle le 7 décembre prochain à l'ENTV, sous le regard de l'Autorité nationale indépendante des élections».

Pour ce journal, «l'opportunité du 7 décembre nous permettra donc de voir comment les leaders politiques préparent leur image en prévision de ce rendez-vous», relevant qu'il y a «une réelle dynamique politique qu'il convient de capitaliser au-delà des divergences et des approches».

Pour sa part, le quotidien El-Watan a relevé que les candidats étaient «de plus en plus isolés», expliquant que cette campagne offrirait «des candidats invisibles, des meetings sous haute protection policière, une contestation massive et des arrestations musclées». Pour ce même journal, «aucun candidat n'a échappé à la colère des opposants à cette présidentielle», relevant que «les meetings censés être des opportunités idoines pour les candidats en vue de convaincre les électeurs potentiels à voter pour eux, se déroulent dans des salles fermées et devant des invités triés sur le volet».

Le quotidien Liberté a indiqué, quant à lui, dans un article intitulé «une semaine à blanc», que «les candidats peinaient à convaincre après sept jours de campagne», estimant que «comme tétanisés par l'ampleur du mouvement populaire, les candidats se contentent d'assurer le service minimum et de mener une campagne à la va-vite».

APS

Quatre grands thèmes rythment la première
semaine de la campagne électorale

Au moins quatre grands thèmes, reflétant le contexte national, ont rythmé la première semaine de la campagne électorale animée par les cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle du 12 décembre.

La teneur des discours des candidats est basée sur la volonté de répondre aux aspirations nouvelles du peuple algérien, mais surtout de vouloir se faire les porte-paroles du «Hirak».

«Pour une participation
forte aux élections»

Les candidats ont multiplié les appels à une mobilisation massive, soulignant la nécessité impérieuse de participer à ce rendez-vous crucial pour permettre à l'Algérie de surmonter l'impasse actuelle.

Pour le candidat du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, qui a choisi de lancer sa campagne électorale depuis Tlemcen, l'élection présidentielle constitue la «solution idoïne» à la crise multidimensionnelle que traverse l'Algérie, mettant en garde contre les conséquences d'une non-participation à ce scrutin.

A Souk Ahras, il a défendu, une nouvelle fois, l'option de l'élection présidentielle, soutenant qu'elle demeure «la voie la plus sûre pour sauvegarder le pays et assurer sa stabilité».

A Adrar où il a animé son premier meeting, le président du Front El-Mostakbel, Abdelaziz Belaid a appelé les Algériens à aller voter massivement, soutenant que l'élection présidentielle est «l'unique solution à la crise».

Soulignant l'importance d'élire un président de la République afin de «garantir le changement revendiqué par le peuple», le candidat Abdelmadjid Tebboune a, lui aussi, soutenu à Adrar que «la majorité des Algériens sont pour l'organisation de l'élection présidentielle».

Selon ce candidat, les Algériens «sont conscients du danger qui guette le pays» et «craignent, en même temps, un retour du scénario de la période de transition» observée au début des années 1990.

Défendant le principe du libre choix du citoyen et le respect mutuel entre les personnes, qu'elles soient pour ou contre l'organisation de la présidentielle, le candidat du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a mis en garde, toutefois, contre le boycott de ce scrutin.

Lors d'un meeting animé à Blida, il a estimé que cette dernière option pourrait entraîner «une intervention étrangère, comme ce fut le cas dans d'autres pays», réaffirmant l'intérêt particulier qu'il accorde à la tenue d'une présidentielle «transparente et sincère».

M. Azzedine Mihoubi, le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) a souligné, de son côté, la nécessité de «consacrer la volonté du peuple à travers une élection libre et transparente».

«Il est inconcevable qu'un grand pays tel que l'Algérie,

avec son histoire et les sacrifices de son peuple, demeure sans institutions légitimes», a-t-il affirmé à Adrar.

«Poursuite de la lutte
contre la corruption»

La lutte contre la corruption et les détournements des fonds publics se sont invités parmi les principaux thèmes de la course à la présidentielle.

Les candidats à la magistrature suprême sont unanimes sur la nécessité de poursuivre la lutte contre ce phénomène et d'éviter pour la restitution des fonds détournés.

A El Oued, Ali Benflis a souligné l'impératif de présenter devant la justice «tous ceux qui étaient impliqués dans la dilapidation des deniers publics et dans des affaires de corruption et d'abus de fonctions». Il s'est engagé, à ce titre, à «se soumettre au contrôle de la Cour des comptes», s'il est élu à la présidence de la République.

Le candidat Abdelmadjid Tebboune a déploré, à Béchar, «la dilapidation des deniers publics», s'engageant à poursuivre l'opération d'«assainissement» déclenchée au lendemain de la démission d'Abdelaziz Bouteflika de la présidence de la République.

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, s'est engagé, quant à lui, à «éradiquer la corruption et l'injustice» et à «garantir les libertés des différentes franges de la société».

Le candidat du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a déploré à Ain Defla l'«hégémonie de la politique, notamment ces dernières années, sur les décisions et plans économiques», ce qui a donné lieu, a-t-il poursuivi, à «l'usurpation par une minorité des richesses et atouts que recèle le pays».

«Relancer l'économie
nationale»

La question de la relance de l'économie nationale est au cœur des programmes et discours électoraux des cinq candidats qui ont tenté, tout au long de la première semaine de campagne, de présenter leurs visions pour créer la richesse et obtenir une meilleure croissance économique.

A Mascara, le candidat du Front Al Mostakbel, Abdelaziz Belaid, s'est engagé à «lever toutes les entraves qui freinent le développement économique ces dernières années, marquées par la mauvaise gestion, les détournements et la dilapidation des deniers publics», a-t-il souligné. M. Belaid promet, s'il est élu, de «libérer l'économie du diktat de l'administration» et de «soutenir les vrais agriculteurs».

Le président du parti Talaie El-Houriyet, Ali Benflis,



s'est engagé à mettre fin au phénomène de la bureaucratie qui a «entravé l'investissement au Sud du pays» et à «permettre aux compétences de la région d'accéder aux postes de responsabilité».

Il a promis également de créer, dans cette région, «un grand pôle pour la production de l'énergie renouvelable» et un autre «pôle pour la production gricole». A Chlef, le même candidat a soutenu que l'Algérie «est en mesure d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine agricole», s'engageant à «développer et à la modernisation de ce secteur dans les différentes régions du pays, en vue de réaliser l'objectif escompté».

A Médéa, ce candidat a promis également d'ouvrir le dossier de la pension de retraite et à réhabiliter les patriotes.

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, s'est engagé, de son côté, à restructurer l'économie nationale afin d'éviter les crises économiques qui engendrent des tensions sociales et mette fin aux déficits budgétaires.

Lors d'une visite au salon des travaux publics à Alger, ce candidat a fait la promesse d'éviter pour l'amélioration du climat des affaires en vue de contribuer à la création de l'emploi et au développement économique du pays.

Il a promis, à l'occasion, de procéder à une évaluation complète des besoins des entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées, pour soutenir celles qui pourraient contribuer à la croissance économique.

Ce candidat a plaidé, en outre, pour l'instauration d'un système économique basée sur la libre concurrence et qui permettra une meilleure croissance économique. A Illizi, le candidat du RND, Azzedine Mihoubi a présenté son projet «rêve du Sahara» qui vise à développer la région.

Il a estimé que le Sud constitue «l'alternative réelle de l'Algérie pour les décennies à venir», relevant les potentialités dont dispose la région, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie solaire.

M. Mihoubi a indiqué, à ce propos, que son pro-

gramme électoral prévoit la création d'une agence nationale de l'investissement des régions du Sud.

«Refus de toute
ingérence étrangère»

Les candidats à la présidentielle du 12 décembre ont exprimé, par ailleurs, leur rejet catégorique des tentatives d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie.

Pour les cinq candidats en lice, ce qui se passe en Algérie «relève exclusivement des affaires internes», qualifiant de «provocation manifeste» la démarche du Parlement européen qui a prévu de se réunir pour débattre de la situation politique en Algérie.

A Laghouat, le candidat Abdelkader Bengrina, a appelé les Algériens à «se dresser, tel un seul homme, face aux ennemis» de la Patrie, et à «refuser que les affaires internes soient débattues au niveau du Parlement européen».

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a également critiqué les «tentatives d'ingérence dans les affaires internes», appelant le peuple à «renforcer ses rangs et à voter massivement le 12 décembre pour surmonter la situation politique actuelle».

«Le peuple algérien est libre et n'acceptera aucune ingérence dans les affaires internes par des parties extérieures, y compris les tentatives de l'Union européenne», a-t-il déclaré lors d'un meeting à Khenchela.

Le candidat Ali Benflis a appelé, quant à lui, «les Algériens à faire preuve d'unité pour défendre le pays», ajoutant dans ce sillage que «la conjoncture actuelle exige la mobilisation et la solidarité de tous».

A Tيارت, Ali Benflis a mis l'accent, sur l'impératif du «renforcement du front interne sur la base de la confiance placée dans les institutions de l'Etat, l'unité entre le peuple et son armée et la préservation de l'Etat nation».

De son côté, Abdelkader Bengrina s'est engagé à Relizane à «faire face à ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie», mettant en garde contre d'«horribles plans» visant la déstabilisation du pays.

«Nous ne pouvons retourner aux années 90, ni accepter

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

7^e jour de la campagne électorale

Salaires, pouvoir d'achat et subventions, premiers dossiers à ouvrir après les élections (Benflis)

Le candidat à la Présidentielle, Ali Benflis s'est engagé, samedi depuis Djelfa, à inscrire «l'augmentation des salaires, l'amélioration du pouvoir d'achat et le soutien de l'Etat aux catégories défavorisées» parmi les premiers dossiers à ouvrir s'il venait à être élu le 12 décembre prochain.

Lors d'un meeting populaire animé au théâtre régional «Ahmed Bouzid» à Djelfa, au 7^e jour de la campagne électorale, M. Benflis a indiqué que «le pouvoir d'achat du citoyen, l'augmentation du Salaire national minimum garantie (SNMG) et le soutien de l'Etat aux catégories défavorisées et démunies, seront les premiers dossiers qui seront ouverts après la Présidentielle et ce dans le but de répondre aux revendications du peuple».

Détaillant le volet social de son programme électoral qui renferme un axe dédié au pouvoir d'achat et au soutien de l'Etat, M. Benflis a affirmé que ce sou-

tien «ne doit pas exister dans une société où de grandes disparités sociales subsistent». Le candidat Benflis a évoqué, dans le même cadre, le dossier du SNMG et des pensions de retraite, affirmant qu'il sera examiné «après vérification de la situation financière de l'Etat et après concertation avec les différents partenaires».

Il a également abordé son programme d'urgence qui vise à «se lancer dans le traitement des problèmes d'urgence aux plans politique, économique et social».

Affirmant qu'il s'était porté candidat à la Présidentielle «pour traiter le plus grand problème dont souffre le pays, à savoir la légitimité, et ce à travers l'organisation d'élections transparentes et régulières», M. Benflis a mis en avant la nécessité d'«accorder la chance aux compétences nationales et à l'opposition dans un Gouvernement de consensus national» dont la priorité dans la prochaine étape sera l'élaboration des lois fondamentales

de la République, en tête desquelles la Constitution». Le président du parti Talaie El-Hourriyet a promis, dans ce sens, de «reconnaître tout parti réunissant les conditions légales, tout en accordant la chance à l'opposition et en imposant le respect de l'opinion de la minorité par la majorité au sein du parlement».

Revenant au volet économique de son programme, le candidat propose «la lutte contre la corruption, la libération de l'économie et l'encouragement de l'initiative dans l'investissement, tout en veillant au partage équitable de la richesse nationale sur les différentes catégories de la société et les régions du pays».

M. Benflis a suggéré, en outre, la création d'«une instance de planification et de prospection composée de spécialistes, d'experts et de compétences, laquelle sera chargée de l'examen de la possibilité de réaliser les projets en respectant les spécificités de chaque région du pays».

Il a plaidé, également, pour le renfor-

cement des droits de la femme et son égalité avec l'homme, soulignant que cette égalité faisait partie «des bases de l'école de Ben Badis».

Le candidat à la présidentielle a appelé les algériens à «unir leurs rangs pour défendre le pays, à brandir l'emblème national et à demeurer fidèles au serment des Chouhada», ajoutant que la situation exigeait «plus que jamais, la mobilisation de tout un chacun».

Il a mis l'accent sur l'impérative «préservation de l'unité nationale sur la base des constantes de l'identité nationale».

Abordant les affaires internes de la wilaya de Djelfa, M. Benflis a rappelé les spécificités de la wilaya et ses personnalités, promettant d'examiner les problèmes dont souffrent les habitants de la wilaya, notamment le logement, le travail et l'électricité, outre les problèmes agricoles. Il a suggéré, dans ce sens, «la création d'une instance compétente pour l'examen de ce dossier».

Benflis plaide pour une politique étrangère basée sur les principes de la Guerre de libération nationale

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a plaidé, samedi depuis Bou Saâda (M'Sila), pour une «politique étrangère fondée sur les principes de la Guerre de libération». Dans un meeting populaire animé à l'hôtel «Le Caïd», au 7^e jour de la campagne électorale, M. Benflis a indiqué que «la politique étrangère de l'Algérie trouve ses fondements dans la diplomatie de la Révolution de Novembre, avec ses éléments relatifs à la libération des peuples, l'égalité, la coopération internationale et la non-ingérence dans les affaires internes des Etats». Soulignant qu'il poursuivra,

s'il venait à être élu président de la République, la même voie de la diplomatie étrangère fondée par la Révolution, M. Benflis a indiqué que «l'Algérie traitera avec les Etats en tant qu'Etats souverains avec le principe de réciprocité», fustigeant à ce propos, la politique étrangère de l'ancien régime qui a conduit à «une personnalisation des relations extérieures de l'Algérie avec les autres Etats».

Le président du parti Talaie El Hourriyet a, par ailleurs, réaffirmé le choix «le plus rapide et le plus viable» pour sortir de la situation actuelle du pays, à savoir la tenue des élections. Pour M. Benflis, les

anciennes pratiques ont poussé les jeunes à émigrer, en quête de travail et de dignité, ajoutant que son programme électoral renfermait un axe dédié à la promotion de cette catégorie et à l'amélioration de sa situation.

Revenant sur sa candidature à la Présidentielle, M. Benflis a souligné que l'objectif n'était pas de se mettre au service de sa personne ou de sa famille, mais s'inscrivait dans le cadre d'une démarche tendant à fonder «un Etat démocratique social souverain dans le cadre des principes islamiques, et ce au service de la souveraineté du peuple».

Abordant l'actualité locale de la ville de Bou Saâda, le prétendant à la magistrature suprême a salué la population de la région, dénonçant, toutefois, «l'injustice» concernant certaines revendications relatives à la création d'une zone industrielle et d'un complexe sportif et à d'autres revendications. Tout en promettant la création d'«un ministère qui se chargera des territoires, du dossier du nouveau découpage administratif et de l'introduction de la modernisation», M. Benflis s'est engagé à «examiner la promotion de la daïra de Bou Saâda en une wilaya et à sa valorisation».

Bengrina s'engage depuis Djelfa à répartir équitablement les richesses du pays

Le candidat du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina s'est engagé, samedi depuis Djelfa, à répartir équitablement les richesses du pays s'il venait à être élu président de la République le 12 décembre prochain.

S'exprimant lors d'un meeting populaire animé dans la wilaya de Djelfa, M.

Bengrina a affirmé que son programme électoral reposait sur une répartition équitable des richesses du pays, assurant «nous ne permettrons pas qu'une région ou une wilaya monopolise la richesse et en prive le reste des wilayas».

«et nous ne permettrons à aucune partie de monopoliser les missions de la présidence des institutions officielles et en priver d'autres régions».

«Djelfa mérite d'être une capitale économique, car elle recèle d'énormes atouts naturels et humains, (...)», a-t-il ajouté, soulignant que son programme visait à opérer une nouvelle répartition géographique de la population «en vue de préserver la sécurité nationale et redistribuer équitablement la richesse».

Pour le candidat du Mouvement El-Bina, les gens du Sud ont préservé, en dépit de l'absence du développement et du chômage, l'unité de l'Algérie, avant de clamer «nous mourrons de faim et nous n'accepterons pas qu'une parcelle de nos terres soit arrachée...».

«nous nous sacrifierons et nous ne permettrons pas que le pays soit partagé...».

M. Bengrina a affirmé, d'autre part, que sa candidature visait à «servir la

Patrie et le peuple». Et d'ajouter «Mon but en m'engageant dans cette course n'est pas d'être élu président de la République et d'être le souverain des Algériens, mais plutôt leur serviteur», car, «le peuple algérien est conscient de l'importance de la préservation de la stabilité de l'Algérie».

Le postulant à la magistrature suprême a une nouvelle fois mis en garde contre le danger de l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays, dans une allusion à l'inscription de la situation politique en Algérie à l'agenda de l'Union européenne, un sujet évoqué précédemment par le candidat qui a annoncé, à ce propos, la tenue de prochaines rencontres, dimanche prochain, avec les ambassadeurs de quatre pays euro-

peennes, lors desquelles il leur fera part de son refus de cette ingérence. «Je transmettrai le message du peuple algérien au Parlement européen, pour réaffirmer à ce dernier que le peuple algérien n'acceptera pas qu'on porte atteinte à l'honneur du pays», a-t-il fait savoir.

Dans un autre meeting dans la Daïra de Sidi Aïssa dans la wilaya de M'Sila, M.

Bengrina a affirmé qu'il ouvrira, s'il venait à être élu président de la République, ses portes à tous les Algériens pour écouter leurs préoccupations, avant de les appeler à la préservation de la Patrie.

Le candidat s'est engagé, en outre, à préserver le caractère social de l'Etat, «loin de du capitalisme sauvage qui dévore les couches défavorisées».

Tebboune dénonce depuis Khenchela les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et appelle à renforcer le front interne

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune a dénoncé, samedi depuis Khenchela, les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, appelant le peuple algérien à renforcer le front interne et à se rendre massivement aux urnes le jour du scrutin pour dépasser la crise politique actuelle.

Animant un meeting à la Maison de la culture de la wilaya, au septième jour de la campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre prochain, M. Tebboune a affirmé que le peuple algérien est «libre» et «n'acceptera pas l'ingérence de quelque partie que ce soit, y

compris l'Union européenne, dans ses affaires intérieures», estimant que ces velléités d'ingérence exigent «le renforcement du front interne pour contre-carrier tout ce qui se trame contre notre pays».

Il a, à cet égard, appelé les Algériens à voter massivement à l'échéance présidentielle pour «dépasser la crise politique et aller de l'avant».

S'adressant aux jeunes, M. Tebboune a promis, s'il est élu président de la République, de créer une banque dédiée exclusivement à cette frange de la société, qui serait chargée d'accompagner et de financer les projets de jeunes entrepre-

neurs, s'engageant à ne pas poursuivre en justice les jeunes ayant échoué dans leurs projets financés au titre de la politique de soutien à l'emploi de jeunes.

Le prétendant à la magistrature suprême a, par ailleurs, promis de construire «l'Algérie des compétences», d'annuler l'imposition des salaires inférieurs à 30.000 DA en comblant les pertes induites pour le Trésor par d'autres ressources, de revoir les prix de l'électricité dans les régions reculées et d'opérer un développement global dans le secteur agricole.

M. Tebboune a également assuré qu'il continuera de demander des comptes à

la «bande» qui a «dilapidé l'argent du peuple algérien».

Echangeant avec des citoyens de Khenchela, M. Tebboune a promis de mettre en place un programme de développement pour cette wilaya, couvrant les secteurs de la santé, des travaux publics, des transports, de l'agriculture et de l'habitat.

Avant l'arrivée du candidat, des altercations ont éclaté entre partisans et opposants, devant la Maison de la culture où il devait animer son meeting.

Les éléments de la sûreté ont dû intervenir pour ramener le calme.

PRÉSIDENTIELLE 2019

8^e jour de la campagne électorale

« L'ANIE n'a adressé d'avertissements à aucun candidat en lice à la Présidentielle », selon Ali Draa



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a affirmé, hier, qu'elle n'a adressé aucun avertissement ou mise en demeure à l'un des candidats à la Présidentielle pour non respect du programme de la campagne électorale ou de la Charte d'éthique des pratiques électorales, tel que relayé sur des réseaux sociaux.

Dans une déclaration à la presse, M. Ali Draa, chargé de l'information de l'ANIE, a précisé que "l'ANIE est un organe chargé de l'organisation de la Présidentielle et joue un rôle d'apaisement en cas de problème, et n'a nullement de pouvoir dissuasif".

Qualifiant ces informations de "pure fabrication", M. Draa a déclaré que l'ANIE était "en contact permanent avec les médias, tous types confondus, et communique avec la presse en toute transparence et sincérité".

Les journalistes sont quotidiennement présents au niveau du siège de l'Autorité pour le suivi de la campagne électorale et de tout le processus des élections, et posent autant de questions qu'ils veulent, a-t-il ajouté.

"L'ANIE dément catégoriquement les informations publiées par certains médias sociaux sur de prétendus d'avertissements ou mises en demeure adressés à certains candidats à la Présidentielle", a soutenu M. Draa pour qui "il s'agit là de fake news, ni plus ni moins".

Tebboune s'engage à ouvrir «un large» dialogue sur l'amendement de la Constitution

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, hier depuis Alger, si le peuple le cautionne, à ouvrir "un large dialogue national" sur l'amendement de la Constitution.

"Je vous promets, si le peuple me cautionne, à ouvrir un large dialogue national consacré à l'amendement de la Constitution", a déclaré M. Tebboune lors du forum du quotidien El-Hiwar.

Le document que je compte proposer "préservera les constantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, question déjà tranchée dans l'actuelle Constitution", a-t-il soutenu.

Saluant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la préservation de la stabilité du pays et la protection du peuple, le prétendant à la magistrature suprême a affirmé que le Pouvoir "n'a pas de candidat à cette élection présidentielle" et que "les cinq candidats ont les mêmes chances" pour remporter cette échéance électorale.

Rappelant qu'il est "membre du comité central du parti du Front de libération nationale (FLN), il a dit que ce "parti est libre dans ces positions" vis-à-vis de la Présidentielle.

Il a tenu à souligner à l'occasion que de nombreux partis politiques et associations de la société civile "le soutiennent", y compris "des partis politiques de la mouvance islamiste", relevant que son programme électoral, qui comprend 54 engagements, en référence à la



Guerre de libération, concerne toutes les catégories du peuple algérien et non un parti ou une obédience particulière".

Par ailleurs, il a admis connaître "Omar Alilat en sa qualité d'ancien député du Rassemblement national démocratique (RND)", affirmant que les poursuites lancées à l'encontre de ce député "n'ont aucun lien avec l'élection présidentielle". "La polémique lancée à ce sujet n'est qu'une tempête dans un verre d'eau et n'aura aucun impact sur sa campagne électorale".

M. Tebboune a réitéré son engagement à "poursuivre la lutte contre la corruption et la récupération des deniers détournés" qui,

a-t-il dit, "ont été dilapidés dans des investissements et des biens immobiliers".

Après avoir affirmé "détenir les mécanismes nécessaires pour la récupération des fonds dilapidés qu'il dévoilera en temps opportun", le candidat a dit qu'il est fort possible de récupérer les deniers détournés vers l'étranger".

Il a promis, à ce propos, de prendre en charge "tous les problèmes des magistrats pour assurer l'indépendance de la justice", se disant favorable à un système présidentiel avec l'attribution de larges prérogatives au parlement dans le cadre de ses missions de contrôle de tous les secteurs.

Au volet économique, le

prétendant à la magistrature suprême du pays s'engage à maintenir l'importation mais "pas au détriment de la production nationale", à encourager la finance islamique et à revoir le secteur de la culture pour que "la voix de l'Algérie retentisse partout dans le monde".

Au plan international, M. Tebboune s'engage à poursuivre "le soutien" aux causes justes dans le monde.

Concernant l'avenir des relations algéro-marocaines, il a affirmé qu'elles seront revues dans le cas où le Maroc présente ses excuses à l'Algérie, qu'il avait accusée d'être le commanditaire de l'attentat perpétré en 1994 dans l'hôtel Asni à Marrakech".

Benflis promet de relancer l'UMA et de revoir la relation avec l'UE

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a promis hier depuis M'sila, de relancer le projet de l'Union de Maghreb Arabe (UMA), de revoir la relation avec l'Union européenne (UE) et de créer un Conseil de sécurité national.

Animant un meeting à la Maison de la culture du «Chahid Guenfoud-Hamlouï», au huitième jour de la campagne électorale, M. Benflis a mis en exergue le «programme diplomatique d'urgence» qu'il propose pour relancer l'UMA et engager un dialogue direct qui permette de traiter les foyers de tension dans la région.

Le candidat a également proposé de «revoir l'Accord d'association avec l'Union européenne avec la sérénité requise», insistant sur la «nécessaire défense des intérêts de l'Algérie».

Abordant la situation dans le monde arabe, le président du parti Talaïa El Houriyet a affirmé que l'Algérie «aura un rôle actif sur la scène arabe» à travers sa diplomatie, soulignant que la politique extérieure de l'Algérie «doit s'inspirer des valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954, notamment s'agissant de la libération des peuples et de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures». La politique extérieure de l'Algérie tire sa force du consensus national, a soutenu M. Benflis, prévenant qu'un front interne faible est susceptible d'attiser les convoitises de l'étranger.

Le prétendant à la magistrature su-



prême s'est, dans ce contexte, engagé à réactiver les auditions parlementaires du ministre des Affaires étrangères pour être au fait de la politique étrangère.

Dans ce cadre, le candidat a proposé «l'institution d'un Conseil de sécurité nationale qui débattrait des grands dossiers sécuritaires nationaux et internationaux et examinera les différents changements et alliances à l'international, avec débat de la situation difficile des pays limitrophes», relevant la situation en Libye «dont l'accompagnement par le dialogue s'avère indispensable, tout en raffermissant les relations avec la Tunisie, le Maroc et le Sahara Occidental». Pour ce qui est de la

politique des subventions, le président de Talaïa El-Houriyat, a affirmé que le dialogue doit être interne avec les partenaires sociaux, en l'occurrence les syndicats et les représentants des différentes catégories», en vue de parvenir à une formule idoine.

Plaidant pour l'affectation des subventions de l'Etat à leurs bénéficiaires et la privation des propriétaires de fortunes de ces subventions, M. Benflis a promis de «revoir» le SNMG qu'il a qualifié d'«insuffisant». Tout en appelant au «rejet du régionalisme et du racisme entre Algériens», M. Benflis a assuré qu'il respecte les avis de ceux qui s'opposent à la tenue des élections et refuse d'attaquer en justice certains

individus qui ont perturbé ses meetings dans un nombre de wilayas, relevant qu'il tentera de dialoguer avec tous les Algériens et de réunir leur rang, s'il venait à être élu président de la République.

Abordant l'actualité locale dans la wilaya de M'sila, M. Ali Benflis a salué la région de Hodna qui a enfanté Si Tayeb El-Watani, Mohamed Salah Yahiaoui et autres, avant d'appeler à «la préservation de la mémoire de ces héros moudjahidine, en demeurant fidèles aux principes qu'ils ont défendus».

Le prétendant à la Magistrature suprême s'est, en outre, engagé à examiner les préoccupations et problèmes de la wilaya et à œuvrer à «répartir équitablement les terres agricoles, encourager le secteur du tourisme, créer des emplois, construire des routes et à éradiquer la corruption, le népotisme et la bureaucratie».

Abordant le projet du découpage administratif contenu dans son programme électoral, M. Benflis a indiqué que «ce programme accordera à toute région de la Patrie, ce qui sera à la hauteur des aspirations de sa population», estimant, à ce titre, que la revendication des habitants de Bou Saâda portant sur la promotion de leur daïra en wilaya, est «un projet qui sera examiné».

A relever, que des dizaines de personnes se sont rassemblées en dehors de la salle, brandissant l'emblème national et scandant des slogans contre la tenue de l'élection Présidentielle.

COMMERCE EXTÉRIEUR: Déficit de 5,22 mds dollars durant les 9 premiers mois de 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 5,22 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2019, contre un déficit de 3,16 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris hier l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).



Les exportations algériennes ont atteint près de 27,21 milliards de dollars (mds usd) durant les neuf premiers mois 2019, contre 31,07 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -12,43%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les importations ont, pour leur part, atteint près de 32,43 mds usd, contre 34,23 mds usd, enregistrant également une baisse de moins de 5,27%. De janvier à septembre derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,90%, contre 90,76% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les neuf premiers mois de l'année en cours, soit 92,91% du volume global des exportations, en s'établissant à 25,28 mds usd, contre près de 28,89 mds usd, à la même période 2018 (baisse de 12,52%).

Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec près de 1,93 md usd, ce qui représente près de 7,14% du volume global des exportations, contre 2,17 md usd à la même période en 2018, en baisse de 11,26%, précisent les données de la DEPD.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,45 md usd (contre 1,72 md usd) en baisse de près de -16%, des biens alimentaires avec 306,10 millions usd (contre 272,56 millions usd) en hausse de 12,31%, des biens d'équipement industriels avec 68,58 millions usd (contre 73,94 millions usd) en baisse de 7,25%. Elles étaient compo-

sées aussi de produits bruts avec 76,82 millions usd, contre 73,39 millions (hausse de 4,68%), les biens de consommation non alimentaires avec 26,28 millions usd, contre 26,68 millions usd (baisse de 1,48%) et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,23 millions usd, contre 0,30 millions usd (baisse de 22,33%).

Importations: poursuite de la tendance baissière

Pour ce qui est des importations, cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont poursuivi leur baisse durant les neuf premiers mois de 2019 et par rapport à la même période de l'année écoulée.

Une situation similaire à celle déjà enregistrée au cours des huit derniers mois de 2019.

En effet, les biens d'équipements industriels, qui ont représenté plus de 32% de la structure des importations pour les neuf mois 2019, pour totaliser 10,52 mds usd contre 11,87 mds usd à la même période de comparaison, ont reculé de 11,46%.

La facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a, également, reculé de plus de 9%, en s'établissant à 799,30 millions usd, contre 878,98 millions usd.

Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 6,2 mds usd contre 6,61 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de 6,32%, selon les Douanes. Même tendance a été enregistrée pour les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 369,85 millions usd, contre 429,99 millions usd (-13,99%) et enfin les biens de consommation (non alimentaires)

avec 4,2 mds usd, contre 4,96 mds usd (-1,49%).

En revanche, deux groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison déjà citée.

Il s'agit des importations des demi-produits qui ont totalisé 8,14 mds usd, contre 8,04 mds usd (+1,28%) et les produits brut qui ont atteint 1,51 md usd, contre 1,42 md usd (+6%).

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, la France reste le 1er client de l'Algérie et la Chine maintient toujours sa place de 1er fournisseur.

Durant les neuf premiers mois 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 52% des exportations algériennes.

A ce titre, la France, maintient sa place de principal client du pays avec 3,81 mds usd, (14% du montant global des exportations algériennes), en hausse de 8,42%, suivie de l'Italie avec 3,64 mds usd (13,38%), l'Espagne avec 3,02 mds usd (11,09%), les Etats-Unis avec 1,96 md usd (7,23%) et la Grande Bretagne avec 1,73 md usd (6,36%).

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté plus de 50% de janvier à septembre derniers.

Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient toujours sa première place avec 6,1 mds usd (18,81% des importations globales algériennes), en hausse de 9,26%, suivie de la France avec 3,25 mds usd (10,03%), de l'Italie avec 2,45 mds usd (7,58%), de l'Espagne avec 2,33 mds usd (7,2%) et de l'Allemagne avec 2,22 mds usd (6,84%).

Les principaux clients de l'Algérie durant les 9 premiers mois 2019

Voici la liste des principaux clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun d'eux durant les neuf premiers mois de 2019, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2018.

Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

| Pays | Valeur (Millions de dollars) | Evolution |
|----------------------------------|------------------------------|-----------|
| - France | 3,810 | +8,42% |
| - Italie 3,641 | -16,12% | |
| - Espagne | 3,017 | -20,19% |
| - USA | 1,966 | -34,63% |
| - Gde Bretagne | 1,729 | -17,72% |
| - Turquie | 1,694 | +7,36% |
| - Chine | 1,393 | +35,68% |
| - Pays-Bas | 1,142 | -28,61% |
| - Inde | 1,121 | -10,98% |
| - Tunisie | 1,040 | +41,38% |
| - Corée du Sud | 999 | -3,27% |
| - Brésil 840 | -47,13% | |
| - Belgique | 695 | -33,61% |
| - Portugal | 606 | -33,64% |
| - Singapour | 474 | +373,63% |
| Reste du monde (117 pays) | 3,033,67 | |
| TOTAL | 27,209,88 | |

Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les neuf premiers mois de 2019

Voici la liste des principaux fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations effectuées auprès de ces pays durant les neuf premiers mois de 2019, ainsi qu'une comparaison avec les importations enregistrées au cours de la même période de 2018.

Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

| Pays | Valeur (Millions de dollars) | Evolution |
|----------------------------------|------------------------------|-----------|
| - Chine | 6,098 | +9,26% |
| - France | 3,253 | -6,65% |
| - Italie | 2,456 | -13,22% |
| - Espagne | 2,332 | -10,11% |
| - Allemagne | 2,218 | -5,30% |
| - Turquie | 1,744 | +5,11% |
| - Argentine | 1,333 | -14,40% |
| - USA | 1,043 | -12,11% |
| - Brésil 847 | -9,58% | |
| - Inde | 786 | -16,61% |
| - Sud-Corée | 721 | -26,90% |
| - Canada | 484 | +24,84% |
| - A-Saoudite | 473 | -7,65% |
| - Pologne | 446 | +6,17% |
| - Egypte | 434 | +6,14% |
| Reste du monde (168 pays) | 7,753,49 | |
| TOTAL: | 32,429,88 | |

ALGÉRIE - ALLEMAGNE:

Sonelgaz participe au 10^e «Dii Desert Energy Leadership» les 25 et 26 novembre à Berlin

Le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, prendra part, les 25 et 26 novembre 2019 à Berlin, au 10^{ème} Sommet de «Dii Desert Energy Leadership», a indiqué hier la Société nationale de l'électricité et du gaz dans un communiqué.

Portant sur le thème «la transition énergétique dans le monde arabe», cet événement est associé au 10^{ème} Forum sur l'énergie arabo-germanique. La participation de M. Boulakhras au Sommet de Berlin, marque «l'intérêt du groupe pour profiter de toutes les initiatives qui pourraient contribuer à augmenter substantiellement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique algérien». En effet, dans son plan de développement, Sonelgaz a mis en place un processus de passage aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et considère que la transition énergétique est la meilleure voie pour assurer le développement futur de l'économie nationale.

Pour Sonelgaz, la transition énergétique est un enjeu majeur en raison des prévisions d'augmentation rapide de la consommation nationale et de la demande de climatisation et de chauffage, ainsi que des perspectives de développement industriel et des services. Aussi, afin de renforcer les capacités de production d'origine renouvelables et mieux les intégrer dans le système électrique algérien, Sonelgaz veut développer des axes de coopération avec «Dii Desert Energy» dans le domaine des énergies renouvelables.

Selon Sonelgaz, cette coopération pourrait participer à initier et réaliser des études techniques et économiques pour mieux profiter des potentiels solaires et éoliens et généraliser les renouvelables, à promouvoir des projets communs de développement des énergies renouvelables au niveau national et international et à promouvoir en commun la recherche dans le domaine de la

fabrication, de l'installation, de l'exploitation et du stockage des énergies renouvelables, a fait savoir le communiqué.

De plus, cette coopération aura comme objectif, détaille le Groupe national, d'examiner en commun les voies et moyens pour l'accès aux marchés extérieurs pour l'exportation de l'électricité d'origine renouvelable et de renforcer le partenariat en termes de formation dans les industries des énergies renouvelables. Il s'agit également pour Sonelgaz d'assurer le transfert de savoir-faire et de technologies et s'inscrire dans la politique d'intégration nationale. Pour rappel, en 2009, un groupe de grandes entreprises allemandes, unies dans «Dii Desert Energy», alors connu sous le nom de «Desertec Industry Initiative», a lancé une idée sur la mise en œuvre de projets solaires et éoliens dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA). A noter que cet événement est une opportunité d'échanger



des idées avec des décideurs, tant publics que privés, et de discuter des dernières tendances, projets et possibilités de coopération avec plus de 300 experts des secteurs des énergies renouvelables, des industries énergétiques, de la politique et de la science, a précisé la même source.

SOUK AHRAS: Entrée en service de 3 gîtes touristiques

Trois (3) gîtes touristiques ont été entrés en service dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué samedi la directrice du tourisme et de l'artisanat (DTA) par intérim Nafissa Fatmi.

Il s'agit du gîte «Oughestine» de Rachida Zeyouche, situé à proximité du site archéologique de Madaure, le gîte «Abouli» implanté dans la localité de M'daourouch ainsi qu'un autre, ouvert récemment au chef-lieu de wilaya, a précisé la même responsable.

Ce type d'hébergement est considéré comme une solution temporaire, en attendant l'achèvement des projets de réalisation d'infrastructures touristiques, a déclaré, Mme Fatmi, soulignant que ces gîtes disposent de 17 chambres destinées à accueillir 44 personnes. La création de cette formule d'hébergement, a-t-elle affirmé, est inscrite au titre de la convention-cadre signée entre les ministères du tourisme et de l'artisanat et de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, visant la dynamisation de diverses formules d'hébergement notamment dans les wilayas qui enregistrent un déficit en matière de structures hôtelières.

Des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation de 22 projets d'investissement touristique ayant reçu l'accord de principe de la tutelle dont 3 projets sont en cours de concrétisation dans les communes de Souk Ahras, de Sedrata et d'Ouled Idriss, ajoute la même source, soulignant que 19 autres opérations n'ont pas encore été entamées pour diverses raisons.

Afin de résoudre le problème des projets d'investissement touristique non lancés, une série de rencontres avec les investisseurs concernés et en présence des directeurs du contrôle technique de construction, de l'industrie et des mines et de l'Agence nationale de développement de l'investissement ont été organisées où les principaux obstacles rencontrés par ces promoteurs ont été débattus.

Aussi et dans le cadre de la relance de l'investissement touristique à l'échelle locale, trois(3) zones d'extension touristique ont été approuvées dans la région de Mesid (67 hectares) relevant de la commune d'Ouled Idriss, dans la localité de Khemissa (20 hectares) et dans celle de Betoum (Taoura), érigée sur une surface de 109 hectares, a-t-on signalé.

ORAN: Affluence de 40.000 visiteurs au Salon international de l'immobilier, de l'ameublement et du décor

Quelque 40.000 visiteurs ont été enregistrés à la 6^e édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et la 7^e édition du Salon de l'ameublement et décor, qui ont pris fin samedi au Centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed», selon les organisateurs. Organisée six jours durant à l'initiative de l'Agence de communication «Up concept design», cette manifestation a drainé 40.000 visiteurs dont des acteurs en hôtellerie qui ont pris connaissance d'offres immobilières concernant «des maisons intelligentes et structures qui allient l'économie de l'énergie, haut standing et sécurité», a souligné l'organisateur du salon Akram Sidi Yekhlif.

Lors de cette manifestation, des conventions ont été signées entre acteurs de ce domaine dont une entre la société turque et des promoteurs immobiliers pour la réalisation d'équipements (portes, fenêtres, ascenseurs et autres).

Plusieurs entreprises actives dans le domaine du décor, design et ameublement ont enregistré des demandes de privés pour décorer leurs maisons et leurs appartements selon leurs besoins et leurs moyens, a fait savoir Akram Sidi Yekhlif.

Ces deux salons dédiés au logement haut standing a vu la participation de 87 exposants d'Algérie, Turquie, Chine, Espagne, Italie et Portugal ayant présenté des projets d'une touche moderne dont des maisons écolo et modernes dotées de solutions intelligentes dont l'économie d'électricité, techniques électroniques, systèmes de communication utilisées dans les immeubles.

GUELMA: Raccordement au réseau du gaz naturel de près de 5.500 nouveaux foyers en zones rurales

Pas moins de 5.471 nouveaux foyers répartis sur divers villages, mechtas et centres des communes de la wilaya de Guelma ont été raccordés au réseau du gaz naturel, durant les dix premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris samedi auprès de la concession de distribution de l'électricité et du gaz.

L'alimentation en gaz naturel de ce nombre d'habitations, a été réalisée au titre du plan quinquennal 2010-2014 et du programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a précisé à l'APS la chargée de l'information et de la communication au sein de cette agence, Ryma Madoui en marge de la campagne nationale de sensibilisation sur les dangers du gaz.

La même responsable a ajouté dans ce même contexte que des dizaines de familles d'autres zones rurales, ont bénéficié également des bienfaits de cette énergie propre, dans le cadre des projets financés du budget de wilaya.

Les dix(10) premiers mois de l'année 2019 ont été marqués par le raccordement au réseau du gaz naturel de 4.237 foyers, au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, selon la même source, soulignant que les localités de Bordj Sebat, d'Ain Ben Beida, d'Oued Feragha, de Lekhzara, de Boumahra Ahmed et de Belkhir, figurent parmi les communes qui ont bénéficié dans le cadre de ces opérations. S'agissant du programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ce dernier a porté sur l'approvisionnement en cette énergie d'un total de 1.234 autres habitations réparées sur 13 mechtas, villages et des groupements d'habitation secondaires de différentes communes de cette



wilaya, à travers la réalisation d'un réseau de 92,5 km, ajoute, Mme Madoui, notant que ce programme a ciblé les mechtas d'Ain El Houta dans la commune de Ras El Okba, la zone rurale Esed dans la localité de Bouhemdane, de Kerkara dans la localité de Medjaz Esefa ainsi que celle d'El Mesen relevant de la commune d'Oued Cheham.

La représentante de la concession de distribution de l'électricité et du gaz a affirmé que la concrétisation de ces projets a permis de porter le taux de raccordement des villages et des mechtas au réseau du gaz naturel à 76,50 %

dont le nombre d'abonnés concernés est estimé à 97.671 personnes. Lancée depuis le 11 novembre en cours, la campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz qui touche actuellement la commune de Khezara, vise la diminution des risques causés par cette matière dangereuse, notamment durant la saison hivernale, a par ailleurs indiqué la même source signalant que 6 personnes sont décédées et 37 autres ont été secourues durant les dix (10) premiers mois de l'année en cours suite à l'émanation du monoxyde de carbone provenant d'appareils fonctionnant au gaz naturel.

BOUMERDÈS: Entrée en exploitation à Ouled Moussa d'un nouvel abattoir

Un abattoir moderne privé a été mis en exploitation à Ouled Moussa (Ouest de Boumerdes) en présence du chef de l'exécutif de la wilaya, a-t-on appris samedi du promoteur du projet Chebbou Smail.

Ce projet de grande envergure, bien d'un investisseur privé, est considéré «comme unique à l'échelle de la région en terme de capacité d'abatage estimée à 300 têtes bovines et 500 têtes ovines/jour, mais aussi sur le plan équipements», a indiqué à l'APS M. Chebbou en marge d'une visite d'inspection du wali, Yahia Yahiatene, au niveau de la structure dans le cadre d'une visite de travail dans cette commune. Le promo-

teur du projet particulièrement insisté, dans un exposé présenté au wali, sur son aptitude et sa disposition à «élargir les capacités de traitement de cet abattoir et à la création d'autres activités annexes à son niveau en conformité aux normes mondiales en vigueur», dans le cas où il pourrait «bénéficier de l'aide nécessaire pour ce faire», a-t-il assuré, ceci d'autant plus, a-t-il dit, que «je possède l'expérience nécessaire pour sa concrétisation» et atteindre cet objectif.

L'abattoir qui s'étend sur une assiette de 2000 m² a été réalisé pour une enveloppe de près de 700 millions de dinars déboursée sur ses fonds propres, a précisé son

promoteur. Il est doté d'une capacité d'abatage de 800 têtes ovines et bovines, toutes les huit heures, tout en assurant leur dépeçage, découpage industriel et conservation sous froid.

A sa mise en service, ce projet a assuré pas moins de 70 postes d'emploi, selon les explications fournies par M.

Chebbou, prévoyant de porter ce chiffre à 110 emplois «quand l'abattoir aura atteint son rythme de croisière», a-t-il dit. Le promoteur du projet a également fait part, à l'occasion, de son ambition «d'investir, dans le futur, dans l'élevage bovin», en créant près de l'abattoir une «ferme d'élevage, destinée à fournir le bétail destiné à l'abatage» et

ce, dans un objectif de «couvrir mes besoins en bétail et, partant, réduire mes dépenses et gagner du temps», a-t-il observé.

M. Chebbou a affirmé, en outre, travailler dans le respect des normes environnementales en vigueur, comme stipulé dans le plan du projet et le cahier des charges, prévoyant, en outre, la réalisation «dans un avenir proche» d'une station pour l'éradication des déchets des animaux abattus, avec la récupération de ce qui peut l'être (os, têtes) et leur traitement pour les destiner au marché national, avec une orientation future à l'exportation «une fois acquise l'expérience nécessaire», a-t-il soutenu.

OUARGLA: Plus de 80 jeunes bénéficient de terres agricoles dans la commune de Témacine

Pas moins de 88 jeunes ont bénéficié des terres au sein de périmètres agricoles dans la commune de Témacine (Ouargla), dans le cadre de la circulaire interministérielle N-108 du 23 février 2011, a-t-on appris dimanche de la subdivision agricole de la commune de Témacine.

Ils se sont vus accorder des parcelles de quatre (4) hectares chacun, au niveau des périmètres créés ces dernières années au niveau de cette commune, et totalisant une superficie de 352 ha, ont indiqué les responsables de la subdivision. Concernant les périmè-

tres consacrés aux investisseurs, deux périmètres, totalisant 3.000 ha, ont également été créés, au titre de la concession agricole, et mis à la disposition de 95 investisseurs avec des superficies allant de 21 ha à 80 ha chacun, a-t-on ajouté.

Dans le but de développer les activités agricoles dans cette région, un troisième périmètre de 6.000 ha a été également délimité au niveau de cette collectivité pour être attribué aux promoteurs et devra entrer en exploitation prochainement, selon la même source.

La commune de Témacine a réalisé,

au titre de la saison agricole écoulée, une production de plus de 105.000 quintaux de dattes, dont 68.041 QX de variété Deglet-Nour, le reste constitué des variétés Degla-Beida, Ghars et autres.

A cette récolte, s'ajoute la réalisation, durant la même saison, d'une production de 30.605 QX de cultures maraichères sur une surface globale de 463 ha.

La commune de Témacine compte une superficie agricole irriguée de 1.969 ha ainsi que 87 puits agricoles.

CHU D'ORAN: 10 bâtiments en danger d'effondrement

Pas moins de 10 bâtiments au niveau du CHU d'Oran, dont la construction remonte au XIX^e siècle, ont été classés en danger d'effondrement, a affirmé le directeur de cet établissement de santé, M. Hadji Boutouaf



«L'expertise de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) a décidé que ces 10 bâtiments sont à démolir», a affirmé M. Boutouaf, dans une déclaration à l'APS. Il s'agit des bâtiments abritant la Direction des activités paramédicales et médicales (DAPM) et la Direction des finances et du contrôle (DFC), ainsi que les services de la neurophysiologie, de la neurologie, de la rhumatologie, du pavillon 25, ainsi que certains chalets.

Pour solutionner ce problème, la direction du CHU a présenté au minist-

ère de tutelle une étude proposant la démolition des 10 bâtiments et de transférer leurs occupants vers d'autres bâtiments, notamment au nouveau service des maladies infectieuses encore en construction.

Cette nouvelle structure s'étalant sur 9.000 m², avec une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à 240 lits, ne peut en aucun cas abriter un seul service, comme prévu par le projet initial, lancé par l'ancienne direction, a tranché M. Boutouaf. «La réglementation est bien claire. La capacité maximale d'un service est de 60 lits», a-t-il

souligné, ajoutant que cette nouvelle bâtisse représente une réelle solution pour rénover les structures de l'hôpital. «L'idée c'est de transférer les locaux des services vétustes vers le nouveau service. Leur démolition permettra de récupérer des assiettes foncières pour la construction de nouvelles structures», a-t-il encore expliqué.

Le projet du nouveau service infectieux est en sa phase finale.

La concrétisation du grand projet pour la rénovation du bâti de l'hôpital est en étude au niveau du ministère.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE À ALGER: 10 morts enregistrés depuis le début de l'année selon la Protection civile

Dix (10) personnes ont péri et plus de 100 autres sauvées, d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) à Alger, depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche, le chargé de communication auprès de la Direction de wilaya de la Protection civile. S'exprimant en marge des Journées de sensibilisation sur la prévention des asphyxies au monoxyde de carbone, au centre d'excellence des métiers du BTP "Chahid Belkacem-Hassain" à El Harrach, le Lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé à l'APS que 10 personnes sont décédées asphyxiées au monoxyde de carbone, depuis le début de l'année en cours (de janvier au 23 novembre courant), contre 14 cas lors de la même période de l'année 2018, relevant toutefois un recul "notable" du nombre des victimes par rapport aux années écoulées.

Lors de la même période, les agents de la Protection civile ont sauvé 109 personnes d'une mort certaine, après inhalation du monoxyde de carbone, en raison du non-respect des mesures de prévention notamment un mauvais usage de chauffages ou de chauffe-eaux, absence de système de sécurité dans certains appareils ou une mauvaise aération à l'intérieur des ménages, selon la même source. Le même responsable a fait savoir que le dernier incident avait été enregistré le 23 novembre courant, dans une boucherie, située dans la commune d'El Harrach, lorsque deux jeunes d'une vingtaine d'années travaillant dans ce local sont décédés, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone qui s'échappait du réchaud, sachant que le local ne disposait pas de grilles d'aération.

Pour sa part, l'ingénieur en prévention et sécurité à la Direction de distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA El Harrach), Boutiba Mohamed a affirmé à l'APS, que le manque d'aération et l'ab-

sence d'amenée d'air étaient principalement à l'origine des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone dans les ménages, notamment lorsque le chauffage et le chauffe-bain ne sont pas raccordés à un conduit d'évacuation.

Dans ce cadre, il a préconisé de choisir un plombier qualifié agréé par les services de Sonelgaz pour l'installation des différents appareils fonctionnant au gaz, outre l'aération du domicile, la maintenance périodique de appareils de chauffages et de réfrigération, tout en évitant de placer des chauffe-eaux dans les salles de bain, car le CO, appelé le tueur silencieux, n'a ni odeur, ni couleur.

A son tour, le vice-président de l'association nationale des plombiers, Maizi Mohamed a souligné, dans une déclaration à l'APS, la nécessité d'acquiescer des chauffages de qualité. De son côté, le directeur du centre d'excellence des métiers du BTP (El Harrach), Thabet Lounes a loué cette campagne de sensibilisation, menée au profit de 300 apprentis sur la prévention contre ce genre d'accidents et le respect des normes de sécurité pendant l'installation des équipements.

Pour sa part, le représentant de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) d'Alger, a mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de professionnalisme lors de l'installation des équipements fonctionnant au gaz, insistant sur la vérification de l'origine du produit.

Lors de cette journée de sensibilisation qui a regroupé des apprentis du centre, des dépliants ont été distribués, contenant des conseils et des orientations sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS
MINIMALES N° : / 2019
NIF : 099001019033631

Programme : FGSC1 2019
Intitulée de l'opération : RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR

Le Wali de la Wilaya d'Adrar, représenté par Le directeur des Ressources en Eau de la Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national Ouvert avec Exigences des Capacités Minimales en vue de :

- Projet : RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR
- Lot n° 01 : Rénovation du Réseau d'AEP alimentant le Château de la Cité Sidi Med Belkebir
 - Lot n° 02 : Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de la route Reggane
 - Lot n° 03 : Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction des Forages 6 et 7
 - Lot n° 04 : Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de Secteur Est
 - Lot n° 05 : Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de Tillilane

CONDITIONS D'ELIGIBILITE POUR PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRE

- 01. Avoir un Qualification en Travaux Hydrauliques Catégorie 04 ou plus, Activité Principale ou Secondaire Cours de Validité.
- 02. Avoir déjà réalisés durant les 10 dernières années au moins des travaux similaires " Réalisation du Réseau d'A.E.P sur 1.000 ML "
- 03. Avoir au moins " 01 Pelle Hydraulique et 01 Camions de 10 Tonnes "
- 04. Avoir au moins " 01 Machine à Souder (Bout à Bout) "
- 05. N'avoir aucun Projet avec la DREW d'Adrar ou Attributaire d'un Projet et dont les moyens Matériels et Humains sont évalués et notés dans le Projet en Cours ou Attribué

Les entreprises intéressées, ayant réalisées des projets de même nature, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

La direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Adrar,
Route de l'ancien Aéroport. ADRAR
Tel : 049.36.46.23 Fax : 049.36.46.22

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en deux enveloppes :

- 1. Le Pli du DOSSIER DE CANDIDATURE est composé des documents suivants :

| N° | PIECE ou DOCUMENT | NBR |
|----|---|-----|
| 01 | Déclaration de Candidature dûment signée, cachetée et remplie. | 01 |
| 02 | Déclaration de Probité, dûment remplie, cachetée et signée. | 01 |
| 03 | Copie du Statut de l'entreprise en cas d'une Société. | 01 |
| 04 | Copie de la Délégation de Pouvoir ou de Signature en cas d'une Société | 01 |
| 05 | Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle en Hydraulique, catégorie 04 ou plus, activité Principale. | 01 |
| 06 | Copie des Attestations d'activités montrant les chiffres d'affaire, des Trois derniers exercices ou les Bilans Financiers (2015-2016-2017) visés par les services des impôts | 01 |
| 07 | Copie d'une Attestation de Solvabilité de la Banque | 01 |
| 08 | Liste des Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec Précision du Nom de l'Engin, sa Marque et son Matricule | 01 |
| 09 | Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision du Nom de la Personne, son Grade et son Numéro d'Immatriculation de la CNAS | 01 |
| 10 | Liste des Références Professionnelles (Projets Réalisés) du soumissionnaire en matière de réalisation des travaux de Même Nature réalisés durant les Dix (10) dernières années (2017-2008), avec Précision de l'Intitulé du Projet, son Montant, Date de l'ODS du Début des Travaux et Nom du Services Contractant, avec justification (les attestations de bonne exécution signée par les Services contractants) | 01 |

- 2. Le Pli de l'OFFRE TECHNIQUE est composé des documents suivants :

| N° | PIECE ou DOCUMENT | NBR |
|----|--|-----|
| 01 | Instruction aux Soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire | 01 |
| 02 | Déclaration à Souscrire dûment signée, cachetée et remplie. | 01 |
| 03 | Détail + Planning des travaux | 01 |
| 04 | Mémoire Technique Explicatif et Justificatif des Capacités Technique du Soumissionnaire | 01 |
| 05 | Les Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec justification (Carte grise + Assurances pour les moyens roulants, facture d'achat et PV de constant fait par un huissier pour les moyens non roulants) | 01 |
| 06 | Les Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier avec justification (diplômes + Attestations d'Affiliation de la CNAS) | 01 |
| 07 | Le Présent Cahier des Charges (CPS, CPC et CPT) dûment signé et cacheté | 03 |

- 3. Le Pli de l'OFFRE FINANCIERE est composé des documents suivants :

| N° | PIECE ou DOCUMENT | NBR |
|----|---|-------|
| 01 | Copie de la Lettre de Soumission dûment signée, cachetée et remplie. | 01 |
| 02 | Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli en Lettre et en Chiffre, Signé et Cacheté | p/Lot |
| 03 | Détail Quantitatif et Estimatif dûment rempli en Chiffre et en Lettre, Signé et Cacheté | p/Lot |

Les Trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES »
(À ne pas ouvrir)
Projet : RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR

Les offres seront déposées par **Porteur** à l'adresse suivante:
LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR
(Secrétariat du Directeur)
Adresse : Route de l'ancien Aéroport ADRAR

La Durée de Préparation des offres est à VINGT ET UN (21) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP
La Date de dépôt des offres est fixée au Vingt et unième (21^{ème}) Jour de la durée de Préparation des Offres avant 12h00.

La date d'ouverture des plis est fixée au Vingt et unième (21^{ème}) Jour de la durée de préparation des offres à 14h30 au siège de la direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Adrar.
En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant
Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

GLAUCOME

LES EXAMENS QUI PERMETTENT DE LE DIAGNOSTIQUER

Et si vous profitez de la Journée mondiale de la vue, ce 9 octobre, pour prendre rendez-vous chez un ophtalmo et vérifier que vous n'êtes pas atteint de glaucome ? Une personne sur deux en serait atteinte mais non diagnostiquée.

Les facteurs de risque

Le glaucome est une maladie du nerf optique qui détruit plus ou moins rapidement les cellules de la rétine. Les changements transmettent les images captées par l'œil au cerveau. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard ; quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Les principaux facteurs de risque sont :

- une myopie forte (qui multiplie le risque par 3)
- l'élevation de la pression intraoculaire (l'humeur aqueuse s'accumule derrière l'iris et augmente la pression à l'intérieur de l'œil)
- l'hypertension artérielle
- les apnées du sommeil
- les prédispositions génétiques (les mêmes que pour l'insuffisance coronaire ou l'athérome intra-crânien)
- l'utilisation de pesticides.

L'importance du dépistage

En France, environ 800 000 personnes sont traitées pour le glaucome primitif à angle ouvert également appelé glaucome chronique. Mais la Société française d'ophtalmologie estime que le même nombre de personnes en serait atteint mais non diagnostiqué : « une méta-analyse épidémiologique récente rapporte que le glaucome toucherait 2,6 % de la population. Cela veut dire qu'une personne sur deux n'est pas diagnostiquée et va, sans le savoir, vers la

cécité absolue » explique le Professeur Christophe Baudouin, chef de service aux XV-XX à Paris.

Le glaucome à angle ouvert, qui est la forme de la maladie la plus fréquente en France, évolue longtemps sans symptôme apparent : pas de douleur, pas de rougeur de l'œil, la vision centrale reste nette. Et lorsque les premiers troubles de la vision s'observent, le nerf optique est déjà en grande partie détruit. « Seuls des examens, simples et indolores, réalisés par un ophtalmologiste permettent de le dépister et le traiter » insiste le professeur Baudouin.

Le dépistage comment ça se passe ?

« La mesure de la pression intra-oculaire et l'examen de la naissance du nerf optique au fond de l'œil permettent de diagnostiquer dans un premier temps la maladie. Puis l'évaluation du champ visuel et une gonioscopie (c'est-à-dire un examen de l'angle entre l'iris et la cornée) vont permettre de préciser la nature du glaucome et son stade d'avancements » explique l'ophtalmologiste. La mesure de la pression intra-oculaire se fait au moyen d'un tonomètre. De plus en plus d'ophtalmologistes optent pour la version sans contact, par l'envoi d'un jet d'air dans l'œil, qui n'oblige plus à utiliser de collyre anesthésiant. Une autre méthode consiste à exercer sur la cornée une pression suffisante pour l'aplanir, à l'aide d'un cône en plastique. Mais cet examen nécessite l'administration d'un collyre anesthésiant. L'examen du nerf optique est réalisé grâce à un ophtalmoscope, un appareil qui émet une lumière qui éclaire l'intérieur de l'œil et rend ainsi visible le point de départ du nerf. Cela permet à l'ophtalmo de constater qu'il y a des lésions ou non. Cet



examen ne dure que quelques minutes mais il peut nécessiter de dilater les pupilles au moyen d'un collyre.

La mesure du champ visuel (également appelée périmétrie) consiste à faire fixer un point central dans une coupole tandis que de petits tests lumineux apparaissent brièvement dans les différentes parties du champ visuel. Il faut indiquer au fur et à mesure quelles sont les lumières que l'on perçoit, ce qui permet de se rendre compte s'il y a des zones manquantes.

La gonioscopie (ou examen de l'angle irido-cornéen) consiste à observer l'ouverture de l'angle entre l'iris et la cornée (la partie transparente de l'œil) au moyen

d'une loupe spéciale placée à la surface de l'œil. Cet examen se fait sous anesthésie locale par l'insufflation de gouttes dans l'œil. Cet examen est nécessaire pour distinguer le type de glaucome et pouvoir ainsi choisir le traitement adapté.

« Ces deux derniers examens ne sont pas réalisés systématiquement par l'ophtalmo mais, « à la carte » en fonction de la situation médicale du patient, essentiellement lorsque la pression oculaire est élevée ou que l'observation du fond d'œil laisse suspecter une atteinte du nerf optique. Leur interprétation ne peut être faite que par un ophtalmologiste expérimenté en ce domaine » conclut le Pr Baudouin.

POURQUOI DEVEZ-VOUS PENSER AU DÉPISTAGE ?



« Contre-indiqué en cas de glaucome » : cette mention apparaît souvent sur les notices de vos médicaments. Mais avez-vous déjà pensé que vous pourriez être atteint de la maladie sans même le savoir ? Voici pourquoi il faut penser à dépister le glaucome.

La glaucome évolue sans bruit

Le glaucome est une maladie du nerf optique liée le plus souvent à une augmentation anormale de la pression oculaire. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard ; quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Dépister le glaucome à 45 ans

Les causes précises du glaucome n'étant pas connues, on ne sait pas encore en guérir. Mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, l'ophtalmologiste sait comment l'empêcher de progresser et de s'aggraver. C'est pourquoi les médecins recommandent de se faire dépister dès 45 ans (40 ans si un membre de la famille est déjà atteint) pour ne pas risquer de devenir aveugle à cause d'un dépistage trop tardif, les morceaux du champ visuels perdus ne se récupèrent jamais. Le dépistage se fait au cabinet de

l'ophtalmologiste : celui-ci mesure la tension oculaire pour vérifier s'il n'y a pas hypertension, une élévation de la pression oculaire qui a pour conséquence d'écraser et dégrader le nerf optique. Il mesure également le champ de vision et vous fait un fond d'œil pour mieux voir l'état de votre nerf optique.

Les avantages d'un dépistage précoce

Certes, il n'est pas encore possible de régénérer un nerf optique dégradé par le glaucome, mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, elle est ralentie dans son évolution et empêche d'atteindre un stade trop handicapant. Le traitement consiste, dans 80 % des cas, à réduire la pression exercée sur le nerf optique à l'aide d'un collyre que vous instillez dans les yeux plusieurs fois par jour, à heures régulières. Si le collyre ne donne pas de résultat, l'ophtalmologiste peut avoir recours au laser ou à la chirurgie, pour « drainer » le liquide qui fait pression sur le nerf optique.

Le glaucome est, ne le chahote pas, une maladie liée à l'âge, qui évolue lentement et progressivement. Sachant que l'on perd déjà 6000 fibres visuelles par an, mettre un coup de frein au vieillissement accéléré de nos yeux grâce à une visite préventive chez l'ophtalmo peut être considéré comme une chance à saisir !

RD CONGO:

Au moins 18 morts dans le crash d'un avion

Au moins 18 personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un avion dans la République démocratique du Congo (RDC) sur un quartier périphérique de la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu (est), a-t-on annoncé dans un nouveau bilan. «Un avion de la compagnie congolaise Busy Bee s'est écrasé dimanche au-dessus des maisons dans la province du Nord-Kivu, faisant au moins dix-huit morts», ont indiqué des responsables de la compagnie, cités par les médias. Le petit porteur, qui a raté son décollage, avait 17 passagers à bord et deux membres d'équipage. Un responsable de l'aéroport de Goma, Richard Mangolopa, a indiqué qu'il n'y aurait «aucun survivant parmi la vingtaine de personnes» qui se trouvaient à bord de l'avion de type Dornier-228. «C'est un problème technique. L'avion opérait normalement il y a une semaine, selon un membre de la compagnie. L'avion, qui devait assurer la rotation vers Beni et Butembo à 350 km au nord de Goma, s'est écrasé sur l'un des quartiers les plus peuplés qui entourent l'aéroport de Goma.

MAROC:

2 secousses telluriques de magnitudes 3,6 et 3,5 dans la province de Driouch

Deux secousses telluriques, de magnitudes de 3,1 et 3,5 degrés sur l'échelle de Richter, ont été enregistrées dimanche dans la province de Driouch, a indiqué l'Institut marocain de géophysique (ING).

Les deux secousses, dont l'épicentre est situé dans la commune de Tsaft, se sont produites respectivement à 10H 32min 27sec et à 10H 34min 41sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique de l'ING dans un bulletin d'alerte sismique.

L'épicentre de la première secousse ressentie situé à une profondeur de 17 km, d'une latitude de 34.935 N et d'une longitude de 3.746 W, tandis que que le foyer de la seconde se trouvait à une profondeur de 23 km, d'une latitude de 34.974 N et d'une longitude de 3.746 W, ajoute la même source.

PAYS-BAS /SIERRALEONE: Décès d'un médecin néerlandais contaminé par la fièvre de Lassa en Sierra Leone

Un médecin hollandais qui avait contracté en Sierra Leone la fièvre de Lassa, une maladie virale apparentée à au virus Ebola, est mort et un deuxième suit un traitement, a indiqué dimanche le ministre néerlandais de la Santé Bruno Bruins.

Le médecin, dont l'identité n'a pas été révélée, avait été contaminé après avoir soigné des malades en Sierra Leone et est décédé dans un hôpital à Leiden, près de l'aéroport Schiphol d'Amsterdam, aux Pays-Bas, où il avait été rapatrié mardi. «Le patient (...) qui a été soigné dans un isolement strict, est mort la nuit dernière», a déclaré M. Bruins. «Un deuxième médecin a également la fièvre de Lassa et a été rapatrié aux Pays-Bas. Les deux médecins ont été infectés en Sierra Leone, très probablement en délivrant des soins», a-t-il ajouté. Le deuxième médecin a été admis dans une unité d'isolement d'un hôpital à Utrecht, dans le centre des Pays-Bas. Le ministère de la Santé de Sierra Leone a précisé, dans un communiqué, que le médecin décédé avait présenté des symptômes de la fièvre de Lassa après avoir pratiqué une césarienne à l'hôpital de Masanga, dans le centre du pays. Il avait aussi participé à l'évacuation d'une autre femme qui souffrait d'une plaie infectée.

Les deux patientes sont mortes peu après.

ITALIE:

Venise à nouveau sous les eaux

Plusieurs régions du nord de l'Italie étaient toujours touchées hier par la vague d'intempéries qui dure depuis environ deux semaines, Venise étant à nouveau concernée par des marées hautes (acqua alta) qui paralysent la cité lacustre.

Le Piémont subissait des pluies intenses, la situation la plus critique étant celle de la région d'Alessandria (au sud de Turin) où 200 personnes ont dû être évacuées et 600 sont isolées après le débordement de plusieurs cours d'eau.

Une femme était portée disparue, selon les médias.

La Ligurie voisine était toujours en alerte rouge avec des coulées de boues qui ont entraîné la fermeture de l'autoroute entre Gênes et Vintimille, à la frontière française.

Plus au nord, dans le Val d'Aoste, 500 personnes ont également été évacuées après la fermeture de plusieurs axes régionaux en raison d'importants risques d'avalanches.

Dix jours après une série de marées hautes inédite depuis plusieurs décennies, Venise a connu une nouvelle «acqua alta» dimanche matin avec un pic à 130 cm au-dessus du niveau moyen de la mer, loin toutefois des 187 cm historiques (plus haut niveau depuis 1966) du 11 novembre qui avaient dévasté la ville.

Des images des télévisions montraient des personnes sur la célèbre Place Saint-Marc, point le plus bas de la Cité des Doges, avec de l'eau au-dessus du genou.

L'eau avait nettement baissé à la mi-journée.

Une manifestation était prévue dans l'après-midi à l'appel du collectif «No Grandi Navi» (Non aux grands navires) pour dénoncer l'inaction des autorités face aux calamités qui menacent ce joyau classé au patrimoine



mondial de l'Unesco. «Sauvons Venise des paquebots, du MOSE, du changement climatique et de son maire» est le mot d'ordre de ce rassemblement dont les organisateurs réclament depuis des années l'interdiction pour les navires de croisière de circuler dans la lagune.

Les manifestants exigent aussi un moratoire sur le projet MOSE (Moïse en italien, mais ici acronyme de Module expérimental électromécanique), le système anti-inondation toujours en construction.

Lancé en 2003 et retardé par des malfaçons et des enquêtes pour corruption, MOSE s'appuie sur 78 digues

flottantes qui se relèvent et barrent l'accès à la lagune en cas de montée des eaux de l'Adriatique, jusqu'à trois mètres de hauteur.

De récents tests ont permis d'identifier des vibrations et de la rouille mais, selon le gouvernement, il est «prêt à 93%» et sera achevé au printemps 2021.

Les dégâts causés par la grande marée du 12 novembre sont encore difficile à évaluer avec précision mais selon les premières estimations des autorités, citées par les médias, les demandes de dommages et intérêts pourraient atteindre un milliard d'euros.

INDE:

Fermeture de 319 unités industrielles à Delhi pour violation des mesures anti-pollution

Le Comité de lutte contre la pollution de Delhi (DPCC) a annoncé, samedi, avoir fermé, depuis le 16 novembre courant, quelque 319 unités industrielles pour non-respect des mesures anti-pollution et émis des contraventions à l'encontre des véhicules polluants dans la capitale.

«Quelque 1.807 conducteurs ont été déclarés contrevenants par le ministère des Transports, alors que 558 véhicules ont été mis en fourrière pour violation des lois anti-pollution», a déclaré l'organisme de lutte contre la pollution, mandaté par la Cour suprême de Delhi.

Le Comité a fait savoir que les unités industrielles fermées utilisaient des combustibles autres que le gaz naturel, ajoutant qu'un total de 1.165 unités dans la capitale nationale ont déjà passé au gaz naturel, un combustible qui contribue à la réduction de la pollution. Le Comité

avait ordonné la suspension de toutes les activités de construction dans la Région de la Capitale nationale-Delhi (RCN) pour une période donnée, dont l'objectif de réduire les taux élevés de la pollution de l'air, mettant en garde que les contrevenants seraient passibles de lourdes pénalités.

La semaine dernière, l'Indice de la qualité de l'air (IQA) à Delhi a grimpé au palier «très dangereux», alors qu'une couche de brume couvrait la capitale indienne.

La qualité de l'air s'était détériorée en raison de la combustion continue du charbon dans les Etats du nord notamment l'Haryana, le Pendjab et l'Uttar Pradesh, ainsi que des conditions météorologiques qui étaient favorables à la propagation de la pollution notamment la pénurie des pluies et la diminution de la vitesse du vent.

MÉDITERRANÉE:

143 migrants sauvés au large de Lampedusa, de possibles disparus

Les gardes-côtes italiens ont annoncé samedi avoir secourus 143 migrants au large de l'île sicilienne de Lampedusa mais selon des témoignages de rescapés une vingtaine manqueraient à l'appel.

«Les équipages de quatre patrouilleurs ont secouru 143 personnes tombées à la mer» d'une barque de dix mètres qui s'est retournée à environ un mille nautique (1,8 km) de Lampedusa, ont indiqué les gardes-côtes dans un communiqué.

Des témoins parmi les rescapés ont affirmé après leur sauvetage qu'une vingtaine d'entre eux manquaient à l'appel. Deux hommes en particulier, un Erythréen et un Libyen, ont affirmé avoir perdu leurs épouses, selon les

médias italiens. En plus des patrouilleurs, qui poursuivaient leurs recherches samedi soir, deux avions de l'Agence européenne de garde-frontières (Frontex) et de la marine italienne survolaient la zone. Dimanche soir, «aucun corps n'avait été aperçu», selon les gardes-côtes. Les forces de l'ordre fouillaient également la côte de Lampedusa dans l'hypothèse où des migrants auraient pu la rejoindre à la nage.

Les 143 personnes récupérées ont été débarquées dans le port de Lampedusa, selon les gardes côtes.

Par ailleurs, l'Italie, l'Allemagne, la France et Malte ont conjointement demandé à la Commission européenne d'activer la procédure de

répartition pour 213 migrants se trouvant à bord du navire humanitaire Ocean Viking, a annoncé samedi le ministère italien de l'Intérieur.

«C'est la première fois que cela se produit» depuis la signature d'un préaccord de répartition automatique des migrants secourus en Méditerranée conclu en septembre à Malte par quatre pays de l'UE (France, Allemagne, Malte et Italie).

L'Ocean Viking, affrété par SOS Méditerranée avec Médecins sans Frontières, a secouru 215 personnes ces derniers jours au cours de trois opérations en Méditerranée.

Une femme enceinte et un blessé ont pu être évacués.

FRANCE - INONDATIONS: 2 disparus, deux blessés

Deux personnes ont disparu, deux autres ont été blessées, et des centaines de foyers ont été inondés sur la Côte d'Azur, dans le sud de la France, après des précipitations intenses qui ont provoqué des crues très importantes.

Les deux disparus sont un homme de 77 ans et une personne tombée à l'eau. Dans les deux départements placés en «vigilance rouge» par Météo-France, les Alpes-Maritimes et le Var, les 1.600 pompiers mobilisés ont reçu des milliers d'appels et réalisé des centaines d'interventions depuis vendredi.

Une femme de 39 ans a été grièvement blessée après avoir été emportée par une vague, ont indiqué les pompiers de Monaco.

Un homme de 78 ans a également été hospitalisé en état d'hypothermie, mais sans blessures graves, après s'être retrouvé coincé par des arbres emportés par une coulée de boue, selon les pompiers.

Les autorités, pessimistes sur la suite des événements, ont souligné samedi soir, au vu de l'intensification des pluies et de l'état déjà observé des cours d'eau «qui débordent très significativement», que «les inondations (...) vont continuer à s'aggraver».

Elles ont demandé aux populations «de rester à l'abri chez elle, de ne pas prendre leur véhicule sauf cas de force majeure» et de «faire



preuve d'une extrême prudence à proximité des cours d'eau».

De nombreux axes routiers sont coupés et le trafic ferroviaire a également été interrompu sur la Côte d'Azur jusqu'à la frontière italienne et ne devrait reprendre que dimanche, selon les chemins de fer.

Les vols de l'aéroport international de Nice, suspendus en journée, ont repris samedi soir.

A 19H00 GMT, 4.000 foyers

étaient privés d'électricité. Dans plusieurs villes, comme Hyères ou Fréjus, des centaines d'habitants ont été évacués, souvent à titre préventif, et certains se sont réfugiés dans des bâtiments municipaux mis à disposition.

Les Alpes-Maritimes et le Var, sur le littoral méditerranéen, ont également été placés en alerte «vagues-submersion», en raison d'une montée du niveau de la mer.

KENYA:

37 morts identifiés après des glissements de terrain dans le nord-ouest du pays

Des responsables kényans ont confirmé samedi la mort de 37 personnes identifiées après des glissements de terrain qui ont touché vendredi soir le comté de West Pokot, dans le nord-ouest du pays, après de fortes précipitations, ont rapporté des médias locaux.

Dans un communiqué cité par les médias, le président kényan Uhuru Kenyatta a adressé ses condoléances aux familles des victimes, assurant que chaque personne portée disparue serait prise en compte et que des mesures étaient mises en place pour éviter de nouvelles pertes de vies humaines.

Fred Matiang'i, secrétaire du cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Coordination du gouvernement national du



Kenya, a déclaré que des efforts de secours étaient en cours dans les villages frappés par des glissements de terrain massifs.

«Des efforts de sauvetage et de rétablissement sont actuellement déployés par notre équipe de recherche et de sauvetage des victimes des glissements de terrain, notant que l'évaluation de l'am-

plément avait dépêché sur place des hélicoptères militaires et policiers pour renforcer les efforts de relèvement.

Selon M. Matiang'i, les intempéries ont toutefois ralenti les opérations de recherche et de sauvetage des victimes des glissements de terrain, notant que l'évaluation de l'am-

plément des dégâts causés par la catastrophe était une priorité. Les glissements de terrain ont provoqué une crise humanitaire dans les villages touchés du comté de West Pokot. Les médias locaux ont rapporté que les glissements de terrain ont également causé des destructions massives des infrastructures, notamment des routes et des ponts, entravant les travaux de secours. De son côté, la Croix-Rouge kényane a déployé du personnel pour participer aux opérations de sauvetage, déclarant sur Twitter : «Nous continuons d'évaluer la possibilité que davantage de glissements de terrain se produisent dans d'autres villages voisins, du fait que les pluies continuent de toucher la région».

RD CONGO:

10 morts dans des inondations

Dix personnes sont mortes dans des débordements du fleuve Congo et de ses affluents ces derniers jours en plusieurs endroits de la République démocratique du Congo, a indiqué samedi une source humanitaire.

«Les autorités locales ont enregistré dix morts dans la province du Nord-Ubangi», a déclaré à la presse un porte-parole de l'ONG chrétienne Caritas-Congo.

De même source, plus de 180.000 personnes ont besoin d'assistance dans cette province du nord de la RDC frontalière de la Centrafrique, pays également touché par des pluies et des inondations depuis un mois. «Les eaux

sont en train de baisser. Ce retrait des eaux ouvre la voie à des maladies car des cimetières et des fosses septiques ont été submergées», a ajouté Guy-Marin Kamandji, chargé de communication pour Caritas-Congo, sur place samedi dans la province du Nord-Ubangi.

Des dizaines de milliers de personnes ont également été sinistrées dans la province voisine du Sud-Ubangi, également arrosée par la rivière Oubangui entre la RDC et la Centrafrique.

Par ailleurs, 25 personnes seraient mortes dans la province de l'Equateur (nord-ouest) frontalière du Congo-Brazzaville, rap-

portent des médias congolais.

«Nous déclarons que la province de l'Equateur est sinistrée», a déclaré le ministre provincial de l'Intérieur Jean Julie Mwamolanda au site d'information actualité.cd.

De l'autre côté du fleuve Congo, au moins 50.000 personnes ont été sinistrées et le gouvernement de Brazzaville a décrété jeudi «l'état de catastrophe naturelle et d'urgence humanitaire».

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville a fait état jeudi de trois morts.

Vendredi, des habitants ont fait état d'une dizaine de morts au Kasai, dans le sud-ouest de la RDC, à 185 km au nord de Tshikapa.

MIGRATION:

L'OIM rapatrie 113 Ethiopiens bloqués à Djibouti

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé samedi dans un communiqué avoir rapatrié 113 Ethiopiens qui étaient bloqués à Djibouti. L'OIM a indiqué que les migrants éthiopiens, tous des hommes, ont reçu une indemnité de transport et hébergés à leur arrivée à Addis-Abeba au centre des Nations Unies pour les migrations. Chaque année, des milliers d'Ethiopiens qui transitent par Djibouti pour rejoindre la péninsule arabique, sont victimes de la traite d'êtres humains.

Un grand nombre d'entre eux se retrouvent bloqués à Djibouti sans ressources et des fois arrêtés pour entrée illégale dans ce pays de la Corne de l'Afrique. En collaboration avec le gouvernement éthiopien et les autorités djiboutiennes, l'OIM rapatrie chaque année des centaines de migrants éthiopiens bloqués à Djibouti.

LIBYE:

383 immigrés clandestins sauvés au large des côtes ouest

La marine libyenne a annoncé samedi avoir sauvé 383 immigrés clandestins au large des côtes ouest du pays lors de cinq opérations différentes.

Mercredi, un total de 284 immigrés ont été sauvés dans le cadre de quatre opérations différentes au large des côtes ouest du pays, a annoncé la marine libyenne dans un communiqué.

Jeudi, une patrouille des garde-côtes a sauvé 99 immigrés clandestins au large de la ville de Khoms, à environ 120 km à l'est de la capitale Tripoli, a déclaré la marine libyenne.

Vendredi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a appelé l'Union européenne et l'Union africaine à un changement urgent dans leur approche de la situation des immigrés clandestins en Libye. L'OIM a estimé que plus de 8 600 immigrés clandestins ont été renvoyés dans des centres de détention surpeuplés en Libye, où l'ONU a constaté «des conditions inacceptables, des violations des droits de l'homme et des disparitions».

Des milliers d'immigrés clandestins, principalement des Africains, ont choisi de traverser la mer Méditerranée pour tenter de rejoindre l'Europe depuis la Libye, en raison de l'insécurité et du chaos qui sévissent dans le pays depuis le soulèvement de 2011.

34 migrants expulsés du Libye car atteints de maladies infectieuses

Le département du contrôle de l'immigration clandestine de la ville de Tobrouk, dans l'est de la Libye, a expulsé samedi 34 migrants clandestins égyptiens et soudanais vers leurs pays d'origine respectifs, a rapporté le site d'informations Alwasat.

Les migrants expulsés sont infectés par le VIH et l'hépatite, a précisé Alwasat. Les migrants clandestins ont été expulsés par la frontière avec l'Egypte après avoir été arrêtés dans la ville de Tobrouk il y a quelques jours.

Le Conseil municipal de Tobrouk a demandé aux autorités concernées «d'expulser immédiatement tout expatrié porteur d'une maladie infectieuse». Des milliers de migrants clandestins, principalement des Africains, ont choisi de traverser la mer Méditerranée en direction de l'Europe depuis la Libye, alors que le pays est plongé dans l'insécurité et le chaos depuis la chute de son ancien dirigeant, Mouammar Kadhafi, en 2011.

Des milliers de migrants sauvés en mer ou arrêtés par les services de sécurité libyens sont entassés dans des centres de détention malgré les appels internationaux à les fermer. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 8 600 migrants clandestins ont été envoyés dans des centres de détention en Libye, où les Nations Unies ont constaté «des conditions inacceptables, des violations des droits de l'homme et des disparitions».

GLAUCOME

LES EXAMENS QUI PERMETTENT DE LE DIAGNOSTIQUER

Et si vous profitez de la Journée mondiale de la vue, ce 9 octobre, pour prendre rendez-vous chez un ophtalmo et vérifier que vous n'êtes pas atteint de glaucome ? Une personne sur deux en serait atteinte mais non diagnostiquée.

Les facteurs de risque

Le glaucome est une maladie du nerf optique qui détruit plus ou moins rapidement les cellules de la rétine chargées transmettre les images captées par l'œil au cerveau. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard : quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Les principaux facteurs de risque sont :

- une myopie forte (qui multiplie le risque par 3)
- l'élevation de la pression intraoculaire (l'humeur aqueuse s'accumule derrière l'Iris et augmente la pression à l'intérieur de l'œil)
- l'hypertension artérielle
- les apnées du sommeil
- les prédispositions génétiques (les mêmes que pour l'insuffisance coronaire ou l'anévrisme intra-crânien)
- l'utilisation de pesticides.

L'importance du dépistage

En France, environ 800 000 personnes sont traitées pour le glaucome primitif à angle ouvert également appelé glaucome chronique. Mais la Société française d'ophtalmologie estime que le même nombre de personnes en serait atteint mais non diagnostiqué : une méta-analyse épidémiologique récente rapporte que le glaucome toucherait 2,6 % de la population. Cela veut dire qu'une personne sur deux n'est pas diagnostiquée et va, sans le savoir, vers la

cécité absolue explique le Professeur Christophe Baudouin, chef de service aux XV-XX, à Paris.

Le glaucome à angle ouvert, qui est la forme de la maladie la plus fréquente en France, évolue longtemps sans symptôme apparent : pas de douleur, pas de rougeur de l'œil, la vision centrale reste nette. Et lorsque les premiers troubles de la vision s'observent, le nerf optique est déjà en grande partie détruit. «Seuls des examens, simples et indolores, réalisés par un ophtalmologiste permettent de le dépister et le traiter» insiste le professeur Baudouin.

Le dépistage comment ça se passe ?

«La mesure de la pression intra-oculaire et l'examen de la naissance du nerf optique au fond de l'œil permettent de diagnostiquer dans un premier temps la maladie. Puis l'évaluation du champ visuel et une gonioscopie (c'est-à-dire un examen de l'angle entre l'Iris et la cornée) vont permettre de préciser la nature du glaucome et son stade d'avancement» explique l'ophtalmologiste. La mesure de la pression intra-oculaire se fait au moyen d'un tonomètre. De plus en plus d'ophtalmologistes optent pour la version sans contact, par l'envoi d'un jet d'air dans l'œil, qui n'oblige plus à utiliser de collyre anesthésiant. Une autre méthode consiste à exercer sur la cornée une pression suffisante pour l'aplanir, à l'aide d'un cône en plastique. Mais cet examen nécessite l'administration d'un collyre anesthésiant. L'examen du nerf optique est réalisé grâce à un ophtalmoscope, un appareil qui émet une lumière qui éclaire l'intérieur de l'œil et rend ainsi visible le point de départ du nerf. Cela permet à l'ophtalmo de constater qu'il y a des lésions ou non. Cet



examen ne dure que quelques minutes mais il peut nécessiter de dilater les pupilles au moyen d'un collyre.

La mesure du champ visuel (également appelée périmétrie) consiste à faire fixer un point central dans une coupole tandis que de petits tests lumineux apparaissent brièvement dans les différentes parties du champ visuel. Il faut indiquer au fur et à mesure quelles sont les lumières que l'on perçoit, ce qui permet de se rendre compte s'il y a des zones manquantes.

La gonioscopie (ou examen de l'angle irido-cornéen) consiste à observer l'ouverture de l'angle entre l'Iris et la cornée (la partie transparente de l'œil) au moyen

d'une loupe spéciale placée à la surface de l'œil. Cet examen se fait sous anesthésie locale par l'instillation de gouttes dans l'œil. Cet examen est nécessaire pour distinguer le type de glaucome et pouvoir ainsi choisir le traitement adapté.

« Ces deux derniers examens ne sont pas réalisés systématiquement par l'ophtalmo mais, «à la carte» en fonction de la situation médicale du patient, essentiellement lorsque la pression oculaire est élevée ou que l'observation du fond d'œil laisse suspecter une atteinte du nerf optique. Leur interprétation ne peut être faite que par un ophtalmologiste expérimenté en ce domaine» conclut le Pr Baudouin.

POURQUOI DEVEZ-VOUS PENSER AU DÉPISTAGE ?



«Contre-indiqué en cas de glaucome» : cette mention apparaît souvent sur les notices de vos médicaments. Mais avez-vous déjà pensé que vous pourriez être atteint de la maladie, sans même le savoir ? Voici pourquoi il faut penser à dépister le glaucome.

Le glaucome évolue sans bruit

Le glaucome est une maladie du nerf optique liée le plus souvent à une augmentation anormale de la pression oculaire. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard : quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Dépister le glaucome à 45 ans

Les causes précises du glaucome n'étant pas connues, on ne sait pas encore en guérir. Mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, l'ophtalmologiste sait comment l'empêcher de progresser et de s'aggraver. C'est pourquoi les médecins recommandent de se faire dépister dès 45 ans si un membre de la famille est déjà atteint pour ne pas risquer de devenir aveugle à cause d'un dépistage trop tardif. Les morceaux du champ visuel perdus ne se récupèrent jamais. Le dépistage se fait au cabinet de

l'ophtalmologiste : celui-ci mesure la tension oculaire pour vérifier s'il n'y a pas hypertension, une élévation de la pression oculaire qui a pour conséquence d'écraser et dégrader le nerf optique. Il mesure également le champ de vision et vous fait un fond d'œil pour mieux voir l'état de votre nerf optique.

Les avantages d'un dépistage précoce

Certes, il n'est pas encore possible de régénérer un nerf optique dégradé par le glaucome, mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, elle est ralentie dans son évolution et empêchée d'atteindre un stade trop handicapant. Le traitement consiste, dans 80 % des cas, à réduire la pression exercée sur le nerf optique à l'aide d'un collyre que vous instillez dans les yeux plusieurs fois par jour, à heures régulières. Si la collure ne donne pas de résultat, l'ophtalmologiste peut avoir recours au laser ou à la chirurgie, pour «drainer» le liquide qui fait pression sur le nerf optique. Le glaucome est, ne le cachons pas, une maladie liée à l'âge, qui évolue lentement et progressivement. Sachant que l'on perd déjà 6000 fibres visuelles par an, mettre un coup de frein au vieillissement accéléré de nos yeux grâce à une visite préventive chez l'ophtalmo peut être considéré comme une chance à saisir !

La cataracte, ça se soigne !



La cataracte est une opacification totale ou partielle du cristallin (la partie de notre œil qui permet d'accommoder, c'est-à-dire de bien voir à toutes distances) qui normalement devrait être transparent. Résultat, la vue baisse progressivement : elle devient floue, terne et peut même s'accompagner de halos ou de vision double. L'âge constitue la première cause de cette affection : à partir de 60 ans les fibres du cristallin vieillissent et les deux yeux sont touchés plus ou moins en même temps.

Mais la cataracte existe aussi chez le sujet jeune, parfois dès la naissance en fonction de facteurs héréditaires ou génétiques. Une contusion ou une inflammation de l'œil peuvent aussi provoquer une cataracte sur un œil. Les personnes possédant des antécédents familiaux ou ayant subi un traumatisme à l'œil (même ancien) s'avèrent donc à risque. Certaines maladies comme le diabète mais aussi la prise de corticoïdes constituent aussi des facteurs favorisants.

Les symptômes doivent pousser à consulter son ophtalmologiste : lui seul pourra confirmer ou infirmer le diagnostic à l'examen.

À noter : seules les cataractes totales et blanches se voient à l'œil nu. Il faut savoir que la cataracte augmente avec le temps : la baisse de la vue peut s'accroître en quelques mois, parfois en quelques années mais elle demeure irréversible. La corriger avec des verres plus forts ne suffit donc pas.

Comment ça se soigne ?

Les spécialistes conseillent en général d'opérer si le patient présente une acuité visuelle inférieure ou égale à cinq dixième sauf demande particulière (patient très âgé ou exerçant un métier de précision par exemple). Les résultats sont excellents. Si vous ne souffrez pas d'un autre problème de vue, vous retrouvez une vision parfaite et parfois même sans lunettes.

L'ophtalmologiste vous explique la situation et les risques d'une éventuelle opération : infection grave de l'œil, décollement de rétine (moins d'un cas pour 100), rupture capsulaire (l'enveloppe du cristallin se casse) dans de très rares cas. Puis il réalise un fond d'œil et une échographie afin de déterminer la puissance de l'implant en fonction de la longueur et de la courbure de votre œil mais aussi de la correction souhaitée.

10 CONSEILS POUR MIEUX VIVRE LA MALVOYANCE

Les causes de la malvoyance sont multiples mais les effets demeurent les mêmes : perte de repères et sentiment profond de déprime. Il est pourtant possible de trouver un autre équilibre et une nouvelle autonomie en suivant quelques conseils.

Sur qui puis-je compter ?

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinesthésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de trouver vos marques autrement. Faites-vous confiance et petit à petit, vous allez vous habituer et même compenser votre déficit visuel en développant de nouvelles compétences.

Comment retrouver l'autonomie ?

Rester dans le noir, s'interdire de prendre l'avion, éviter le vent, garder les yeux immobiles : autant de précautions qui ne protègent en rien de l'évolution des troubles visuels !

Exprimez vos besoins clairement

Pour devenir autonome pas « assisté », explicite pas « exigeant », exprimez très clairement vos besoins à votre entourage. Choisissez des personnes responsables pour accomplir les tâches administratives d'ordre privé, des proches pour les besoins intimes (se maquiller par exemple), sa famille ou ses amis pour aménager l'espace en votre présence.

Pourquoi ma vue baisse ?

DM/LA, rétinopathie pigmentaire, cataracte, atteinte cérébrale... Chaque situation de malvoyance est différente. Pourquoi votre vision baisse, comment évolue-t-elle, quels traitements existent ? Posez toutes vos questions à votre spécialiste et renseignez-vous à fond sur votre pathologie. La comprendre, c'est déjà l'accepter et la prendre en charge.

Entourez-vous de nombreux professionnels

Même chez les personnes atteintes de graves déficiences visuelles, la visite chez l'ophtalmologue demeure indispensable. D'ailleurs la réduction visuelle sert même chez les personnes âgées. Il faut donc compter sur l'ophtalmologue pour surveiller l'évolution du trouble et les traitements mais aussi l'opticien



pour les aides techniques (lunettes, loupes, éclairages, pupitres de lecture...). l'orthoptiste pour réorganiser ses possibilités visuelles, l'ergothérapeute pour retrouver une autonomie au quotidien, l'assistante sociale pour l'aide matérielle (allocations, cartes de priorité dans les transports...). D'autres acteurs du réseau santé peuvent vous soutenir mais tout dépend de votre secteur géographique.

Comment faire au quotidien ?

Adaptez votre logement

- Augmentez l'éclairage car vos besoins en lumière sont deux à trois fois supérieurs.

- Créez des contrastes de couleur pour vous aider à trouver des repères : repindre certains meubles ou objets pour qu'ils ressortent.

- Installez des repères visuels et tactiles (étiquettes, objets colorés, gommettes, feutres) pour vous retrouver plus facilement, notamment pour faire fonctionner les appareils ménagers en « marquant » les boutons marche/arrêt.

- Réduisez les obstacles grâce au rangement et à la sécurisation de l'espace (portes, escaliers, fils électriques, tapis...)

- Installez des appareils spécifiques avec caractères agrandis ou synthèse vocale (calculatrice, téléphone, montre...)

Prenez soin de vous

La malvoyance n'empêche pas de rester coquet et en bonne santé. Pour faciliter votre toilette sécurisez votre salle de bain, choisissez des accessoires de couleurs (serviettes, brosses, gels douche...). Pour les soins

précis, si le miroir grossissant ne suffit pas, faites appel à une esthéticienne. Pour vos médicaments, pensez à investir dans un pilulier. Enfin, concernant votre look, classez vos vêtements pas style ou par couleur grâce à des rangements spécifiques.

Comment profiter de la vie ?

À vous de trouver les astuces qui vous conviennent le mieux à table : éclairage, contraste grâce à la vaisselle, disposition des aliments dans l'assiette et aide de votre entourage pour découper vos mets. Contrairement aux idées reçues, vous pourrez apprendre à cuisiner grâce à une pièce bien organisée et sécurisée. Dans les premiers temps, n'hésitez pas à vous faire livrer (il existe des services spécifiques, à voir avec votre mairie). Pour les courses, vous pouvez prendre l'habitude de vous repérer dans votre supermarché mais le plus simple consiste à tout commander par téléphone ou Internet.

Restez actif

Vous pouvez continuer à communiquer (téléphones et ordinateurs adaptés) mais aussi à lire (lunettes de lecture, loupes éclairantes, appareils électroniques grossissants, machine à lire, lecture audio...), sortir (canne blanche, chien guide...) même si cela dépend encore trop du bon vouloir de votre commune en matière d'accessibilité mais aussi vous amuser (salles de ciné adaptées, associations, sports de plein air).

Bref, ne vous enfermez pas et continuez à profiter de la vie au maximum !

Cataracte : non à la chirurgie chez l'ophtalmo

À la demande de la Direction de la sécurité sociale, la Haute autorité de santé s'est penchée sur l'opération de chirurgie de cataracte afin de voir s'il était possible de réaliser cette chirurgie en cabinet de ville, ce que souhaitent certains ophtalmologistes.

La cataracte touche plus de 20 % de la population à partir de 65 ans et plus de 60 % à partir de 85 ans. Le traitement consiste à extraire le cristallin opaque et à le remplacer par un implant intraoculaire artificiel. Cette opération se pratique sous anesthésie générale, anesthésie locorégionale ou anesthésie locale.

Lors de ses discussions, le groupe de travail a considéré que la réalisation de la

chirurgie de la cataracte nécessitait un environnement technique propre aux blocs opératoires ainsi que la présence d'un anesthésiste réanimateur, d'autant que la population concernée, âgée de plus de 65 ans, est plus fragile.

Néanmoins, la HAS précise que l'opération de la cataracte pourrait éventuellement être réalisée au sein d'une structure de type « centre de chirurgie ambulatoire autonome » à terme, avec présence d'un anesthésiste sur le site. Ces centres « autonomes » seront toutefois soumis à certaines règles, notamment en matière d'hygiène, de gestion des équipements et des dispositifs médicaux, et de procédures de bio-nettoyage.



SAHARA OCCIDENTAL - MAROC: La 44^e Eucoco salue le soutien «indéfectible» du peuple algérien et de ses institutions à la cause légitime du peuple sahraoui

La 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a exprimé toute son estime pour le soutien «indéfectible» du peuple algérien et de ses institutions au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La 44^e EUCOCO «tient à exprimer toute son estime pour le soutien indéfectible du peuple algérien et de ses institutions solidaires avec le peuple sahraoui», a noté la Conférence dans sa déclaration finale lors de la clôture de ses travaux samedi dans la soirée à VITORIA-GASTEIZ.

Elle remercie également «la délégation algérienne pour sa présence active au sein du mouvement de solidarité».

Pour rappel, des délégations algériennes représentant notamment l'Assemblée populaire nationale (APN), le Conseil de la nation (Sénat) et le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS), ont pris part aux travaux de cette 44^e édition de l'Eucoco.

La Conférence, souligne la Déclaration, «salue et soutient les efforts engagés par l'Union Africaine pour contribuer à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et de conduire à son terme le processus de décolonisation du continent africain».

«Cette année 2020 sera l'occasion d'une grande rencontre internationale de juristes de haut niveau afin de conforter la légitimité de la lutte du peuple sahraoui pour le respect de ses droits fondamentaux», a-t-on soutenu.

Dans sa Déclaration finale, la 44^e Eucoco a adressé «ses vœux de vif succès dans les préparatifs et la réalisation du Congrès du Front Polisario en décembre 2019 et assure le Front Polisario de toute l'attention qu'il apportera aux conclusions des travaux et au programme politique qui en résulteront».

Les participants aux travaux de la Conférence tenue vendredi et samedi, se sont également félicités des avancées remarquables réalisées par la cause sahraouie au niveau des plus hautes instances juridiques de l'Union européenne et de l'Union africaine.

BURKINA-FASO : Le ministre de la défense évoque le besoin de renforcer l'armée

Le ministre burkinabé de la Défense, le général Ibrahim Dahirou Dembélé, a exprimé jeudi, le besoin de renforcer l'armée, face à la traque terroriste.

«Nous avons besoin d'au moins 10.000 nouveaux éléments pour renforcer l'armée», a dit le général Dembélé, cité par l'agence Afrique Presse, AP.

Le ministre a évoqué l'urgence du renforcement de l'effectif des FAMAs «pour mieux faire face à la traque terroriste. Et permettre aux militaires régulièrement déployés sur le terrain de «souffler un peu», et «de récupérer».

Jeudi, trois soldats burkinabés ont été tués au cours de deux attaques quasi-simultanées dans les localités de Kelbo et Namissiguina (nord du Burkina Faso). Une opération de ratissage, menée par les soldats appartenant aux «forces de sécurisation du Nord» était en cours, avaient précisé des sources sécuritaires.

Le Burkina Faso est régulièrement le

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU: Un scrutin décisif dans l'espoir de mettre fin à la crise

L'élection présidentielle en Guinée-Bissau a démarré dimanche pour choisir le successeur du président sortant José Mario Vaz, candidat à sa propre succession, parmi douze autres en lice, dans l'espoir que cette épreuve électorale cruciale «mette fin à la crise» prévalant dans le pays depuis 2015.

Parmi les candidats figurent quatre anciens hauts responsables de l'ancien parti unique comme Carlos Gomes Junior, ancien Premier ministre entre 2009 et 2012, favori de ce rendez-vous électoral selon des sondages, et Umaro Sissoco Embaló porté par le Mouvement pour une Alternative démocratique (Madem G-15), fondé par un groupe de dissidents du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Selon la Commission nationale des élections (CNE), 761.676 électeurs inscrits sur les listes électorales sont invités à se rendre dans les 3.139 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire du pays et à l'étranger.

Afin d'assurer le bon déroulement du processus électoral, 6.500 agents, notamment la police, l'armée, la force d'alerte de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les agents du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (UNIOGBIS) ont été mobilisés.

Le coup d'envoi de cette échéance électorale a été donné jeudi par les membres des forces armées et de sécurité en votant dans le calme, trois jours avant le reste des électeurs de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Leur vote devait être comptabilisé dès jeudi, mais les résultats seront publiés après



le scrutin général de dimanche.

Outre la Cédéao, des observateurs de la Communauté des pays de Langue portugaise (CPLP), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et des Etats-Unis vont superviser le scrutin.

Le président de la CNE, José Pedro Sambu, a assuré vendredi que les conditions étaient réunies pour que l'élection présidentielle se déroule «en toute tranquillité».

Les résultats officiels provisoires sont prévus le 27 novembre. Un second tour est hautement probable. La date du 29 décembre a été retenue.

L'espoir d'une présidentielle qui «mette fin à la crise»

Ce scrutin est porteur d'espoir pour ce pays d'environ 1,8 million d'habitants, théâtre ces dernières années de crises politiques et institutionnelles

récurrentes. Le pays ouest-africain a connu une guerre civile, fin des années 90 soldée par plus de 6.000 morts.

Une autre crise a été provoquée en août 2015 quand le président sortant José Mario Vaz avait limogé son Premier ministre Domingos Simões Pereira.

Fin octobre, une nouvelle crise a éclaté en Guinée-Bissau après la décision du président Vaz de limoger le gouvernement d'Aristides Gomes, issu des élections législatives du 10 mars dernier, et de nommer un autre exécutif dirigé par Faustino Imbali.

Une grande partie de la communauté internationale s'est opposée à ces décisions, et la Cédéao a exigé la démission de M. Imbali, sous peine d'imposer de «dourdes sanctions» aux responsables de l'instabilité politique.

Le Conseil de sécurité des

Nations Unies a également menacé de nouvelles sanctions «contre tous ceux qui minent la stabilité» de la Guinée-Bissau. M. Imbali a finalement démissionné, peu de temps avant la tenue d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cédéao, le 8 novembre à Niamey, qui a décidé de renforcer la présence de la force d'interposition dans le pays et d'avertir le président sortant, «que toute tentative d'utiliser l'armée pour imposer un acte illégal serait considérée comme un coup d'Etat».

Le président de la Guinée-Bissau est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second est organisé entre les deux candidats arrivés en tête, et celui recueillant le plus de suffrage est déclaré élu.

La représentante des Nations Unies (ONU) en Guinée-Bissau, Rosine Soricoulibaly, a exprimé vendredi, l'espoir que cette élection présidentielle «mette fin à la crise» prévalant dans le pays. «Notre espoir est que l'élection du 24 novembre puisse mettre fin à ce cycle d'instabilité politique et institutionnelle», et que «tout se déroule» normalement, avant et après les élections, a-t-elle dit.

TUNISIE: Karoui: «la participation de «Qalb Tounes» décidée après l'examen du programme du futur gouvernement»

La participation de «Qalb Tounes» au nouveau gouvernement au cas où il serait invité à y faire partie, «sera décidée après l'examen du programme d'action

du futur gouvernement et des membres qui le composeront», a fait savoir samedi, le président de la formation politique, Nabil Karoui.

A l'issue de sa rencontre avec le chef du gouvernement désigné, M. Karaoui, cité par l'agence TAP, a ajouté que la rencontre qu'il a eue avec M. Habib Jamli s'inscrivait dans le cadre de «la poursuite» des concertations et l'échange de points de vue sur le futur gouvernement.

Concernant la participation (ou non) au gouvernement, Nabil Karoui, dont le parti est arrivé deuxième aux dernières législatives d'octobre, a estimé qu'il est encore tôt pour se prononcer sur cette question qui, a-t-il dit, «n'a pas été abordée lors de cet entretien».

«Nous sommes ouverts à toutes les propositions servant l'intérêt de la Tunisie», a-t-il poursuivi, insistant sur «la nécessité d'opter pour des compétences nationales et d'éviter les quotas partisans».

Nabil Karoui n'a pas déterminé la position de «Qalb Tounes» par rapport à sa participation au gouvernement ou son positionnement au sein de l'opposition.

«Ce sont les structures du parti qui décideront», a-t-il dit.

Cette rencontre selon M. Karoui, a porté sur l'approfondissement des prises de position du parti à propos de

plusieurs questions, dont celle relative à la neutralité des ministères de souveraineté, et à l'allègement des restrictions sur la liberté de la presse et des médias.

L'accent a, aussi, été mis sur l'impératif de mettre un terme à «l'appauvrissement des classes moyennes et celles à faible revenu», a-t-il ajouté.

Interrogé sur les déclarations de Rached Ghannouchi affirmant qu'Ennahdha ne participera pas à un gouvernement auquel prendra part «Qalb Tounes», Nabil Karoui a dit «respecter Ghannouchi en sa qualité de président du parlement et d'homme patriote».

«J'attendais de sa part qu'il soit le président de tous les Tunisiens vu qu'il est le président du parlement, et de charger quelqu'un d'autre pour représenter Ennahdha aux concertations sur le futur gouvernement et non lui-même».

Les concertations entre un groupe d'experts, chargé d'élaborer le programme d'action du prochain gouvernement tunisien par M. Jamli et les représentants des partis Qalb Tounes, Attayar et la coalition Al karama, ont démarré vendredi.

«Qalb Tounes» a appelé vendredi à accélérer la formation du nouveau gouvernement «sans attendre les délais constitutionnels».

COLOMBIE:

Face aux nouvelles manifestations le président veut lancer un dialogue national

Le président colombien Ivan Duque a déclaré qu'il lancerait dimanche le dialogue national, annoncé la veille pour la semaine prochaine face au mouvement de protestation contre son gouvernement qui dure depuis jeudi.

«Nous débuterons une conversation nationale avec les maires et les gouverneurs élus de tout le pays», a tweeté le chef de l'Etat de droite, en ajoutant qu'il poursuivrait ce dialogue la semaine prochaine avec «différents secteurs sociaux».

Après une nuit de couvre-feu, imposé dans tout Bogota pour la première fois depuis 1977, les protestations avaient repris dans l'après-midi, alors que des équipes municipales nettoyaient les traces de saccages et pillages dans des quartiers populaires du sud. M. Duque, 43 ans, contesté pour ses politiques économiques, sociales et sécuritaires, a précisé qu'il se réunirait lundi avec la Commission nationale de concertation du travail, qui regroupe les ministres des Finances, du Travail et du Commerce avec des représentants des patrons et des salariés.

«Au cours de la semaine, nous poursuivons les dialogues avec les différents secteurs sociaux», a ajouté le chef de l'Etat, au pouvoir depuis août 2018, mais sans majorité au parlement et dans le parti, le Centre démocratique, a subi de sérieux revers aux élections locales.

Les syndicats avaient convoqué une grève nationale et des manifestations pour le 21 novembre, appel auquel s'étaient joints étudiants, indigènes, organisations d'opposition, de défense de l'environnement et artistes. Des centaines de milliers de personnes avaient participé au mouvement par des marches, majoritairement pacifiques, à travers tout le pays.

Puis d'autres manifestations avaient eu lieu vendredi, marquées par des «cacerolazos» (concerts de



casseroleros), forme de protestation jusque là inhabituelle en Colombie. Samedi, des rassemblements se sont à nouveau formés dans divers quartiers de Bogota, ainsi qu'à Cali et Medellín, troisième et deuxième villes du pays. Ils se sont amplifiés au fil de la journée dans la capitale, en réaction à la répression des forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser les premiers manifestants.

Un jeune de 17 ans a été grièvement blessé à la tête par un projectile de la police anti-émeute, selon des images vidéo diffusées sur les réseaux sociaux et qui ont suscité l'indignation.

Il a été hospitalisé en soins intensifs. «Nous exprimons notre préoccupation pour l'usage démesuré de la force de la part de l'Esmad (Escadron mobile anti-émeute) lors d'une manifestation à Bogota», avait un peu plus

tôt tweeté le Défenseur du peuple, entité publique de protection des droits.

Depuis jeudi, les affrontements avec les forces de l'ordre ont fait trois morts et près de 300 blessés dans toute le pays.

Quelque 13.000 policiers et militaires ont été déployés dans la capitale.

Appuyés par des hélicoptères, ils quadrillaient cette ville de sept millions d'habitants, où les violences se sont soldées par environ 300 arrestations. Outre une politique de sécurité focalisée sur le narcotrafic, et une recrudescence de la violence dans certaines régions depuis l'accord de paix de 2016 avec l'ex-guérilla des Farc, le mouvement dénonce des velléités de flexibiliser le marché du travail, d'affaiblir le fonds public des retraites en faveur d'entités privées, et de reculer l'âge de la retraite.

HEURTS EN IRAK:

4 manifestants tués et plus de 50 blessés

Quatre manifestants ont été tués et plus de 50 autres blessés dimanche dans le sud de l'Irak, lors de heurts avec les forces de l'ordre irakiennes, selon un nouveau bilan.

A Nassiriya --deux manifestants ont été tués dans des affrontements avec les forces de l'ordre, d'après des sources médicales.

En outre, Nassiriya, foyer historique de révolte, était coupée en deux: les manifestants brûlaient des pneus sur les cinq ponts enjambant l'Euphrate qui la traverse.

Ils bloquaient également les accès à la branche locale

de la compagnie publique du pétrole et un champ pétrolier proche de la ville.

Dans la province pétrolière de Bassora, deux autres manifestants ont été tués dans la matinée, selon la Commission gouvernementale des droits humains--les principaux axes routiers étaient également coupés, malgré des tentatives de dispersion à balles réelles, selon des correspondants de presse sur place. Un précédent bilan de ces heurts a fait état de deux morts et plus de 40 blessés.

Depuis le 1er octobre, les Irakiens sont dans la rue

pour le premier mouvement de contestation spontanée depuis 2003.

Leur principal point de ralliement est la place Tahrir de Baghdad, occupée jour et nuit, et voisine de ponts et de rues commerçantes devenus champ de bataille au cœur de la deuxième capitale la plus peuplée du monde arabe.

Là, dix manifestants ont été tués ces trois derniers jours. Les Irakiens en colère réclament des emplois pour les jeunes --dont un sur quatre est au chômage-- et une amélioration des conditions de vie des 20% de la population

qui vivent sous le seuil de pauvreté. Dans une tentative d'apaiser la tension, le pouvoir a proposé des réformes: une nouvelle loi électorale qui peine à voir le jour au Parlement et un remaniement ministériel annoncé depuis des semaines.

Le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi a indiqué que la priorité était désormais le vote du budget 2020.

Reposant quasi-totalement sur l'argent du pétrole, ce budget est depuis des années le principal garant de la paix sociale dans le pays.

CHILI - MANIFESTATIONS :

Pillage d'une banque et attaques de commissariats

Les violences ont continué samedi au Chili, en pleine crise sociale depuis plus d'un mois, avec le pillage d'une banque près de Santiago, le saccage de commerces et l'attaque de commissariats, et des dizaines de blessés et arrestations, a annoncé la police.

Une manifestation vendredi à Maipú, dans la banlieue de la capitale, a dégénéré en violences toute la nuit.

Un groupe en a profité pour prendre d'assaut une banque et en repartir avec 150 millions de pesos (environ 190.000 dollars), 16.000 dollars, 3.800 euros et deux armes, a précisé le lieu-

tenant Cristobal Lillo à des médias locaux. A la suite d'une nouvelle manifestation massive sur la plaza Italia à Santiago, epicentre du mouvement social, des commerces, supermarchés et bureaux ont été mis à sac dans le centre-ville. Deux centres commerciaux et un centre culturel ont été incendiés par des personnes portant des capuches, selon le bilan transmis par la police. Des manifestants ont également attaqué sept commissariats à travers le pays, dans la capitale et dans les villes de La Calera (centre), Bulnes et Los Angeles (sud). Cette vio-

lente journée de samedi s'est soldée par 127 blessés, parmi les civils et les membres des forces de l'ordre, et près de 300 arrestations au niveau national, selon la police.

Le gouvernement avait pourtant lancé vendredi un appel au calme après une recrudescence de violences. La protestation, déclenchée le 18 octobre par une augmentation du prix du ticket de métro à Santiago, s'est vite étendue à des revendications plus larges, débouchant sur la plus grave crise sociale que le Chili ait connue en trois décennies.

GOLFE:

Un poste de surveillance maritime européen sera basé à Abou Dhabi

Le poste de commandement européen pour la surveillance maritime dans le Golfe sera installé au sein de la base navale française d'Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, a annoncé dimanche la ministre française des Armées. «Nous avons officialisé ce matin (dimanche) l'accueil sur le territoire (émirati) du poste de commandement de l'initiative de surveillance maritime prise avec les Européens, en cours de constitution», a dit la ministre Florence Parly, lors d'une cérémonie pour les dix ans de la base navale française d'Abou Dhabi. Mme Parly a précisé que ce poste de surveillance comprendrait «une dizaine, une quinzaine d'effectifs» afin de «contribuer, nous aussi, à rendre la navigation maritime dans le Golfe la plus sûre possible». La date à laquelle ce poste sera opérationnel n'est pas encore connue --certains pays doivent encore attendre l'aval de leurs parlements, a ajouté la ministre française.

La France et plusieurs pays européens ont refusé de participer à la mission des Etats-Unis pour protéger les navires dans le Golfe, en particulier dans le détroit stratégique d'Ormuz, essentiel à l'approvisionnement mondial en pétrole. L'initiative européenne «n'est pas du tout séparée, comme j'ai pu l'entendre dire, des Etats-Unis. Nous allons nous coordonner avec les Américains», a toutefois souligné la ministre. Samedi à Bahreïn, Florence Parly avait fait part de son inquiétude au sujet du «désengagement progressif et délibéré des Etats-Unis» au Moyen-Orient. Elle a également déploré l'absence de réaction aux récentes attaques dans le Golfe, notamment celles contre des installations pétrolières majeures en Arabie saoudite en septembre.

Ryadh avait alors sollicité le soutien de plusieurs de ses partenaires internationaux pour perfectionner son système de défense.

«Nous allons déployer un radar français qui permettra d'améliorer cette protection», a déclaré Florence Parly, précisant que les Emirats arabes unis n'avaient pas exprimé de «demande équivalente».

La ministre a rencontré samedi soir le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammed ben Zayed, dirigeant de facto du pays, selon l'agence officielle WAM.

La France et les Emirats sont liés par des accords de défense et Paris dispose dans le pays de plusieurs implantations (bases navale et aérienne, unités terrestres) avec plus de 700 militaires au total.

TROUBLES EN IRAN:

Téhéran promet de punir les «mercenaires»

L'Iran punira sévèrement les «mercenaires» arrêtés en lien avec la vague de contestation et de violences ayant secoué le pays après une forte hausse de l'essence, averti dimanche un chef des Gardiens de la Révolution. La République islamique dit avoir ramené le calme après plusieurs jours de troubles ayant éclaté le 15 novembre, quelques heures après cette annonce surprise de la hausse du prix à la pompe. Citant des responsables de la police, l'agence Fars, a affirmé dimanche que «180 meneurs des récentes émeutes ont été identifiés et arrêtés».

«Notre réponse sera certainement proportionnelle à leur brutalité», a déclaré le contre-amiral Ali Fadavi, commandant en chef adjoint des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique. «Nous avons arrêté tous les larbins et les mercenaires et ils ont avoué clairement qu'ils avaient agi au service de l'Amérique, des Monafeghin et d'autres», a ajouté l'officier général.

«Monafeghin» («Hypocrites» en persan) est le terme par lequel les responsables de la République islamique qualifient habituellement les Moudjahidine du peuple iranien (MEK), groupe d'opposition en exil responsable de nombreux attentats en Iran au cours de la décennie 1980 et qualifié de secte «terroriste» par Téhéran. Revenant sur les troubles, aux cours desquels des stations-service, des commissariats, des mosquées et des bâtiments publics ont été incendiés ou attaqués, le général Salar Abnoosh, haut responsable du Bassidj, les avait qualifiés jeudi de «véritable guerre mondiale contre le système» politique de la République islamique. Les autorités iraniennes ont fait état de cinq décès dans les troubles.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 66/2019
NIF : 41102400009010

Projet : réalisation 06 stades en gazon synthétique et aménagement extérieur, mur de clôture à travers différentes communes de la wilaya, commune d'ouled slama.

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida sur présentation certifiée de qualification catégorie II et plus dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité, le résultat des chiffres d'affaires des 03 dernières années égale ou supérieur à 15 millions de dinars et attestation de bonne exécution concernant la réalisation au moins un projet de même nature délivrée par les maîtres d'ouvrage publics conformément à l'article 04 du présent cahier des charges

NB : le retrait ne se fait que par une personne habilitée à représenter le soumissionnaire.

1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification de catégorie II et plus dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

2- L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 66/2019 PROJET : REALISATION 06 STADES EN GAZON SYNTHETIQUE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR, MUR DE CLOTURE A TRAVERS DIFFERENTES COMMUNES DE LA WILAYA, COMMUNE D'OULED SLAMA

La durée de préparation des offres est fixée à 15^{ème} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00, après la direction des équipements publics de la wilaya de Blida. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 1916025317 du 25/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F : 099811019023819

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 30 / 2019

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimal pour la réalisation d'une cantine demi pension pour le cycle secondaire lycée hafaoui el hadj ali commune ain salah .

Les entreprises ou leur représentant délégués qualifiées en bâtiment (principal) catégorie deux (II) ou plus intéressées par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés) contre un reçu de paiement 1000.00 DA non remboursable libellé au nom du trésorier (compte N°201.007) .

Les offres doivent être présentées comme suit :

1- Le dossier de Candidature (Enveloppe A)

- Une déclaration de probité paraphées et signées
- Une déclaration de candidature paraphées et signées
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
- Capacités techniques :
- moyens humains justifié part (mis à jour) (CNAS) et/ou l'affiliation du personnel déclaré à la CNAS
- moyens matériels justifiés par (Cartes grise ou récépissé de circulation en cours de validité) + assurance, pour matériel roulant, et chaque pièce réglementaire pour le matériel non roulant.
- références professionnelles

2- L'offre technique (Enveloppe B)

- Une déclaration à souscrire paraphées et signées
- Un mémoire technique justificatif.
- Le planning général de réalisations
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière (Enveloppe C)

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset site cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés) et doivent être présentées sous enveloppe fermée et anonyme contenant (03) autres enveloppes A , B et C pour l'enveloppe « A » pour Le dossier de candidature l'enveloppe « B » pour L'Offre technique l'enveloppe « C » pour L'Offre financière respectivement ; portant les informations indiqués dans le cahier des charges , et l'enveloppe extérieure ne comportant aucune mention autre que l'expression :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITÉS MINIMALES N° 30 / 2019
Réalisation d'une cantine demi pension pour le cycle secondaire lycée hafaoui el hadj ali commune ain salah .

Le délai de préparation des offres est de 15 jours, à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13h30 . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des Offres à partir de La date de dépôt des offres , L'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 14h00 .

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis

DK NEWS

Anep : 1916025306 du 25/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I. DE MEDEA

N° 5.062/DG/2019

N° d'Identification Fiscale : 000826034303350

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°32/2019

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA , lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des logements publics locaux conformément au détail ci-dessous précisant l'infructuosité des procédures précédentes , le projet et les conditions d'éligibilité des soumissionnaires pour participer à l'avis d'appel d'offres:

| Projet et Programme | Condition l'éligibilité | | Infructuosité des procédures précédentes |
|--|--|---|---|
| | Classification Professionnelle | Référence Professionnelle exigée | |
| Reste à réaliser des 20 logements publics localifs y/c VRD à SEGHOUANE (Programme 2000 logements RPH année 2010). | Catégorie II et plus activité Bâtiment principal ou secondaire | Ayant déjà réalisé 20 logements ou plus, ou déjà réalisé des travaux du projet d'un montant de 40.000.000.00 DA justifié par des attestations de bonne exécution signées par des organismes publics. | L'avis d'appel d'offres pour la deuxième fois après l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres N°08/2019 |
| Reste à réaliser des 24/66/208 logements publics localifs sans VRD à GUERGUARA - MEDEA (Programme 3500 logements 2010-2014 - Année 2010). | Catégorie II et plus activité Bâtiment principal ou secondaire | Ayant déjà réalisé 20 logements ou plus, ou déjà réalisé un projet similaire d'équipement publics d'un montant de 50.000.000.00 DA justifié par des attestations de bonne exécution signées par des organismes publics durant les cinq (05) dernières années. | L'avis d'appel d'offres pour la cinquième fois après l'infructuosité des avis d'appels d'offres N°16/2018, N°25/2018 et N°15/2019 et l'avis de consultation N°10/2019 |
| Réalisation 30 logements publics localifs y/c VRD à EL AISSAOUIA Lot n°01 : réalisation 15/30 logements (Bloc A et B) Lot n°02 : réalisation 15/30 logements (Bloc A' et B') (Programme 3500 logements 2010-2014 - Année 2010). | Catégorie II et plus activité Bâtiment principal ou secondaire | Ayant déjà réalisé 10 logements ou plus, ou déjà réalisé un projet similaire d'équipement publics justifié par des attestations de bonne exécution signées par des organismes publics durant les cinq (05) dernières années. | L'avis d'appel d'offres pour la quatrième fois après l'infructuosité des avis d'appels d'offres N°18/2018, N°25/2018 et N°15/2019 |

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa. Adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb -MEDEA (Bureau N°01 RDC) de contre paiement des frais d'un montant de 1500.00 DA non remboursable.

Les offres doivent comporter (03) trois enveloppes distinctes conformément à l'article 14 du cahier des charges qui contient :

- 1- Dossier de Candidature : y compris le certificat de qualification et classification en cours de validité et toutes les pièces conformément à l'article 14 du cahier des charges.
- 2- Offre Technique dans une enveloppe.
- 3- Offre financière dans une enveloppe.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MEDEA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°32/2019
Portant :

La durée de préparation des offres est fixée au 15^{ème} jour, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, c'est la durée entre la 1^{ère} parution dans les quotidiens nationaux et la date de dépôt des offres.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à 13h00.

La durée de validité des offres est fixée de (03 mois), plus la durée de préparation des offres quinze (15) Jours, à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux, soit Cent Cinq (105) Jours.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 h00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

DK NEWS

Anep : 1916025449 du 25/11/2019

TIZI-OUZOU : Ouverture haute en couleur de la 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques

La 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques a été marquée par une ouverture, samedi à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, haute en couleur avec une performance artistique qui a charmé les visiteurs.

Cette performance reproduite sur une toile par le groupe «Ayrad» (Omar Salhi, Djamel Talbi) et un groupe d'artistes impressionnistes et intitulée «Tudert» a allié musique et peinture pour mettre en exergue la chanson «Denia» du défunt Kamel Messaoudi, interprétée en Tamazight. Cette édition a été aussi caractérisée par la participation d'une centaine d'artistes de la wilaya qui ont animé une riche exposition avec leurs œuvres aussi différentes les unes des autres tant en couleurs qu'en style. Une fresque dédiée aux 10 ans d'existence du Salon a été, par ailleurs, réalisée par les étudiants de l'École régionale des beaux arts d'Azazga.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice de la culture, Nabila

Goumeziene, a annoncé une sélection des meilleurs œuvres exposées aux cimaises du Salon, ces dernières vont composer l'exposition inaugurale de la galerie d'art de Tizi-Ouzou qui sera prochainement ouverte au niveau du théâtre de verdure réalisé à l'intérieur du site de la maison de la culture. Mme Goumeziene a rappelé que pour assurer une formation en arts plastiques, des ateliers pour enfants sont ouverts au niveau de la maison de la culture de Tizi-Ouzou et de la bibliothèque principale et des bibliothèques communales, en plus de l'École régionale des beaux arts d'Azazga qui offre une formation dans le but d'ouvrir des débouchés professionnelles aux jeunes artistes.



Le salon Djurdjura «demeure un espace de rencontres et d'échanges entre artistes» et «revêt une importance particulière dans la mesure où il recherche à maintenir une dynamique permanente de création dans le domaine des arts plastiques dans notre wilaya».

Une exposition d'œuvres d'arts des artistes professionnels et autodidactes de la wilaya, des ateliers d'art plastiques, une table ronde autour du marché de l'art en Algérie sont au menu de cette manifestation artistique qui se poursuivra jusqu'au 26 du mois de novembre.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE: Formation au profit des cadres de la direction régionale Est des Douanes

Un cycle de formation dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine au profit des cadres douaniers, activant dans différentes wilayas de l'Est du pays, a été ouvert dimanche à Constantine en collaboration avec le Musée national Cirta, a indiqué le sous-directeur de l'administration des moyens auprès de la direction régionale des Douanes, Abdelhamid Maoudj.

Une trentaine de cadres douaniers des wilayas de Biskra, Batna, Skikda et Constantine poursuivent de dimanche à jeudi une session de formation sur les

mécanismes et les méthodes à mettre en œuvre pour renforcer davantage les actions menées par les Douanes algériennes pour sauvegarder le patrimoine national, a souligné le responsable à l'APS.

L'initiative, qui se veut également une occasion pour sensibiliser davantage les douaniers sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine national et la mémoire collective, s'inscrit dans le cadre du programme de formation mis en place par la direction générale des Douanes en vue de perfectionner et

consolider l'intervention des Douaniers du point de vue administratif et opérationnel, a ajouté M. Maoudj. Mettant en avant les dispositions de l'article 3 du code des Douanes dans son volet relatif à la protection du patrimoine artistique et culturel, le responsable a affirmé que la direction des Douanes œuvre à travers ce genre de formation, organisée avec des spécialistes en la matière, à renforcer l'action de terrain en dotant les douaniers des connaissances et repères nécessaires permettant une meilleure intervention sur le terrain.

UNESCO-HCDH L'UNESCO et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme renforcent leur coopération

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme ont procédé vendredi, à la signature d'un nouveau protocole d'accord visant à promouvoir une action commune en faveur des droits fondamentaux de la personne. Ce nouvel accord a été signé par la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), Michelle Bachelet, alors que se tient à Paris la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'Unesco. «Alors que la dignité humaine, l'égalité et la justice sont menacées, l'UNESCO et le HCDH réaffirment leur volonté

d'œuvrer de concert pour une meilleure mise en œuvre des droits de l'Homme en réponse aux nouveaux défis mondiaux», a déclaré à cette occasion Mme Azoulay, citée par un communiqué de l'Unesco. L'accord se concentre sur les tendances émergentes et les nouveaux domaines des droits de la personne aujourd'hui, en particulier les réponses s'appuyant sur les droits de l'Homme apportées aux nouveaux développements scientifiques et technologiques, notamment l'intelligence artificielle. Ce partenariat intervient à un moment où les États membres de l'UNESCO devraient lancer l'élaboration d'un instrument normatif sur l'éthique de l'intelligence artificielle à

l'issue de la Conférence générale de l'Organisation le 27 novembre. Dans la perspective de l'élaboration envisagée de ces normes, Mme Bachelet entrevoit les possibilités offertes par le partenariat avec l'Unesco. «Ces initiatives guideront la technologie pour tout le bien qu'elle peut produire, tout en veillant à contrecarrer les abus en termes de discours de haine, de harcèlement des journalistes, des défenseurs des droits humains ou des critiques quels qu'ils soient», a-t-elle déclaré.

L'UNESCO et le HCDH renforceront également leur action contre la propagande raciste et les discours de haine en ligne et hors ligne, en lien avec la Stratégie et le Plan d'action des

Nations Unies sur les discours de haine lancés cette année. Cette nouvelle coopération identifie également des domaines de convergence qui relèvent du mandat de l'UNESCO. Il s'agit notamment de la promotion du droit à l'éducation, du droit de prendre part à la vie culturelle, du droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications et du droit à l'eau et à l'assainissement.

Elle inclut également le droit à la liberté d'expression et à l'accès à l'information, conformément au Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dirigé par l'UNESCO, souligne le communiqué.

GHANA

Une conférence sur l'industrie musicale en Afrique, du 28 au 30 novembre à Accra

La 3^e édition de la conférence «Music In Africa», un événement panafricain destiné aux acteurs de l'industrie musicale, se tiendra du 28 au 30 novembre dans la capitale ghanéenne Accra. Organisée par la Fondation Music In Africa, cette confé-

rence réunira des professionnels et experts de la musique de plus de 50 pays pour discuter des opportunités et défis du secteur, indique un communiqué des organisateurs.

Au programme de cette manifestation artistique,

des tables rondes, des expositions, des sessions de networking, des ateliers de formation et des showcases d'artistes du continent et de la diaspora.

Cet événement panafricain, qui permet aux acteurs de l'industrie de la mu-

sique d'échanger des idées, découvrir de nouveaux talents et créer des liens commerciaux, se tient chaque année dans une ville africaine différente et attire des acteurs de l'industrie mondiale de la musique.

APS

EGYPTE

Le Festival international du film du Caire reçoit le statut de festival qualitatif aux Oscars



Le Festival international du film du Caire (CIFF) a annoncé vendredi que l'Académie des arts et des sciences du cinéma (AMPAS) lui a décerné le statut de festival qualitatif aux Oscars.

La manifestation, d'une durée de 10 jours, a commencé mercredi et présente 150 films de 63 pays différents, dont le Mexique, invité d'honneur. Le festival a annoncé dans un communiqué que le lauréat du Prix du meilleur court-métrage dans la section «Cinéma de demain» du concours de courts-métrages sera éligible pour être pris en compte dans les catégories de courts-métrages de fiction et de courts-métrages d'animation des Academy Awards -les Oscars- sans avoir besoin d'une sortie normale en salles, à condition par ailleurs que le film soit conforme aux règles des Oscars.

Cette initiative rassemble des professionnels de l'industrie du monde entier qui participent à un programme de classes de maître, de tables rondes et d'événements conçus pour inspirer, présenter et soutenir les talents cinématographiques de la région, a indiqué le communiqué.

Le CIFF est le seul festival d'Afrique du Nord à figurer sur la liste des festivals internationaux qualitatifs, qui inclut également ceux de Cannes, Venise, Berlin et Sundance. «Nous sommes extrêmement fiers d'avoir été sélectionnés pour rejoindre les festivals qualitatifs aux Oscars», a déclaré dans un communiqué le président du festival Mohamed Hefzy.

Deux longs métrages algériens «ParKours» de Fatima Zohra Zamoum et «Abou Leila» d'Amine Sidi Boumediene sont en lice à la 41^e édition du Festival international du cinéma du Caire (Cairo International film festival +CIFF+). Coproduction algéro-française, le long métrage de fiction «ParKours», réalisé en 2019, entre donc dans la compétition «perspectives du cinéma arabe», à côté de 11 autres films, tels que «Bik Eneich» de Mahdi Barsaoui (de Tunisie), ou encore «Khartoum Offside» de Marwa Zein (Soudan).

Créé en 1976, le festival international du cinéma du Caire est considéré comme un des plus anciens festivals dédiés au septième art dont le but de construire les ponts de communication à travers le cinéma, selon les organisateurs.



Programme de la soirée

TF1 20:05

Le Bazar de la Charité

Réalisateur : Alexandre Laurent
Avec : Audrey Fleurot, Julie de Bona



Rose reprend conscience chez madame Huchon. Profitant du sommeil de cette dernière, elle tente de s'évader, hurlant qu'elle n'est pas Odette. Mais elle s'évanouit en voyant son reflet dans un miroir. Madame Huchon tente de la convaincre d'accepter sa nouvelle place à ses côtés. De son côté, Adrienne, toujours officiellement morte dans l'incendie, essaie de trouver un moyen de récupérer sa fille. Et Alice reproche à Julien d'avoir poussé une femme dans les flammes pour s'en sortir. Elle ne souhaite plus l'épouser, et l'annonce à son père.

france 2 20:05

The Fix

Réalisateur : Larysa Kondracki
Avec : Robin Tunney, Adewale Akinnuoye-Agbaje



Maya Travis, ancienne procureure, a mis fin à sa carrière après avoir perdu un procès très médiatisé contre la star de cinéma Sevv Johnson, finalement déclaré non coupable dans une affaire de double meurtre. Désormais installée dans l'Oregon, elle est sollicitée par son ex-collaborateur Matthew Collier pour reprendre du service. En effet, Johnson est à nouveau soupçonné d'avoir assassiné sa nouvelle compagne. Malgré les difficultés auxquelles elle se heurte, elle accepte de se charger du dossier.

france 3 20:00

Faut pas rêver



Philippe Gougler se rend dans les Cévennes. Il apprend que les gens du cru sont parfois définis comme un peu «reboussiers». C'est-à-dire très accueillants mais qu'il ne faut tout de même pas trop embêter. Autour de la camionnette de Didier, boucher ambulancier, cette déclaration provoque un éclat de rire général. Le ton est donné. Au fil de ses rencontres, avec Gilles aux commandes de son moto planeur, Julien, créateur d'un jean en laine, Jo et son habit baptisé Utopix, Louise dans sa quête d'espaces vertigineux ou Frédéric le chasseur de sons, Philippe Gougler va surtout découvrir leur amour pour les Cévennes, qu'ils ont chevillé au cœur. *La saga des tailleurs de jeans* *Viure au cœur des Cévennes* *Les funambules de l'extrême*

CANAL+ 20:00

Catherine the Great

Réalisateur : Philip Martin
Avec : Helen Mirren, Jason Clarke



En 1762, à Saint-Petersbourg, Catherine II parvient à détrôner son époux Pierre III avec l'aide de son amant l'aristocrate Gregory Orlov et règne désormais sur la Russie. Ce dernier désire l'épouser, mais l'impératrice refuse de partager le pouvoir. Elle se méfie également de propre son fils, le prince Paul qui a grandi qu'elle connaît peu. Elle prononce à la cours un discours qui annonce de profonds changements dans la société.

6 20:05

L'amour est dans le



Didier, Yves, François le Bourguignon, François le Vendéen et Jean-Michel s'envolent pour l'étranger afin de profiter d'un week-end avec leur prétendante, tandis que Francis rejoint Brigitte en région parisienne. Didier prend des vacances pour la première fois de sa vie et découvre l'Irlande avec sa dulcinée. Jean-Michel et François le Vendéen, qui n'ont jamais pris l'avion, vont en Grèce en compagnie de Christine et Nicole. Yves arrive à Tanger avec sa «Lulu» pour un séjour qui déjà offre de test décisif dans leur projet de vie à deux. François le Bourguignon partage sa passion pour les voyages avec Catherine lors d'un séjour en Croatie, à Dubrovnik.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2320

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| | | 1 | 7 | 3 | | | | 6 | | | |
| | 2 | | | | | | | | | | 3 |
| 4 | | 7 | | | | | | | | | |
| | | | 4 | 7 | 5 | | | | | | |
| 2 | 5 | | | | 1 | | | | | | 8 |
| | 7 | | | 3 | | | | | | | 1 |
| | | | | | | 6 | | 7 | | 8 | |
| | | | 9 | | | | | | | 4 | 7 |
| 4 | 5 | | 6 | | | | 3 | 5 | | 4 | |
| | | | | | | | | | | 8 | |
| | | | | | 1 | | | | | | |
| | | | 4 | 8 | | | | | | 9 | |
| | | | | | | | | | | 7 | |
| | | | | | | | | | | | 1 |
| | | | | | | | | | | | 3 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | | 3 | | | 7 | | | | | | |
| | | | 1 | | | 9 | | | 4 | 2 | 1 |
| | 4 | 9 | 2 | | 3 | | | 1 | 2 | 9 | 4 |
| | | | | | | | | | | | 7 |
| | 2 | | | | | | | | | 6 | 2 |
| 8 | | 7 | | 6 | | | | | | 2 | 5 |
| | | | | | | | | | | 1 | 9 |
| | 6 | | | 3 | | | | | | | 2 |
| | 8 | 5 | | | | 7 | | | | | 3 |
| | | | | | | | | | | | 6 |
| | | | | | | | | | | | 9 |
| | | | | | | | | | | | 2 |
| | | | | | | 1 | | | | | |
| | | | | | | | | | | | 7 |

«Rêver, c'est refuser de choisir entre ce qui est et ce qui n'est pas»

Jean Ethier-Blais



Mots croisés n°2320

- 1 - Rendue accessible à tous
2 - Parole d'amoureux
3 - Prévenue - Recueil de procès-verbaux
4 - Degré musical - Il vaut bien l'argon - Corrompues
5 - Vraiment léger - Enchaîner
6 - Virtuose - Devinas
7 - Petit coucou - Très chaste - Continent
8 - Reproduisant - Préposition
9 - Titi lyonnais - Montraient leur joie
10 - Sorties dans l'autre sens - Débrouillard
- Horizontalement :
A - Auteur théâtral
B - Lieu de naissance de la poésie lyrique - Contrée du Finistère
C - Changement - Galérent
D - Colorais en brun - Levée ultime
E - Il était un petit navire - Circonférence sur diamètre
F - Mauvaise école - Ni acide, ni basique
G - Fait imprévu - Conformes à la narration
H - Guide de mine - Terre émergée - Juron de bébé
I - Inventeur permanent
J - Bien dissimulés - Coïncé
K - Assembleraient bout à bout
- Verticalement :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |



Brèves des fédérations algériennes

Brèves des Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS :

● **Tennis:** Afin de finaliser le programme fédéral de la saison sportive 2020, la Fédération algérienne de tennis a demandé aux ligues affiliées de transmettre leurs propositions ainsi que celles de leurs clubs, avant le 28 novembre 2019.

● **Vietnam:** La Fédération algérienne de vietnam a reporté à une date ultérieure l'examen de passage de grades, prévu initialement les 8 et 9 novembre, pour des raisons "techniques et organisationnelles".

● **Sports mécaniques:** La ligue algéroise de sports mécaniques a organisé samedi la troisième étape de la course de côte sur le circuit de Bouharoun, à Tipasa.

● **Arts martiaux (1):** La sélection algérienne de yoseikan budo (seniors) effectuera son quatrième regroupement du 25 au 30 novembre à l'École nationale des sports olympiques d'El Bez (Sétif), en prévision des prochaines échéances. Treize athlètes ont été convoqués, sous la conduite du Directeur des équipes nationales, Youcef Haggani et de l'entraîneur en chef Salah Mouhoub.

● **Karaté-do:** La Fédération algérienne de karaté-do a invité les ligues affiliées à s'inscrire sur sa plateforme digitale pour avoir les licences des athlètes en vue de la nouvelle saison sportive, comme l'a déjà fait celle de Tlemcen récemment.

● **Aïkido:** La Fédération algérienne d'aïkido a informé les ligues affiliées que l'examen de passage de grades "ceinture noire", prévu initialement en ce mois de novembre, a été reporté à une date ultérieure, et ce jusqu'à réception de l'autorisation du ministère de la Jeunesse et des Sports.

● **Arts martiaux (2):** La sélection algérienne de qwan ki do (messieurs et dames) sera en stage de préparation à l'École nationale des sports olympiques d'El Bez (Sétif) du 30 novembre au 4 décembre. Dix-huit athlètes chez les messieurs et sept autres en dames ont été appelés par le staff technique, dirigé par le Directeur des équipes nationales, Youcef Haggani et de l'entraîneur national Farid Mously.

● **Rugby:** La sélection nationale de rugby à XV, sous la houlette de l'entraîneur Boumediene Allam, sera en regroupement à Saint-Maximin (France), en prévision de la Rugby Africa Cup en 2020.

NBA: Rondo (Lakers) écope d'une grosse amende pour geste antisportif

Le meneur des Los Angeles Rajon Rondo s'est vu infliger une amende de 35.000 dollars par la NBA samedi, au lendemain de son exclusion lors de la victoire 130-127 de son équipe à Oklahoma City. Rondo a été sanctionné pour «contact physique antisportif» après avoir voulu asséner un coup de genou dans l'entrejambe de Dennis Schroder et avoir insulté un des arbitres, a indiqué le vice-président de la NBA, Kiki VanDeWeghe.

L'instance a également infligé une amende de 5.000 dollars à l'arrière des Clippers Patrick Beverley, coupable selon elle de «Flopping» (simulation de faute subie) sur une action, lors de la victoire de son Los Angeles sur Houston.

Beverly a été sanctionné pour avoir exagéré sa chute après un contact avec James Harden. C'est la deuxième fois cette saison que Beverley enfreint ce point de règlement, ce qui entraîne une amende automatique de 5.000 dollars.

APS

TENNIS / MATCH D'EXHIBITION AU MEXIQUE : Le duel Federer - Zverev attire plus 42.000 spectateurs

Le match d'exhibition entre le Suisse Roger Federer et l'Allemand Alexander Zverev, disputé samedi dans une arène de Mexico, a attiré plus de 42.000 spectateurs : du jamais vu pour un match de tennis.

Selon les organisateurs, très exactement 42.517 personnes ont assisté à cette confrontation, organisée sur un court spécialement aménagé dans la Plaza de Toros de la capitale mexicaine. La précédente affluence de cette ampleur datait du 8 juillet 2010, lors d'une autre exhibition, entre la Belge Kim Clijsters et l'Américaine Serena Williams et qui avait réuni 35.681 spectateurs au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles.

Le plus grand court de tennis officiel, le court Arthur-Ashe qui accueille les principaux matchs à l'US Open, a une capacité d'environ 23.000 places.

«Vous êtes un public incroyable, votre soutien m'a donné la chair de poule, et je n'ai pas assez de mots pour vous remercier», a déclaré Federer, ovationné du début à la fin de son match remporté en trois sets (3-6, 6-4, 6-2). Zverev a eu droit, lui aussi, à sa dose d'applaudissements, notamment, lorsqu'il était allé s'échauffer avec un maillot



de la sélection mexicaine. «Je n'oublierai jamais cette soirée, vous m'avez offert l'un des meilleurs moments de ma vie», a déclaré l'Allemand. Ce match était le quatrième de la très lucrative tournée latino-américaine de Federer, qui devrait lui rapporter 10 millions de dollars (ndlr, 9 millions d'euros), soit trois fois

plus que l'ensemble de ses gains cette saison selon le quotidien Suisse, Le Temps. Après une première étape controversée mardi au Chili, un pays où le sport est à l'arrêt depuis un mois en raison de la crise sociale qui a fait 23 morts et plus de 2.000 blessés, celle prévue en Colombie vendredi soir a tout sim-

plement été annulée, en raison du couvre-feu mis en place à Bogota après des violences ayant suivi des manifestations massives contre le président Ivan Duque. La tournée, organisée la semaine de la Coupe Davis à Madrid, doit se conclure ce dimanche à Quito, capitale de l'Equateur.

ATHLÈTES DE L'ANNÉE:

Eliud Kipchoge et Dalilah Muhammad sacrés

Le Kényan Eliud Kipchoge, premier homme à être descendu sous la barre mythique des 2 heures au marathon, et l'Américaine Dalilah Muhammad, qui a battu à deux reprises en 2019 le record du monde du 400 m haies, ont été sacrés samedi athlètes de l'année lors de la soirée de remise de prix organisée par la Fédération internationale, samedi à Monaco. Kipchoge (35 ans), déjà dé-

tenanteur du record du monde du marathon (2 h 1 min 39 sec), est entré dans l'histoire le 12 octobre en brisant la barrière des 2 heures (1h 59 min 40 sec) lors d'un événement non-homologué, organisé par son sponsor à Vienne. Chez les dames, Dalilah Muhammad a vu sa magnifique saison 2019 récompensée.

Après s'être appropriée le record du monde du 400 m haies (52 s 20)

lors des sélections US en juillet, l'Américaine (29 ans) a fait encore mieux aux Championnats du monde en améliorant son chrono en finale (52 sec 16). Les vainqueurs ont été désignés après un vote du Conseil de la Fédération internationale (50% des voix), de la «famille de l'athlétisme» (athlètes, entraîneurs, journalistes, 25%) et du grand public par internet (25%).

BASKETBALL

La NBA planche sur de gros changements pour la saison 2021-2022

La NBA a engagé des discussions avec le syndicat des joueurs (NBPA) et les diffuseurs en vue de changements pour le calendrier 2021-2022, avec des play-offs modifiés, moins de matches de saison régulière et un tournoi en cours d'exercice, affirme samedi ESPN.

Première révolution envisagée, les play-offs pourraient proposer des demi-finales et des finales, entre équipes d'une même conférence ou pas.

Actuellement, les phases finales du championnat se jouent par conférence, huit équipes à l'Est, huit à l'Ouest qui s'affrontent sur trois tours, le premier à quatre victoires se qualifiant.

Après quoi, le vainqueur de la conférence Est est opposé à celui de l'Ouest, pour le titre.

Dans cette nouvelle formule, les finales de confé-

rence disparaîtraient. Les quatre dernières équipes en lice --deux à l'Est, deux à l'Ouest-- seraient classées par tête de série selon leur bilan de saison régulière et disputeraient des demi-finales.

Ainsi, ces demies pourraient opposer de façon inédite des équipes de l'Est à des équipes de l'Ouest et, a contrario, les finales pourraient voir s'affronter deux équipes de la même conférence.

La Ligue songe également à réduire de 82 à 78, ou 79 pour certaines équipes, le nombre de rencontres de saison régulière, ajoute ESPN citant des sources au sein de l'instance.

Le troisième chantier en cours consiste à instaurer un mini-tournoi impliquant les 30 franchises en plein milieu de la saison.

Les qualifications se dérouleraient dans le cadre



de la saison régulière. Au bout d'un certain nombre de rencontres, le premier de chacune des six divisions (chaque conférence est scindée en trois divisions) ainsi que les deux meilleurs deuxième se retrouveraient pour ce tournoi à élimination directe.

Des quarts, demies et finale qui se dérouleraient après Thanksgiving, début décembre, et non plus mi-février autour du All-Star Game, le syndicat des joueurs s'y étant opposé.

Une des clés de la réussite de cette entreprise est évidemment l'argent, la Ligue devant s'assurer que les franchises et les joueurs en retirent d'importants bénéfices. La NBA espère pouvoir procéder à un vote lors de son conseil d'administration prévu en avril, afin d'entériner certains sinon tous ces changements qu'elle aimerait voir appliqués lors de la saison 2021-2022, devant marquer le 75e anniversaire de la Ligue..

GESTION DES CLUBS DE LIGUE 1 : Abdouch tire la sonnette d'alarme, préconise des solutions

Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), Réda Abdouch, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation «catastrophique» des clubs de Ligue 1 de football, non sans critiquer le professionnalisme, instauré en 2010 «sans transition, ni préparation».

«Selon les examens réalisés par la DCGF, la situation est catastrophique pour pratiquement l'ensemble des clubs de l'élite. Financièrement, le déficit de 740 milliards de centimes sur cinq années (2013-2018) a été revu à la hausse, puisqu'il a atteint désormais 848 milliards de centimes, après le traitement du dossier du NA Hussein-Dey, sans compter les cinq derniers clubs, dont l'examen n'a pas encore été fait.

Le chiffre va au-delà des 1000 milliards, c'est une certitude», a affirmé à l'APS le premier responsable de la DCGF. Dans un rapport accablant publié mercredi dernier sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF), la DCGF a révélé le chiffre de 740 milliards de centimes, représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 composant la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier».

«Au jour d'aujourd'hui, la situation n'est pas reluisante. Quelque chose ne tourne pas au rond. La DCGF a hérité d'un lourd fardeau, mais nous pouvons redresser la barrière. Cela, nécessitera du temps et surtout l'adhésion de tout le monde. Notre structure est là pour accompagner les clubs, et leur permettre de retrouver une gestion saine et équilibrée sur tous les plans, notamment financier», a-t-il ajouté.

Revenant à l'origine de la situation difficile que vit les clubs algériens, Réda Abdouch n'a pas hésité à remettre en cause un «professionnalisme instauré sans transition, ni préparation préalable».

«Le cahier des charges n'a pas été respecté. Les SSPA sont régies par un code de commerce, si au bout de deux années elles sont déficitaires, elle

sont éligibles à la dissolution. Il faut qu'il y est plus de compétence dans la gestion», a-t-il souligné. Les membres de la DCGF ont procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la situation de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures.

«Sur le plan administratif, le constat est accablant : «Aucun club n'a respecté les dispositions des articles 34 et 35 de l'arrêté du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) du 01/09/2010 (organigramme) qui sont obligatoires», a-t-il regretté.

«Il faut avoir une autre vision»

Appelé à cerner la source du problème auquel est confronté la majorité des clubs de l'élite, Réda Abdouch, a estimé que la masse salariale constitue la cause numéro 1 du déficit cumulé.

«Nous avons constaté avec regrets que la masse salariale représente 90% du budget au niveau de chaque club, c'est inadmissible avec le peu de moyens dont disposent la plupart des équipes. La DCGF n'est pas là pour ordonner aux clubs de plafonner les salaires des joueurs, mais pour accompagner et les aider à trouver des solutions. La masse salariale doit descendre à 30% ou 40%, à ce moment-là ça devient viable. Les clubs doivent communiquer désormais leur budget prévisionnel. Sur les plans financier et administratif, il faut avoir une autre vision».

Abdouch a révélé que le Paradou AC, devenu un modèle dans le domaine de la formation, est le seul club créateur pour l'année 2018 et 2019, saluant au passage la politique de la vente de ses joueurs vers



l'étranger. «Le PAC fait l'exception. Il est le seul club créateur parmi les pensionnaires de la Ligue 1. Sa politique de transfert de ses joueurs vers l'Europe lui a permis de renflouer ses caisses, et permettre des rentrées de devise au pays. Je peux dire aujourd'hui que le Paradou a réussi à amortir son investissement sur la vente de ses éléments. Ce club a prouvé que le football peut concurrencer l'industrie sur le plan économique».

Se projetant sur la saison prochaine, le premier responsable de la DCGF, a insisté sur le «respect stricte du cahier des charges» régissant le professionnalisme en Algérie. «Tous les clubs devront respecter à la lettre le cahier des charges. Dans le cas contraire, le club risque la rétrogradation en division amateur. La FAF nous soutient et approuve notre démarche à 200%, il est temps de mettre le holà. On ne peut pas continuer de cette manière». De son côté, le président de la FAF Kheireddine Zetchi, a estimé que son instance a pu «stopper l'hémorragie», du moment que le déficit aurait pu être plus important. «80% du chiffre du déficit avancé par la DCGF, avait été cumulé avant notre arrivée à la tête de la FAF (mars 2017, ndlr), sinon il aurait pu être plus important. La chambre de résolution des litiges (CRL) a instruit aux clubs de payer

leurs dettes envers ses joueurs, au risque d'être interdits de recrutements, c'est l'une des mesures qui a empêché le déficit d'être aussi grand. Nous avons pu en quelque sorte stopper l'hémorragie», a-t-il indiqué vendredi, sur les ondes de la radio nationale. A l'instar de Réda Abdouch, Zetchi a estimé que les problèmes relatifs à la gestion des clubs, sont les conséquences du mauvais départ pris par le professionnalisme.

«Le lancement du professionnalisme avait été fait avec amateurisme. Si nous avons instauré une saison ou deux saisons transitoires à partir de 2010, consacrées à la conception et à la préparation du professionnalisme, on n'en serait pas arrivé à cette situation aujourd'hui. Il n'y avait pas urgence pour lancer le professionnalisme. On aurait pu gagner de l'expérience, au lieu d'aller dans l'anarchie», a-t-il estimé, concluant que «ce qui était encore plus grave au début du professionnalisme, c'est l'absence de contrôle de la part de la DCGF, qui est pourtant mentionnée dans les statuts de la FAF. A partir de la saison 2020-2021, il y aura une Ligue 1 professionnelle à 18 clubs, qui seront régis par des normes précises, notamment sur le plan de l'assainissement financier. Les réformes ont été entreprises dès cette saison par la DCGF».

LIGUE 2 ALGÉRIENNE: Des dirigeants de l'ASMO et de l'OM auditionnés lundi par la commission de discipline (LFP)

Lahouari Benamara et Amine Megateli, respectivement Secrétaire général de l'ASM Oran et Manager de l'Olympique de Médéa seront auditionnés par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) le lundi 25 novembre à 11h00 pour éclaircir certains faits qui leur ont été reprochés lors du match ayant opposé leurs équipes respectives le mercredi 20 novembre, pour le compte de la 13e journée de Ligue 2.

«Lahouari Benamara et Amine Megateli, respectivement Secrétaire général de l'ASM Oran et Manager de l'Olympique de Médéa, sont suspendus jusqu'à leur audition par la Commission de discipline, lors de la séance du 25 novembre, prévue à 11h00» a indiqué la LFP dans un communiqué.

Plusieurs reproches ont été faits aux deux clubs lors de ce duel au sommet de la 13e journée, ayant tourné à l'avantage de l'ASMO (1-0), notamment «la mauvaise organisation et la présence du personnel du club dans le couloir qui mène aux vestiaires», en ce qui concerne l'ASMO, alors que l'OM s'est vu reprocher «un jet de projectiles» sur le terrain.

En attendant l'audition des deux dirigeants suscités par la CD de la LFP, l'ASMO et l'OM ont déjà écopé de sanctions financières pour les reproches retenus contre eux.

«L'ASMO écope de 50.000 DA pour mauvaise organisation et 100.000 DA pour la présence du personnel du club dans le couloir qui mène aux vestiaires» a indiqué la LFP dans un communiqué, ajoutant que de son côté «l'OM écope d'une amende de 100.000 DA pour jets de projectiles».

COUPE ARABE DES CLUBS (8^E RETOUR): Le Raja de Casablanca en quarts de finale

Le Raja de Casablanca s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe arabe des clubs aux dépens de son voisin le Wydad (4-4), lors du match retour des 8es de finale, disputé samedi soir sur la pelouse du Complexe Mohammed V de Casablanca (Maroc).

Les Rouge et blanc ont ouvert la marque à la 12e minute par Mohamed Nahiri (sp), avant que Mohcine Mitouali n'égalise à la 50e minute, également sur penalty.

La réaction ne s'est pas fait attendre puisque les hommes de Zoran Manojlovic vont reprendre l'avantage par le biais d'Ayman El Hassouni (55e), Ayoub El Kaabi (57e) et Badie Aouk (71e).

Une remontada historique a marqué la fin de la rencontre lors de laquelle les Verts vont arracher le match nul grâce aux buts de Hamid Ahadad (73e), Mitouali (penalty, 88e) et Ben Malengo (90e+4). Lors du match aller, les deux clubs de la métropole se sont neutralisés (1-1).

APS

LIGUE 1/MC ORAN : Les autorités locales s'impliquent dans la recherche de sponsors

Des industriels et autres hommes d'affaires établis à Oran ont été sollicités par le wali, Abdelkader Djellaoui, pour sponsoriser le MC Oran (Ligue 1 de football), a-t-on appris du chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest du pays.

«J'attends toujours la réponse des industriels et hommes d'affaires auxquels j'ai formulé la demande de venir en aide au MCO», a déclaré M. Djellaoui à l'APS, ajoutant qu'il était en train de tout faire afin d'assister le club-phare de la ville à dépasser la période difficile qu'il traverse actuellement.

La nouvelle direction des «Hamraoua», que dirige l'ancien international Si Tahar Cherif El Ouezzani, ne cesse de déplorer les conditions «très délicates» dans lesquelles elle travaille, non sans brandir souvent la menace de rendre le tablier.

À l'origine de ces menaces à répétition une situation financière «très compliquée» que les actuels dirigeants ne parviennent pas à résoudre, surtout après l'échec du

processus de l'affiliation du club à la compagnie «Hyproc», une filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures.

Celle-ci a signé en janvier passé un protocole d'accord avec le MCO qui devait conduire à cette affiliation.

L'arrivée, il y a près de trois mois d'Abdelkader Djellaoui à la tête de la wilaya d'Oran, a encouragé la direction de la formation d'El-Bahia à le solliciter pour l'aider à dépasser la crise financière du club.

C'est dans cette optique là que Cherif El Ouezzani et ses assistants ont été reçus dernièrement par le wali, rappelle-t-on.

Sans président depuis juin passé, le MCO tiendra, mardi, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du club devant déboucher sur l'élection d'un nouveau président ainsi qu'un nouveau conseil d'administration.

La restructuration de la SSPA/MCO est

devenue des plus urgentes afin de répondre aux exigences de la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) que vient de créer la fédération algérienne de football dans le cadre de son processus de «sauver le professionnalisme en Algérie», avait-on indiqué du côté de cette instance.

Les délais fixés au MCO pour présenter son nouvel organigramme ainsi que l'établissement des bilans financiers de son SSPA expirent dans quelques jours, d'où l'importance de la réussite du rendez-vous de mardi, a estimé Cherif El Ouezzani, qui occupe actuellement les fonctions de directeur général de la SSPA.

Néanmoins, ce dirigeant, également le premier responsable technique de l'équipe, dit être persuadé que le salut du MCO «passe par son affiliation à une entreprise économique, vu que l'élection d'un président et d'un nouveau conseil d'administration ne devrait pas régler la crise financière qui secoue le club», a-t-il insisté.

PREMIER LEAGUE: L'Algérien Mahrez croit encore au sacre de Manchester City

L'international algérien Riyad Mahrez croit toujours au sacre final de Manchester City en Premier League, malgré l'avance de neuf points d'écart pris par le FC Liverpool qui caracole en tête du classement depuis le début de la saison.

«Il y avait 12 points, mais comme je l'avais dit, on ne calcule pas trop ce qui se passe là-haut. L'année dernière, à un moment donné, il y avait 10 points d'écart. On était 10 points derrière et à la fin, on a réussi à remporter le championnat. On va faire notre chemin.

On est construit pour essayer de gagner tous les matches et c'est ce qu'on essaie de faire à chaque fois», a indiqué Riyad Mahrez à RMC, à la fin de la victoire de Manchester City face à Chelsea (2-1).

Liverpool et Manchester City mènent une lutte acharnée pour gagner la Premier League.

L'an dernier, les deux équipes ont dépassé les 95 points en championnat et les hommes de Pep Guardiola ont été sacrés champions d'Angleterre.

Cette saison, les coéquipiers de l'international sénégalais Sadio Mané ont pris de l'avance dans cette course au titre, avec 9 points d'avance sur City.

Peu titularisé dans les rencontres de Manchester City, Riyad Mahrez est impliqué dans 10 buts sur 11 titularisations entre Premier League et Ligue des champions (4 buts, 6 passes décisives).

Au ratio temps joué, l'international algérien est le joueur le plus efficace de City. Samedi, Mahrez a été buteur face à Chelsea, inscrivant un superbe but au terme d'un beau slalom qui ne doit rien à personne (2-1, 37e), mais n'est toujours pas un titulaire indiscutable pour l'entraîneur Pep Guardiola même s'il se montre toujours très bon quand il est sur le terrain.

Une situation qui attriste le joueur mais également Guardiola qui s'excuse à chaque fois quand on lui parle du temps de jeu limité de Mahrez.

«Si Mahrez ne joue pas, c'est uniquement de ma faute, il n'est absolument pas coupable. Je suis triste parce qu'il s'entraîne formidablement bien. C'est un joueur incroyablement talentueux.

Je ne suis pas gentil avec lui car je ne peux pas lui donner les minutes qu'il mérite, alors je suis désolé», s'est ainsi excusé Guardiola dernièrement auprès de Mahrez qui doit faire face à une forte concurrence avec Bernardo Silva et Sterling. Il est vrai que l'entraîneur espagnol de Man City a sa disposition un effectif de très grande qualité même si certains joueurs sont moins utilisés et où il y a aussi une rude concurrence.

«C'est que j'aime le plus chez Riyad, c'est qu'il aime jouer au football. Lors des entraînements, il est le premier à arriver, le premier à prendre le ballon et à essayer de jouer.

Ca signifie beaucoup, et quand il ne joue pas, il n'est pas content parce qu'il aime jouer au football et c'est bien», a également déclaré Guardiola à propos de Mahrez. Riyad Mahrez, âgé de 28 ans, avait été acheté en 2018 à Leicester pour 68 millions, un transfert qui met l'Algérien dans une liste des cent (100) joueurs de football les plus précieux du monde, selon le site web allemand, Transfermarkt. L'Algérien pointe d'ailleurs à la 80e position avec une valeur marchande estimée à 60 millions d'euros, une place qu'il partage avec pas moins de vingt deux (22) autres joueurs évoluant un peu partout dans le monde, dont Gareth Bale, Alarcon Suarez Isco, Toni Kroos et Carlos Henrique Casemiro (Real Madrid), avec la même valeur marchande.

APS

CAF AWARDS 2019 / MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE : 4 Algériens dans la short-list

Quatre internationaux algériens figurent dans une short-list de 30 joueurs, pour le titre du meilleur joueur africain de l'année 2019, selon les catégories des nommés dévoilées dimanche par la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel.

Il s'agit de Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Ismaël Bennacer (Milan AC/ Italie), et Youcef Belaïli (Ahly Djeddah/ Arabie Saoudite). Belaïli figure également dans la liste des nommés dans la catégorie du joueur africain interclubs.

Le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, qui a mené les Verts à remporter la CAN-2019 en Egypte, est nommé au trophée du meilleur entraîneur, au même titre que le coach du Sénégal, finaliste de la CAN-2019, Aliou Cissé, ou encore le Tunisien Moïne Chaâbani, qui a conduit l'ES Tunis à remporter les deux dernières éditions de la Ligue des champions. L'équipe nationale, sacrée championne d'Afrique 29 ans plus tard, est nommée logiquement pour le titre de l'équipe de l'année, à l'instar de Madagascar, du Nigeria, du Sénégal, et de la Tunisie. «La liste

des candidats est établie par un panel de professionnels issus des médias et du milieu du football. Elle présente plusieurs catégories de récompenses pour le football masculin et le football féminin, notamment: Joueur Africain de l'Année, Entraîneur Africain de l'année, espoir africain de l'année, équipe nationale africaine de l'année, but de l'Année, Africa Finest XI (onze type de l'année), Fédération de l'année et plusieurs autres nouvelles catégories de récompenses qui honoreront des personnalités inspirantes et les contributions exceptionnelles au football africain», précise la CAF, soulignant que «le prix du joueur africain interclubs de l'année a été réintroduit et sera réservé aux acteurs majeurs des compétitions interclubs de la CAF». La cérémonie de la 28e édition de CAF Awards, aura lieu le mardi 7 janvier 2020 à l'hôtel Citadell Azur de Hurghada (Egypte).



●Joueur Africain Interclubs de l'Année :

- Ali Maaloul (Tunisie / Al Ahly)
- Anice Badri (Tunisie / ES Tunis)
- Denis Onyango (Ouganda / Mamelodi Sundowns)
- Emmanuel Okwi (Ouganda / Simba)
- Ferjani Sassi (Tunisie / Zamalek)
- Fousseny Coulibaly (Côte d'Ivoire / ES Tunis)
- Franck Kom (Cameroun / ES Tunis)
- Herenilson (Angola / Petro de Luanda)
- Ismail El Haddad (Maroc / Wydad Casablanca)
- Jean Marc Makusu (RD Congo / AS Vita Club)
- Kodjo Fo Doh Laba (Togo / RS Berkane puis Al-Aïn)
- Mahmoud Alaa (Egypte / Zamalek)
- Meddie Kagere (Rwanda / Simba)
- Meschack Elia (RD Congo / TP Mazembe)
- Taha Yassine Khenissi (Tunisie / ES Tunis)
- Tarek Hamed (Egypte / Zamalek)
- Themba Zwane (Afrique du Sud / Mamelodi Sundowns)
- Trésor Mputu (RD Congo / TP Mazembe)
- Walid El Karti (Maroc / Wydad Casablanca)
- Youcef Belaïli (Algérie / ES Tunis puis Ahly Jeddah)

●Espoir Africain de l'Année :

- Achraf Hakimi (Maroc / Borussia Dortmund)
- Amadou Haidara (Mali / RB Leipzig)
- Amadou Sagna (Sénégal / FC Bruges)
- Enock Mwepu (Zambie / Red Bull Salzburg)
- Ismaila Sarr (Sénégal / Watford)
- Krépin Diatta (Sénégal / FC Bruges)
- Moussa Djenebo (Mali / Southampton)
- Moussa Ndiaye (Sénégal / Excellence Foot)
- Musa Barrow (Gambie / Atalanta)
- Oswaldo Pedro Capemba 'Capita' (Angola / Primeiro de Agosto)
- Patson Daka (Zambie / Red Bull Salzburg)
- Samuel Chukwueze (Nigeria / Villarreal)
- Sekou Koita (Mali / Red Bull Salzburg)
- Steve Regis Mvoue (Cameroun / AS Azur Star)
- Victor Osimhen (Nigeria / Lille)
- Zito Luvumbo (Angola / Primeiro de Agosto)

●Entraîneur Equipe Africaine de l'Année (messieurs) :

- Aliou Cisse (Sénégal / Sénégal)
- Christian Gross (Suisse / Zamalek)
- Corentin Martins (France / Mauritanie)
- Djamel Belmadi (Algérie / Algérie)
- Fauzi Benzarti (Tunisie / Wydad Athletic Club)
- Gernot Rohr (Allemagne / Nigeria)
- Moïne Chaâbani (Tunisie / ES Tunis)
- Mounir Jaouani (Maroc / Berkane FC)
- Nicolas Dupuis (France / Madagascar)
- Pitso Mosimane (Afrique du Sud / Mamelodi Sundowns)

●Entraîneur Equipe Africaine de l'Année (dames) :

- Alain Djeumfa (Cameroun)
- Bruce Mwape (Zambie)
- Clémentine Toure (Côte d'Ivoire)
- Désirée Ellis (Afrique du Sud)
- David Ouma (Kenya)
- Thomas Dennerby (Nigeria)

●Equipe Nationale Africaine de l'Année (messieurs) :

- Algérie
- Madagascar
- Nigeria
- Sénégal
- Tunisie

●Equipe Nationale Africaine de l'Année (dames) :

- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Kenya
- Nigeria
- Afrique du Sud
- Zambie.

Les short-lists par catégories

Les short-lists des différents trophées de la CAF Awards 2019, dévoilées dimanche par la Confédération africaine de football (CAF) :

●Meilleur joueur Africain de l'année :

- Achraf Hakimi (Maroc / Borussia Dortmund)
- André Onana (Cameroun / Ajax Amsterdam)
- Baghdad Bounedjah (Algérie / Al-Sadd)
- Carolus Andriamatsinoro (Madagascar / Al-Adalah)
- Denis Onyango (Ouganda / Mamelodi Sundowns)
- Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun / Paris Saint-Germain)
- Ferjani Sassi (Tunisie / Zamalek)
- Hakim Ziyech (Maroc / Ajax Amsterdam)
- Idrissa Gueye (Sénégal / Paris Saint-Germain)
- Ismaël Bennacer (Algérie / Milan AC)
- Jordan Ayew (Ghana / Crystal Palace)
- Kalidou Koulibaly (Sénégal / Napoli)
- Kodjo Fo Doh Laba (Togo / Al Ain)
- Mahmoud Hassan«Trezeguet» (Egypte / Aston Villa)
- Mbwana Samatta (Tanzanie / Genk)
- Mohamed Salah (Egypte / Liverpool)
- Moussa Marega (Mali / FC Porto)
- Naby Keita (Guinée / Liverpool)
- Nicolas Pepe (Côte d'Ivoire / Arsenal)
- Odion Ighalo (Nigeria / Shanghai Shenhua)
- Percy Tau (Afrique du Sud / FC Bruges)
- Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon / Arsenal)
- Riyad Mahrez (Algérie / Manchester City)
- Sadio Mané (Sénégal / Liverpool)
- Taha Yassine Khenissi (Tunisie / ES Tunis)
- Thomas Teye Partey (Ghana / Atletico Madrid)
- Victor Osimhen (Nigeria / Lille)
- Wilfred Ndidi (Nigeria / Leicester City)
- Wilfried Zaha (Côte d'Ivoire / Crystal Palace)
- Youcef Belaïli (Algérie / Ahly Jeddah)
- Uchenna Kanu (Nigeria / Southeastern Fire)

●Meilleure joueuse Africaine de l'année :

- Ajara Nchout (Cameroun / Valerenga FD)
- Ange N'Guessan (Côte d'Ivoire / Tenerife)
- Asisat Oshoala (Nigeria / FC Barcelone)
- Chiamaka Nnadozie (Nigeria / Rivers Angels)
- Elizabeth Addo (Ghana / Jiangsu Suning)
- Gabrielle Ougouene (Cameroun / CSKA Moscou)
- Refiloe Jane (Afrique du Sud / Milan AC)
- Tabitha Chawinga (Malawi / Jiangsu Suning)
- Thembi Kgatlana (Afrique du Sud / Beijing Phoenix FC)

MILAN :

Zapata en route pour le Genoa

Très peu titularisé durant la seconde partie de saison, le défenseur central Cristian Zapata (32 ans, 13 matchs en Serie A cette saison) va quitter le Milan AC. En fin de contrat, le Colombien n'a pas été prolongé par sa direction et va rejoindre le Genoa. Selon le journaliste italien Gianluca Di Marzio, le natif de Padilla a même déjà signé un bail de deux ans avec les Rossoblu.

CHAMPIONNAT ALLEMAND (SCHALKE 04): Bentaleb rejoue avec la réserve

Le milieu international algérien de Schalke 04 (Div.1 allemande de football) Nabil Bentaleb, éloigné des terrains depuis septembre, a retrouvé samedi la compétition en disputant un match de championnat avec l'équipe réserve (U-23), rapportent dimanche des médias locaux. Titularisé, le milieu relayeur algérien a cédé sa place en fin de partie, réalisant un "bon" match, selon l'entraîneur de la réserve de la formation de la Ruhr, Thorsten Fröhling.

"Bentaleb a fait ce qu'il fallait faire, il a gagné plusieurs duels, assumant pleinement son rôle sur le terrain en dépit de l'état difficile de la pelouse. Nous avons songé à le remplacer au terme de la première période, mais il a tenu bon physiquement", a-t-il réagi à l'issue de la partie.

Victime d'une déchirure du ménisque, Bentaleb (24 ans) a été opéré en septembre dernier. L'ancien joueur de Tottenham (Angleterre) n'a joué aucun match cette saison et plusieurs médias ont indiqué que les dirigeants de Schalke aimeraient le vendre durant le prochain mercato. Bentaleb s'entraîne depuis deux semaines avec les U23 de

Schalke pour retrouver un peu ses capacités physiques. Annoncé sur le départ durant l'intersaison au Werder Brême, cette blessure a mis fin aux négociations et le joueur algérien a fini par rester au club de la Ruhr cette saison.

Il avait été également écarté de la sélection algérienne, sacrée championne d'Afrique lors de la CAN-2019 cet été en Egypte.



PSG :

Leonardo enflamme la rumeur Sarabia

Le milieu offensif du FC Séville Pablo Sarabia (27 ans, 33 matchs et 12 buts en Liga cette saison) a été annoncé avec insistance dans le viseur du Paris Saint-Germain. Auteur d'une superbe saison avec le club andalou, l'Espagnol représente une belle opportunité pour le club de la capitale en raison d'une clause libératoire ridicule, seulement fixée à 18 millions d'euros. Et ce vendredi, le directeur sportif parisien Leonardo a fait parler de lui sur le réseau social Instagram en suivant le compte de Sarabia. Pourquoi une telle agitation ? Depuis son retour au PSG, le Brésilien a essentiellement suivi les joueurs parisiens et certains internautes voient donc ce "follow" comme un indice de la venue du Sévillan. A voir sur la suite de ce mercato d'été...

JUVENTUS : Sarri se déplace pour Ronaldo

Récemment intronisé à la tête de la Juventus Turin, l'entraîneur Maurizio Sarri va déjà se mettre au boulot. Etudiant les possibilités avec ses dirigeants concernant le recrutement sur ce mercato d'été, le technicien italien va réaliser un déplacement en Grèce ce week-end. Dans quel but ? Discuter avec son attaquant Cristiano Ronaldo (34 ans, 31 matchs et 21 buts en Serie A cette saison) selon le Corriere dello Sport.

Sans surprise, l'ancien coach de Chelsea veut se reposer sur l'international portugais la saison prochaine et va donc lui présenter ses plans pour l'avenir. Au passage, Sarri devrait annoncer à Ronaldo son intention de l'aligner en pointe et lui lancer un défi : atteindre la barre des 40 buts toutes compétitions confondues.

REAL MADRID : Pogba, Man Utd a encore dit non

Dimanche dernier, le milieu de terrain de Manchester United Paul Pogba (26 ans, 35 matchs et 13 buts en Premier League cette saison) a annoncé publiquement son envie de quitter le club anglais à l'occasion de ce mercato d'été. Après une première approche repoussée par MU, le Real Madrid a profité de cette sortie médiatique pour contacter à nouveau les dirigeants manchesteriens. Mais selon les informations du quotidien madrilène Marca ce samedi, la réponse des Red Devils n'a pas changé : il n'y a pas de négociations concernant un départ de Pogba sur cette période des transferts. Refroidi par ce nouveau refus, le Real n'a pas l'intention de revenir à la charge et attend désormais une vraie prise de position de l'international français pour faire évoluer ce dossier.



ALGÉRIE-CHINE :

Le SG du MAE en visite de travail à Pékin les 25 et 26 novembre

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladhane, effectuera les 25 et 26 novembre en cours, une visite de travail en République populaire de Chine, durant laquelle il évoquera l'état de la coopération bilatérale et des questions internationales d'intérêt commun, indique dimanche un communiqué de ce ministère.

A cette occasion, M. Bladhane passera en revue avec les responsables chinois «l'état des relations de coopération bilatérale dans tous les domaines et procédera avec eux à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute la même source.

La visite du SG du MAE à Pékin constituera également une opportunité pour discuter «des questions relatives à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, des changements climatiques et des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030», précise le communiqué.

Lors de son séjour, M. Bladhane rencontrera le ministre assistant des Affaires étrangères en charge des affaires d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord, des Affaires d'Afrique, de la Sécurité extérieure et des Archives et le ministre assistant, directeur du Bureau du département international du Parti communiste chinois. Le déplacement de M. Bladhane en Chine s'inscrit dans le cadre «des consultations régulières entre l'Algérie et la Chine, liées par de forts liens historiques et dont les relations se sont consolidées notamment depuis l'établissement en 2014 du Partenariat stratégique global». Les consultations interviennent également en application du Mémorandum d'entente entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, signé à Pékin en juillet 2018, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-UA L'Algérie participe à la 75^e session du Comité exécutif et à la 42^e Conférence de l'UPA

Une délégation du Conseil de la nation participera aux travaux de la 75^e session du Comité exécutif et de la 42^e Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA), prévus du 25 au 29 novembre à Djibouti, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Les participants examineront, lors de ces travaux, plusieurs questions réglementaires et administratives telles que les amendements aux statuts et au Règlement intérieur, ainsi que les thèmes retenus pour les réunions des commissions, précise le communiqué.

Il s'agit notamment de «l'importance de la contribution des jeunes à la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de l'Etat de droit dans les pays africains (commission politique) et de la promotion d'une économie diversifiée et de transformation locale des produits de base en vue de l'emploi des femmes et des jeunes (commission économique et du développement durable)»,



poursuit la même source.

Le Conseil de la nation sera représenté à ces travaux par les sénateurs Nouara Djaafar et Jabri Ghazi. Le Parlement algérien participe régulièrement aux activités de l'Union parlementaire africaine en qualité de membre permanent.

L'APN participe à la 75^e session du Comité exécutif de l'UPA

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux de la 75^e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire

africaine (UPA), prévus les 25 et 26 novembre à Djibouti, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de ces travaux,

les participants examineront la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 23^e Conférence de l'UPA et adopteront le programme annuel de travail pour 2020 et le projet d'ordre du jour de la 24^e Conférence. Les participants adopteront, en outre, le projet d'ordre du jour de la 76^e session du Comité exécutif et arrêteront la date et le lieu de sa tenue. L'APN sera représentée à ces travaux par les députés Belkacem Selatnia et Fatiha Berrahou en leur qualité de membres du Comité exécutif de l'UPA.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE-MONDE ARABE

M. Yassaa participe à la Conférence sur la transition énergétique à Berlin

Le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CE-REFE), Noureddine Yassaa, participe lundi et mardi à Berlin, à la Conférence sur la transition énergétique dans le monde arabe, a indiqué dimanche un communiqué du Premier ministre. Lors

de cet événement organisé dans le cadre de la tenue du 10^e Forum arabo-germanique sur l'énergie, M. Yassaa sera en compagnie du P-dg de Sonelgaz, Chafer Boulakhras, et du président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Abdelkader Choual.

DIPLOMATIE

Mme Selma Malika Haddadi nouvel ambassadeur d'Algérie au Kenya

Le gouvernement kenyan a donné son agrément à la nomination de Mme Selma Malika Haddadi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Kenya, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ENERGIES RENOUVELABLES

Tenue du 3^e Symposium international sur l'hydrogène les 27 et 28 novembre à Alger

La troisième édition du Symposium international sur l'hydrogène durable se tiendra mercredi et jeudi prochains à Alger avec la participation des principaux acteurs actant dans ce domaine, a indiqué dimanche le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que l'Association internationale de l'énergie hydrogène (IAHE), le Symposium (ISSH2-2019) se tiendra à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma (Alger), a précisé la même source dans un communiqué. Cette manifestation permettra aux participants de débattre des technologies de production, de stockage et d'utilisation de l'hydrogène et des carburants alternatifs dans un contexte de

développement et de transition énergétique. L'ISSH2-2019 sera également l'occasion de s'enquérir des dernières avancées dans le domaine. Les organisateurs de l'événement disent compter sur «l'expérience et l'expertise d'éminents experts internationaux afin de sortir à la fin du symposium avec des solutions, des recommandations et des actions à entreprendre pour renforcer le développement de l'hydrogène comme énergie renouvelable». Parmi les questions abordées, selon le CDER, figurent les potentiels et les limites de développement de l'hydrogène, sa place dans le mix énergétique et les procédures de son stockage, le degré d'avancée en Recherche et développement (R&D) et les enjeux de l'émergence de l'hydrogène durable. Selon la même source, avec

l'avènement des piles à combustibles et les exigences d'une énergie propre et durable, l'intérêt pour l'hydrogène en tant que vecteur énergétique est devenu une réalité. Cet intérêt s'est réaffirmé avec la transition énergétique et les accords sur les changements climatiques qui ont donné une impulsion à la notion de neutralité carbone. Le recours massif aux énergies renouvelables engendre des problèmes de gestion résultant de leur caractère intermittent. «Ceci provoque une grande fluctuation de la production énergétique et un déséquilibre entre l'offre et la demande», a souligné le communiqué. Pour le CDER, afin de résoudre ce problème d'intermittence, le recours à l'hydrogène comme moyen de stockage et comme produit intermédiaire s'est imposé.

PRÉVU LES 25 ET 26 NOVEMBRE L'APN prend part au Forum de Lisbonne sur le développement durable

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part aux travaux du 25^e forum de Lisbonne, prévu les 25 et 26 novembre en cours, pour débattre du thème «Créer une passerelle pilote entre le développement, les droits de l'Homme, la démocratie et la loi: construire les objectifs de développement durable», a indiqué, dimanche, un communiqué de l'assemblée.

Ce consensus

forum de Lisbonne vise à «réfléchir à cette relation et à ses effets pour réaliser les objectifs de développement durable mondial, tant en Europe qu'à l'extérieur, en accordant la chance au dialogue commun entre les organisations internationales et tous les partenaires». L'APN sera représentée à ce forum par les députés Amel Boughrara et Amir Mohamed.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie prend part aujourd'hui à Berlin aux travaux du 14^e Forum sur la gouvernance de l'internet

Une délégation de la commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux du 14^e Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) prévu du 25 au 29 novembre en cours à Berlin (Allemagne), a indiqué un communiqué de l'APN. Le comité de coordination organisateur de ce forum a fixé l'objectif de parvenir à la mise en place d'une plate-forme pour débattre des ques-

tions pressantes qu'impose la numérisation, notamment en ce qui concerne l'importance de l'échange d'informations transfrontalières (Data governance) et la sécurité des réseaux ainsi que l'intégration des groupes menacés de marginalisation dans le monde numérique, soit la e-inclusion. L'APN est représentée à ce forum par le président de la commission des transports, Belkacem Laatraoui et les députés Abdelkader Bouchikhi et Kamel Bouchouha.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: 4 individus arrêtés et plus de 4 kg de dynamite saisis à Bordj Badji Mokhtar

Quatre individus ont été arrêtés et plus de quatre kilogrammes de dynamite ainsi que quatre détonateurs ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) samedi à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 23 novembre 2019 à Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), quatre (4) individus et saisi quatre (4) kilogrammes et 100 grammes

de dynamite, quatre (4) détonateurs, 15 groupes électrothermiques, six (6) marteaux piqueurs et d'autres objets», précise le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Tlemcen et Sidi Bel Abbes (2^e RM), trois (3) narcotrafiquants en leur possession deux (2) kilogrammes de cocaïne, un (1) kilogramme et 900 grammes de kif traité, tandis qu'ils ont appréhendé deux (2) individus en leur possession trois (3) fusils de chasse à Bejaïa (5^e RM) et Tiarret (2^e RM)», ajoute la même source.